



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

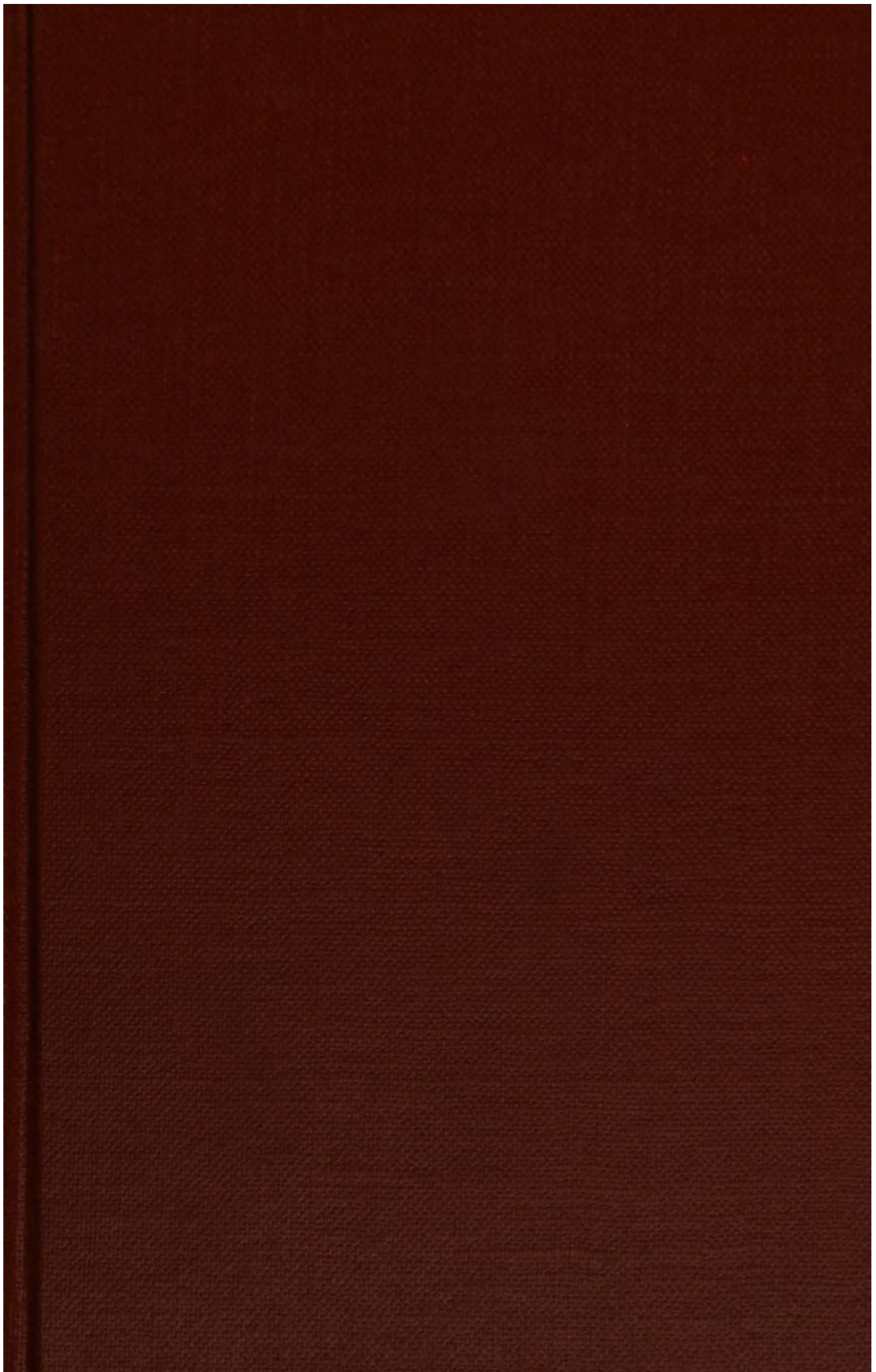
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



~~LNS. 16 D. 33~~



REP. G. 12,047
~~EP 491 A. 24~~

~~LMS. 16 D. 33~~



REP. G. 12,047
~~EP 491 A. 24~~

DEUX ÉTUDES SUR GËTHE

UN OFFICIER

DE

L'ANCIENNE FRANCE

LES PERSONNAGES ORIGINAUX

DE LA "FILLE NATURELLE"

37274. — PARIS, IMPRIMERIE LAHURE
9, Rue de Fleurus, 9

DEUX ÉTUDES SUR GÛTHE

UN OFFICIER
DE
L'ANCIENNE FRANCE

LES PERSONNAGES ORIGINAUX
DE LA "FILLE NATURELLE"

PAR

MICHEL BRÉAL

Avec la reproduction d'un autographe

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie}
79. BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1898



UN OFFICIER
DE
L'ANCIENNE FRANCE

LA vie que nous allons raconter n'offre aucun événement capital. Beaucoup d'officiers de l'ancien régime ont dû avoir une vie pareille. Pour que celle-ci fût tirée de l'oubli, il a fallu deux hasards assez extraordinaires l'un et l'autre. Il a fallu d'abord qu'étant à l'étranger, la chance de son billet de logement conduisît ce militaire dans la maison où grandissait, enfant espiègle et observateur, le futur poète de l'Allemagne, Wolfgang Goethe. Retraçant les souvenirs de son enfance, celui-ci a dessiné de notre compatriote un portrait curieux et vivant qui en rendit le nom populaire chez nos voisins, tandis qu'il restait ignoré chez nous. Il a fallu ensuite qu'en ces dernières années un admirateur de Goethe

découvrit par aventure la demeure où résidaient les derniers descendants de l'officier français et obtint communication de ses notes et papiers. Sans ce double coup de fortune, assurément impossible à prévoir, nous ne saurions rien de celui que je vais essayer de faire connaître.

Mais c'est précisément ce qu'il y a de fortuit dans cette histoire qui en fait l'intérêt. Nous avons ici un exemplaire de notre armée d'autrefois qui n'a pas été choisi à dessein et de propos prémédité. Celui qui, contre son attente, et comme par le plus imprévu des sondages, est ramené au jour, croyait, au contraire, et était convaincu que l'obscurité était son partage naturel et légitime. Nous sommes donc, jusqu'à un certain point, autorisés à raisonner sur cet échantillon et à en tirer des conclusions. On verra qu'elles n'auront rien de défavorable.

Il s'agit de ce comte de Thorane (ainsi l'appellerons-nous provisoirement) dont il est longuement parlé au livre III de *Dichtung und Wahrheit*, qui vint, au cours de la guerre de Sept ans, prendre logement durant plusieurs années chez

le père de Goethe. Il est surtout célèbre chez nos voisins pour s'être, un certain soir, pris d'une terrible querelle avec le respectable conseiller, et avoir failli le faire écrouer au poste de police. La présence d'esprit d'un brave voisin et la générosité naturelle du comte prévinrent à temps ce scandale. On en a fait en Allemagne une pièce de théâtre, un drame patriotique.

La dispute n'était pourtant pas dans les goûts de ce militaire : c'était plutôt un méditatif, un mélancolique. C'était en outre, comme le rapporte Goethe, un déterminé amateur d'art. Nous allons apprendre à le bien connaître, et par la même occasion, nous contrôlerons la véracité de l'auteur de *Faust*, grâce à cette insatiable soif de documents qui, en notre âge avide de savoir, caractérise des deux côtés du Rhin les recherches de critique littéraire.

I

IL faut, pour l'intelligence de ce qui suivra, qu'on ait présent à la pensée le récit de Goethe,

ce qui n'est pas trop supposer sans doute de mes lecteurs : cependant, comme il pourrait se faire qu'à l'un ou à l'autre ce livre III fût quelque peu sorti de l'esprit, je m'en vais le rappeler, tantôt en le résumant, tantôt en me servant des propres termes du narrateur. Même ceux qui connaissent ces jolies scènes, devenues classiques de l'autre côté du Rhin, ne seront peut-être pas fâchés de s'en rafraîchir la mémoire.

Les habitants de Francfort avaient joui, durant une longue paix et sous la protection de leur libre constitution, d'une série d'années calmes et heureuses, quand ils furent réveillés de leur repos par les premières secousses de la guerre de Sept ans. Quoique la petite république fût bien décidée à rester neutre, se considérant comme n'ayant rien à voir dans la querelle de la Prusse et de l'Autriche, les gens prévoyants comprirent bientôt qu'on ne pourrait s'empêcher de ressentir le contre-coup de la crise. Passages de troupes, occupation militaire, bataille dans les environs, on avait tout à craindre, surtout depuis que la France, cette proche voisine, en se déclara-

rant pour l'Autriche, s'était jetée dans la mêlée. Les esprits étaient donc fort émus : chacun, suivant ses opinions ou ses goûts, prenait parti en idée. La famille de Goethe était divisée. Le grand-père, avec ses gendres et ses filles, était du parti impérial : en sa qualité d'échevin, il avait jadis aidé à porter le dais au-dessus de la tête de l'empereur François, et il avait même, à cette occasion, reçu de l'Impératrice un médaillon avec son portrait, suspendu à une lourde chaîne d'or. Le père, au contraire, penchait pour la Prusse : ses raisons étaient à peu près de même genre et de même ordre. Quant aux enfants, ils étaient — non pas Prussiens, « car que nous faisait la Prusse? » —, mais Fritziens. De tout leur cœur ils étaient pour Frédéric II, dont les victoires, les malheurs, les retours de fortune inouïs transportaient les jeunes têtes.

Car tel est le caractère du bourgeois, écrit fort judicieusement l'auteur des Mémoires, revenu de ces enthousiasmes du jeune âge, et les jugeant à la distance de cinquante années. Tel est le bourgeois : les événements l'inquiètent et le

troublent même quand ils sont encore loin; il ne peut se défendre, alors même que ceux-ci ne le touchent pas, d'émettre un jugement, d'exprimer des sympathies. Disposition fâcheuse, qui ajoute à l'embarras de la situation présente, et qui empêche d'en tirer ce qu'elle peut encore contenir de supportable!

Cependant les bourgeois de Francfort avaient raison de s'inquiéter, car, dans les derniers jours de décembre 1758, les choses prirent un aspect décidément sérieux. Les passages de soldats français devenaient de plus en plus fréquents. D'après les conventions en vigueur, les troupes étrangères ne devaient faire autre chose que traverser la ville, et, pour plus de sûreté, elles n'y devaient passer que par petits détachements. Selon une vieille coutume, le guetteur, placé à la plus haute tour de la ville, sonnait de la trompe toutes les fois qu'approchait un groupe en armes. Le 1^{er} janvier 1759, il ne finissait pas de sonner. Le défilé s'allongeait, les fractions de régiment se succédaient. Cependant les Francfortois, que le jour de l'an mettait en fête, regardèrent passer

sans penser à mal. Mais le 2 janvier, la situation changea subitement de face. Une colonne de troupes, immédiatement suivie d'une autre, traversa le faubourg, passa le pont, et tout à coup, arrivée devant le poste principal, fit conversion à droite, se jeta sur le corps de garde et désarma les hommes qui l'occupaient. Puis d'autres compagnies, s'avancant dans la ville, s'assurèrent sans coup férir de tous les postes. En un instant, les rues, jusque-là pacifiques, prirent un air de combat. Les soldats bivouaquèrent sur les places, en attendant qu'il fût pourvu à leur logement.

Ce fut pour la république, continue Goethe, une lourde charge : mais à personne elle ne parut plus lourde qu'à mon père, qui, outre le déplaisir de voir chez lui des uniformes étrangers, des soldats d'une cause antipathique, avait encore le désagrément de leur ouvrir une maison toute neuve, ou du moins fraîchement reconstruite, et garnie, à son jugement, des objets les plus précieux. En effet, il y avait à peine quelques mois que le vieux conseiller avait accroché aux murs

ses tableaux et ses cartes, rempli les armoires de ses verres de Venise et de ses bronzes. Il était, comme on sait, collectionneur et amateur. Il encourageait les arts à sa manière, car il ne craignait pas de faire travailler les peintres de Francfort et de Darmstadt, aimant à répéter qu'on aurait tort de se limiter aux tableaux anciens, puisque cette patine noire ou brune qui en fait le prix, les tableaux modernes ne manqueront pas de la prendre à leur tour. Il en jugeait, nous dit son fils avec une indulgence assez irrespectueuse, comme des vins du Rhin, qui se bonifient avec l'âge, sans qu'il y ait aucune raison de croire que ceux des années suivantes ne feront pas de même. On comprend que le possesseur de ces richesses ne fût pas rassuré. Il ne pouvait, dit son fils, rien lui arriver de plus désagréable.

L'occupation tant redoutée se présenta sous la forme d'un officier, qui se fit connaître du maître de la maison comme étant le comte de Thorane. Il était natif de Grasse, en Provence, non loin d'Antibes. Il avait le grade de capitaine d'infanterie. Mais il venait d'être chargé des

fonctions de *lieutenant royal* ou *lieutenant de roi*, titre aujourd'hui oublié, et qui a besoin d'être expliqué : en sa qualité de lieutenant de roi, il était le gouverneur de Francfort pour les affaires civiles, c'est-à-dire qu'il était chargé des nombreuses et délicates affaires résultant des rapports entre la garnison et les habitants de la ville. C'était un homme long, maigre, sérieux, le visage défiguré par la petite vérole, avec des yeux noirs pleins de feu, un air de dignité mesurée et contenue. Il avait, ajoute Goëthe, plutôt l'air d'un Espagnol que d'un Français. Il fit, dès l'abord, sur toute la famille, à l'exception du père, une impression favorable. Comme on parla devant lui des chambres disponibles, et comme, dans l'énumération, on mentionnait « la chambre aux tableaux », il demanda aussitôt à la voir, et quoiqu'il fût déjà nuit, il voulut au moins en prendre une première et rapide connaissance à la lumière des flambeaux. Ces sortes de choses, disait-il, lui causaient un plaisir extraordinaire. Il loua les tableaux, et lorsqu'il apprit que la plupart des artistes étaient encore vivants, qu'ils

habitaient à Francfort ou dans les environs, il témoigna que son plus vif désir était de faire bientôt leur connaissance.

Devenu de cette façon habitant de la maison, l'officier se montra gentilhomme accompli. Pour commencer, il ne voulut pas qu'on clouât aux murs ses cartes et plans, de peur de dégrader les nouveaux papiers. Avec la jeune femme du conseiller, celle qui, en Allemagne, est devenue populaire sous le nom de *Frau Rath*, il déploya les grâces d'une certaine galanterie de cour. Quant aux enfants, il n'eut point de peine à en faire la conquête. Il les charmait par ses manières aisées et nobles. Comme il tenait table ouverte, car il aimait la représentation, le surplus du dessert passait régulièrement aux jeunes habitants de la maison. La tenue de ses serviteurs n'était pas moins irréprochable.

Il ne tarda pas, du reste, à se concilier l'estime par des titres plus sérieux. Une chose qui paraît avoir causé l'étonnement général (car Goethe ne peut être ici que l'écho des bruits du dehors), ce fut son absolue intégrité. « Même

les dons qui convenaient à sa position, il les refusait : tout ce qui aurait pu avoir l'air d'une tentative de corruption, il le repoussait avec colère, et même il le punissait. »

C'était à l'ordinaire (nous continuons le récit des Mémoires) un homme doux, gai et actif. Mais il était sujet à des accès de découragement durant lesquels il se retirait au plus profond de son appartement, sans y laisser pénétrer personne. Son valet de chambre, nommé Saint-Jean, donnait à entendre qu'il avait autrefois, en un de ces moments d'hypocondrie, causé un grand malheur, et que, pour éviter rien de semblable en cette nouvelle et importante position, il aimait mieux rester inabordable.

En arrivant chez ses hôtes, le comte avait parlé de son goût pour la peinture. On vit bientôt que ce n'était pas un propos en l'air. Il manda chez lui tous les peintres francfortois ; leur ayant fait montrer ce qu'ils avaient de prêt, il acheta tout ce qui était à vendre. Puis il leur fit des commandes : une chambre sous les toits fut disposée en atelier, car il voulait avoir ces

artistes sous la main. Surtout Seekatz, de Darmstadt, dont le talent lui plaisait particulièrement.

Toutes ces peintures étaient destinées à orner certaine maison de Grasse dont il faisait fréquemment mention. Il écrivit à son frère aîné, pour avoir de lui les dimensions exactes de toutes les chambres, de tous les cabinets, de chaque lambris, de chaque panneau. Puis il en délibéra avec les peintres, détermina la hauteur et la largeur des toiles. (On verra plus tard pourquoi nous donnons ces détails.) Ces toiles n'étaient pas destinées à être encadrées, mais devaient être attachées aux murs, encastrées dans les boiserie, comme si elles en faisaient partie.

Ensuite il fallut répartir la tâche selon le genre de talent de chacun. Seekatz eut les scènes d'intérieur; Trautmann, qui réussissait les incendies et les sujets à la Rembrandt, fit flamber des villages et peignit des miracles du Nouveau Testament; Hirth reçut pour lot les paysages; Junker, un élève de l'école hollandaise, consentit moyennant un bon prix à couvrir quelques carrés de fruits et de fleurs.

Le jeune Wolfgang, enchanté de voir dans sa maison tous ces artistes qu'il connaissait de réputation, aidait de son mieux. Comme les sujets bibliques ne pouvaient manquer, et comme il avait justement la tête remplie des récits et des images de la Bible, il rédigea une sorte de livret où il proposait le sujet de douze tableaux représentant l'histoire de Joseph.

Tout semblait donc aller à souhait, quand un événement grave vint jeter le trouble dans la ville et compromettre la paix de la maison.

Depuis un certain temps, on voyait bien qu'il se passait quelque chose. Les allées et venues des officiers se multipliaient. Des estafettes arrivaient à toute heure du jour et de la nuit. Le prince de Soubise, le maréchal de Broglie, s'enfermaient avec le gouverneur. Bientôt le bruit se répandit que les alliés (il faut entendre par là les Hanovriens et les Hessois), commandés par le prince Ferdinand de Brunswick, étaient en marche. Le vieux conseiller reprenait un air plus gai. Sa femme, au contraire, devenait soucieuse : son bon sens lui disait qu'on risquait de tomber de

mal en pis et de changer de petites misères contre un sérieux déboire. Par les dispositions des troupes françaises, il était visible que l'intention était non d'aller au-devant de l'ennemi, mais de l'attendre de pied ferme dans le voisinage. Les imaginations inquiètes voyaient déjà une bataille, une défaite, une ville prise d'assaut, le combat dans les rues, le pillage.... Avec beaucoup de précautions, on envoya un émissaire sonder le gouverneur. La réponse fut ce qu'elle est ordinairement en pareil cas : nulle chose à craindre, rester tranquille, ne parler de rien à personne.

On apprit que les troupes prenaient position à une lieue de la ville. Enfin le vendredi saint de l'année 1759, l'orage éclata : c'était la bataille connue dans l'histoire sous le nom de combat de Bergen. Il fut défendu aux enfants de sortir. Mais le père, n'y tenant plus, s'en alla hors de la ville, d'abord dans son jardin, puis, ne voyant rien, un peu plus loin, dans la direction de la bataille. Il voulait aller au-devant des Prussiens vainqueurs, sans songer, dit Goethe, que le parti vaincu commencerait par lui passer sur le corps. Cepen-

dant des maraudeurs s'étant amusés à faire siffler quelques balles à ses oreilles, il estima qu'il serait tout de même plus à propos d'attendre les événements dans la ville, d'autant plus qu'au dire de plusieurs, les choses avaient l'air de tourner à l'avantage des Français. Il retourna donc à la maison de fort méchante humeur. La vue des blessés, parmi lesquels il reconnut de ses compatriotes, acheva de le mettre hors de lui. Il donna ordre de distribuer des secours, mais en recommandant de les réserver aux seuls Allemands, ce qui, nous dit l'auteur des Mémoires, était impossible, car, amis et ennemis, le sort avait tout jeté pêle-mêle sur les mêmes chariots.

Pendant ce temps, la mère et les enfants se livraient à la joie. Quand le gouverneur descendit de cheval, la jeune population courut à sa rencontre, lui baisa les mains. Ces démonstrations parurent lui faire plaisir. « Bien, mes enfants, dit-il, d'un ton plus amical que de coutume, bien, j'en suis content aussi pour vous ! »

La mauvaise chance voulut qu'un peu plus tard, quand le père, qui s'était enfermé chez lui,

descendit pour souper, il se rencontrât sur le palier avec son hôte.

Le comte, faisant un pas en avant, salua courtoisement :

— Félicitez-nous, monsieur, et félicitez-vous que l'affaire se soit si bien passée!

Ce fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase.

— Point du tout, en aucune façon, répondit l'autre avec rage; j'aurais voulu au contraire qu'on vous eût tous envoyés au diable!

Devant ce propos, le comte resta interdit un moment; puis pris d'une soudaine fureur :

— Vous allez me payer cela! Insulter la bonne cause, m'offenser moi-même, cela ne se passera pas ainsi!

Le père descendit souper sans rien dire de l'incident. Il paraissait visiblement soulagé. Mais bientôt on appelle la mère, qui ne reparait plus. On envoie les enfants au lit. C'est seulement le matin qu'ils apprennent les graves événements de la veille. Le gouverneur avait aussitôt commandé de se saisir du délinquant. On savait autour de lui qu'il n'y avait pas à répliquer; mais

quelquefois, en pareil cas, on avait pu gagner du temps. D'ailleurs, au milieu du tumulte, un retard pouvait aisément s'excuser. Un voisin, la mère, se mirent après l'adjudant pour obtenir quelques moments de répit. Puis ce voisin, qu'on nous décrit homme de bon conseil et de bonne humeur, sachant assez bien le français (Goethe ne le nomme point, mais l'histoire a conservé son nom, qui se retrouve aussi dans les papiers de Thorane : il s'appelait Diene), monta chez le commandant, qu'il trouva retiré, comme dans ses jours d'humeur noire, au fond de son cabinet.

Ici vient se placer un entretien que Goethe affirme se rappeler point par point, attendu que l'interlocuteur, pour qui ce fut le plus beau jour de sa vie, le lui avait répété nombre de fois. Je pourrais le supprimer ici : mais il me semble qu'il a une couleur bien française, et que le lecteur y percevra comme un vague parfum de notre littérature classique.

THORANE. — Que voulez-vous? Sortez! Personne n'a le droit d'entrer ici que Saint-Jean.

DIENE. — Veuillez alors, monsieur le comte, me prendre pour Saint-Jean.

THORANE. — Il y faudrait de la bonne volonté. (Saint-Jean était un petit homme maigre, Diene un homme énorme.) Trêve de plaisanterie!

DIENE. — Monsieur le comte, vous avez reçu du ciel un don précieux, auquel je fais appel!

THORANE. — Vous voulez me prendre par la flatterie. Cela ne vous réussira pas.

DIENE. — Vous avez le don, monsieur le comte, même dans les moments de passion, de savoir écouter.

THORANE. — Je n'ai que trop écouté! Ah! je sais bien que ces bourgeois ne nous peuvent souffrir. Voilà de belles gens! Ils se disent citoyens d'une ville impériale, et quand leur empereur, qu'ils ont vu élire, qu'ils ont vu couronner, est menacé de perdre sa couronne; quand, par bonheur, il trouve de fidèles alliés qui dépensent pour lui leur argent et leur sang, ils ne veulent seulement pas supporter pour leur compte la plus faible charge!...

DIENE. — Rien qu'un sursis...

THORANE. — Non : point de sursis ! Il y a des choses où l'on ne peut aller trop vite.

DIENE. — Eh bien, l'ordre que vous avez donné est juste ! C'est le lieutenant royal qui a parlé ! Mais je m'adresse au comte de Thorane. Qu'il veuille bien se souvenir de ce qu'il se doit à lui-même... Pardonnez, et tout le monde louera votre grandeur d'âme !

THORANE. — Je vous ai déjà écouté trop longtemps. Finissez !

DIENE. — Encore un seul mot ! Il est vrai que le maître de la maison s'est oublié. Mais la femme, les enfants vous ont reçu comme un des leurs ! Vous allez détruire la paix et le bonheur d'une famille. Rempportez encore cette victoire sur vous-même. Elle tournera à votre éternelle gloire.

THORANE. — Mon éternelle gloire ! Voilà qui serait curieux...

DIENE. — Rien de plus vrai. Je ne vous ai pas envoyé la femme ni les enfants, — ils se jetteraient à vos pieds, — mais je sais que vous n'aimez pas ces sortes de scènes. Mais la femme, en se sou-

venant, sa vie durant, de la bataille de Bergen, se souviendra de votre grandeur d'âme; elle en parlera à ses enfants. Les étrangers le sauront : la postérité ne pourra l'oublier.

THORANE. — Vous ne vous y prenez pas bien, monsieur le négociateur. Je n'ai rien à voir avec la postérité; ces choses-là sont faites pour d'autres que pour moi. Remplir mon devoir, ne jamais manquer à l'honneur, voilà ma part et mon lot. Mais nous avons déjà trop échangé de paroles : allez, — et dites à ces ingrats que je leur pardonne....

Goethe ajoute que l'interlocuteur, surpris, saisi par ce dénouement inattendu, ne put retenir ses larmes : il voulut baiser les mains du comte. Mais celui-ci le congédia rapidement et disparut.

Cet épisode, qui forme le point culminant du récit de Goethe, ne mit pas fin au séjour de Thorane. Seulement on crut s'apercevoir que l'humeur du comte s'assombrissait : il vaquait toujours aux devoirs de sa charge avec ponctualité, mais, dit Goethe, on voyait qu'il n'y mettait

plus le même entrain. Son irritabilité augmentait : il eut un duel, qu'il s'était attiré à la comédie, et où il fut blessé, de sorte que ses chefs lui reprochèrent de s'être mis, lui qui était chargé de faire respecter les règlements, dans un cas défendu par la loi.

Il resta encore un an, passant de longues heures dans son atelier, à considérer ses tableaux, à les ranger dans un certain ordre, à les déplacer, à les ranger encore. Il ne cessait de les examiner, se réjouissant à mainte reprise des parties qu'il trouvait réussies, exprimant pour d'autres ses regrets et ses critiques. Enfin, après une dernière opération, que Goethe raconte tout au long, et qui faillit le brouiller finalement avec ses artistes, les caisses furent emballées et expédiées à leur destination. Bientôt après, le gouverneur partit lui-même, étant appelé à un autre poste. Il prit congé de ses peintres, qu'il récompensa richement, et de la famille de ses hôtes, dont il se sépara en bonne amitié.

Ici s'arrête le récit de *Dichtung und Wahrheit*.

Goethe ajoute seulement qu'on apprit que le comte de Thorane avait exercé encore différentes charges, mais sans en avoir, à ce qu'on disait, grande satisfaction. Il écrivit plusieurs fois, envoya encore des mesures, commanda quelques travaux supplémentaires. Puis on n'entendit plus rien : au bout de quelques années, le bruit courut qu'il était mort aux Indes occidentales, gouverneur de l'une des colonies françaises.

II

D'INNOMBRABLES lecteurs se sont délectés depuis quatre-vingts ans à ce récit, qui forme dans la biographie de Goethe comme un agréable intermède. Ils ont dû se demander ce qu'il y avait là dedans de réel, car cet officier français qui nous est dépeint d'une parfaite courtoisie avec ses hôtes, rigide sur l'honneur, terrible dans ses colères, mais au fond doux et généreux, ressemble un peu à la mise en action d'une de ces images coloriées, où l'on voit des personnages en uniforme figurer l'état militaire des nations

de l'Europe. Ainsi en a jugé le poète Gutzkow, qui, en transportant le lieutenant de roi sur la scène, n'a pas craint de compléter le personnage au moyen de traits empruntés aux officiers de l'Empire. Vérifier l'exactitude du récit ? cela ne paraissait point possible, et cela semblait même peu désirable. Qui pouvait dire ce qui se cachait derrière ces souvenirs d'enfant, dorés déjà des premiers rayons de l'imagination poétique ? Tout le monde pensait que le comte de Thorane resterait encadré dans la vie de Goethe pour n'en jamais être détaché.

Mais c'était compter sans un digne amateur allemand que nous avons maintenant à présenter à nos lecteurs. Il s'agit de M. Frédéric-Martin Schubart, ancien théologien, aujourd'hui critique d'art. Quoiqu'il s'en défende, cet honorable savant appartient à une école, ou plutôt à une église, — d'ailleurs très éclairée, — qui remplit ses adhérents d'un véritable zèle. Tout ce qui se rapporte directement ou indirectement à l'objet de leur culte est, de la part de ces infatigables apôtres, matière à recherche. Même en voyage,

ils trouvent moyen d'honorer par de nouvelles découvertes la religion qu'ils professent. On les appelle en Allemagne « philologues goéthéens » (*Gœthe-philologen*).

S'étant rendu à Cannes dans l'intention d'y passer l'hiver avec sa famille, M. Martin Schubart y entendit par hasard prononcer le nom de la ville de Grasse. Pour tout autre, il n'y aurait eu là rien que d'ordinaire. Mais pour un Goéthéen ce nom avait un sens à part et comme un timbre spécial. La phrase rapportée plus haut : *Il était natif de Grasse en Provence, non loin d'Antibes*, résonna aussitôt à son oreille. Ce fut d'abord une occasion de relire le livre III de *Dichtung und Wahrheit*. Puis on pensa au comte de Thorane, on en parla, et bientôt l'idée naquit : si nous tâchions d'en savoir davantage, si nous allions aux informations ?

Le premier résultat ne fut guère encourageant. Le nom de Thorane était inconnu : ou plutôt trop connu, car quatre ou cinq noms approchants furent offerts au choix du questionneur. Alors M. Schubart (il nous conte son aventure avec

une satisfaction qui ne cherche pas à se dissimuler) s'avisait d'un moyen différent. Il pensa aux tableaux : s'étant rendu à Grasse, il s'informa des peintures auprès d'un habitant à qui il s'était fait recommander. Au premier mot de peinture, on crut qu'il voulait parler des Fragonard. On sait que Grasse, patrie de Fragonard, conserve quelques toiles de ce grand artiste. Mais quand il eut expliqué qu'il s'agissait de tableaux non encadrés, encastrés dans la boiserie, comme s'ils faisaient partie des murs, ce fut un trait de lumière. En effet, il y avait deux maisons à Grasse avec des peintures de cette sorte : et même on disait qu'un général français avait, au siècle dernier, ramené d'Allemagne un peintre qui les avait ainsi établis.

Il serait trop long de reproduire le récit de notre voyageur, qui passa successivement par tous les degrés de la joie en retrouvant dans ces deux maisons, dont l'une avait appartenu à Thorane et l'autre à son frère, les œuvres des artistes francfortois. Quoique tout cela eût un peu noirci, les scènes de mythologie et d'histoire

se distinguaient encore. Seekatz, Trautmann, Schütz, Junker, Hirth, tous les maîtres nommés chez Goethe se retrouvaient. Les miracles, les incendies, les paysages, l'histoire de Joseph, tout y était. Plus de cent toiles ! Je passe sur les émotions de cette scène de reconnaissance. Mais ce qui est plus intéressant pour nous, M. Martin Schubart apprit que les papiers de Thorane étaient conservés dans un château situé non loin de Grasse, au château de Sartoux, où habitaient les derniers descendants de la famille. Car le comte de Thorane n'était pas mort aux colonies, comme Goethe l'avait entendu raconter. Revenu de la Guadeloupe, il avait habité sa ville natale, et, quoique déjà d'un certain âge, il y avait pris femme. Sa fille, mariée à un ministre de Charles-Albert, roi de Sardaigne, était morte sans enfants ; elle avait eu pour héritière une nièce qui habitait ce château.

On pense bien qu'il n'était plus question de s'arrêter en si beau chemin. Introduit auprès des habitants du château, M. Schubart put consulter les papiers et les documents. Il put même s'en

rendre acquéreur, ainsi que de quelques tableaux, et du propre portrait de Thorane, et transporter son trésor à Munich. A l'aide de tout cela, il a composé un livre amusant, intéressant, neuf à certains égards, dont Goethe est naturellement la figure principale¹.

C'est la figure de l'officier qui, à la lecture de ce livre, a attiré surtout ma curiosité. J'ai pensé qu'il y avait là un représentant de notre ancienne armée qui méritait d'être connu dans son pays et pour lui-même. Je m'adressai à M. Schubart; celui-ci, avec une entière bonne grâce, mit à ma disposition les documents dont il était possesseur.

Je vais donc, m'aidant du livre du savant allemand, et puisant dans les papiers du comte, essayer de montrer ce que nous pouvons encore apercevoir de cette silhouette militaire.

1. *François de Théas, comte de Thoranc. Gœthes Königsleutenant*, par Martin Schubart; Munich, 1896. Bruckmann. 1 vol. orné de photogravures.

III

LA première surprise que réservent ces papiers* de famille, c'est de découvrir que Thorane n'était pas la vraie forme du nom. Le commandant de Francfort s'appelait le comte de Thoranc ou Thorenc. Ce ne fut pas une mince affaire de constater que Goethe s'était trompé¹.

Après le nom, les documents passés aux mains de M. Schubart permettent d'établir la généalogie. François de Théas, comte de Thorenc, descendait d'une ancienne famille, probablement étrangère. En lui trouvant l'air espagnol plutôt que français, le jeune observateur n'avait donc pas tout à fait tort. Le futur lieutenant de

1. Sur cette question du nom, cf. *Revue de Marseille et de Provence*, mars 1883, article de M. de Montgrand, et *Revue critique*, 17 septembre 1883, 14 juillet 1897, articles de M. Chuquet. Il y faut joindre maintenant un article de M. Schöne, dans la *Deutsche Rundschau* (novembre 1897). *Thorenc*, comme le fait remarquer M. Chuquet, est le nom d'un village, aujourd'hui disparu, au-dessus de Grasse, entre Cipières et Andon, sur la montagne de Thorenc.

roi était le troisième enfant d'une famille nombreuse et peu opulente. Il fit ses études chez les Jésuites à Aix et à Marseille, et entra au service, à l'âge de quinze ans, en 1734. Il servit d'abord comme lieutenant au régiment de Vexin, avec lequel il fit la guerre en Italie. Le 1^{er} mai 1758, il fut employé, comme aide-maréchal général des logis, dans l'armée de Bohême et d'Allemagne, commandée par le prince de Soubise et le maréchal de Broglie. C'est en cette qualité qu'il prit part à l'occupation de Francfort.

Dans cette occupation un peu brusque de la ville de Francfort, le comte de Thorenc (nous l'appellerons ainsi désormais de son vrai nom) avait joué un rôle beaucoup plus important que les pages de Goethe ne le donnent à penser. La place de lieutenant royal avait été la récompense de son initiative et de son habileté en cette affaire. Il a rédigé lui-même la relation officielle et détaillée de ce coup de main. Voici comment il le raconte :

« A la fin de la campagne de 1758, M. le prince

de Soubise, qui commandait notre armée en Allemagne, forma le projet de se rendre maître de Francfort, pour en faire sa place d'armes au delà du Rhin. Il chargea M. de Vault, maréchal général des logis de son armée, d'aller dans cette ville examiner de quelle manière on pourrait la surprendre.

« Je servais dans la même armée, en qualité d'aide-maréchal des logis. Le général jugea à propos que j'allasse avec M. de Vault examiner la possibilité de l'entreprise. Il avait imaginé qu'on pourrait introduire des troupes dans la place le long du Mein, et que des officiers et des sergents, à la faveur d'un déguisement, s'empareraient d'une porte. Après avoir examiné le local, nous ne jugeâmes pas le moyen aussi praticable que celui de faire passer un de nos bataillons par la ville avec la permission du magistrat, et de lui faire faire halte dès qu'il serait entré, pour donner le temps à d'autres troupes de le joindre et de se trouver par là en force et maître de la ville. Cette manière de s'en emparer, ayant paru plus simple que toute

autre, fut adoptée par M. le prince de Soubise, et ce fut d'après ce plan que l'entreprise fut arrêtée. L'exécution en fut confiée à M. le baron de Wurmser, et je lui fus adjoint. »

Pour mieux assurer la réussite, Thorenc se mit le 1^{er} janvier, c'est-à-dire la veille, à la tête d'un corps de troupes qui défila à travers la ville. Il put ainsi observer les mesures de sûreté qu'on avait l'habitude de prendre aux portes et sur les remparts. C'est ce détachement que les Francfortois, à qui le jour de l'an faisait des loisirs, s'étaient amusés à voir passer. En conséquence des observations prises, l'état-major prépara la journée du lendemain. Thorenc rédigea lui-même les instructions pour les troupes. Nous avons ces instructions, qui sont d'une parfaite précision, et où tout, jusqu'au dernier détail, est prévu et ordonné.

Néanmoins, en cette journée du 2 janvier, on fut tout près d'une collision sanglante; Thorenc, par sa présence d'esprit, par la rapidité des opérations, prévint un conflit qui eût changé tout le caractère de l'entreprise.

Ici nous ne pouvons nous empêcher de placer une réflexion. On peut trouver qu'à l'égard de la loyauté et du droit des gens, cette surprise d'une ville neutre laisse à désirer.

La responsabilité en remonte au prince de Soubise, et plus haut encore, au ministre de la guerre, le maréchal de Belle-Isle, qui, dès le mois de janvier de l'année précédente, avait commandé l'occupation de Francfort. Thorenc, en tout ceci, n'a fait qu'exécuter avec promptitude et décision les ordres qu'il avait reçus. J'ajouterai toutefois une réflexion de l'excellent M. Schubart : « Il est bien superflu, pense-t-il, de se mettre en frais d'indignation. Les Français avaient besoin de quartiers d'hiver : ils se les procuraient comme ils pouvaient, par des moyens bons ou mauvais.... Qui peut douter qu'en pareil cas le roi de Prusse en eût fait autant ? »... Après cela, nous aurions sans doute tort de faire les difficiles.

Ce fut le prince de Soubise qui présenta le nouveau gouverneur aux autorités francfortoises. Les archives de la ville ont conservé les paroles

qu'il prononça à cette occasion : « Si je connaissais dans l'armée que je commande un sujet plus propre à faire régner entre vous et vos hôtes la bonne intelligence, je vous le donnerais. En choisissant le comte de Thorenc, je vous prouve combien votre ville m'est chère. »

Le nouveau gouverneur ne démentit pas cet éloge. On peut même dire qu'il surpassa l'attente de ses chefs. Les Mémoires de Goethe, qui sont les souvenirs d'un enfant, ne disent rien du rôle public de Thorenc. Mais des renseignements authentiques nous le montrent prenant, un demi-siècle à l'avance, le rôle qu'on a vu à quelques-uns de nos intendants et préfets pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire. Francfort, dans le cours des quatre ans que dura son administration, lui dut le renouvellement de son édilité : ordonnances pour l'éclairage des rues, pour le numérotage des maisons, pour l'établissement d'une meilleure voirie, pour les mesures en cas d'incendie, il s'occupa de tout. Il améliora le régime des hôpitaux, rendit la police plus sévère. Le souvenir s'est conservé

de cet administrateur, qui empruntait sans doute à sa qualité de militaire et d'étranger une autorité dont avaient quelque peu manqué les magistrats de la vieille république. Il a été fait, il y a quelques années, à Francfort, par le docteur Grotefend, une conférence sur les services que l'officier français avait rendus à la ville.

La reconnaissance des habitants, qui n'avaient pas tous, ce semble, à son égard, les sentiments de Jean-Gaspard Goethe, se traduisit par plusieurs manifestations publiques. Mais il n'était pas facile de faire accepter au comte de Thorenc un témoignage de gratitude. Nous avons cité plus haut un passage des Mémoires où il est parlé de sa susceptibilité en cette matière. Les archives de la ville en fournissent une confirmation piquante. A un certain moment, les magistrats, ayant déjà vu repousser plusieurs tentatives, voulurent au moins lui faire accepter un cadeau de leur façon, un présent ne tirant pas à conséquence : une pièce de vin du Rhin. Le comte refusa encore, mais cette fois crut devoir tempérer son refus d'un sourire : « S'il m'était

permis, je me ferais un devoir de l'accepter.... Mais je ne suis point, messieurs, État libre et indépendant comme vous l'êtes ; mon État est très subordonné, et des lois supérieures, auxquelles je ne dois ni ne puis me soustraire, en aucun cas imaginable et de quelque façon que ce puisse être, me lient les mains et ne permettent qu'à mon cœur de répondre aux marques de votre bienveillance. »

Quand Thorenc fut rappelé, les magistrats, ne pouvant se résigner à le laisser partir les mains vides, écrivirent secrètement à la cour de Vienne et demandèrent pour lui le titre de comte du Saint-Empire romain, « tant à cause des services rendus à la ville qu'en raison de ses nobles sentiments. » Quand Thorenc apprit cette démarche, il eut encore des scrupules. « Je fus effrayé, dit-il dans ses notes, de la dépense dans laquelle la grâce qu'on demandait pour moi allait jeter la ville de Francfort. » Il fallut qu'on vînt le rassurer¹. Ils écrivirent en outre (la démarche

1. Ces frais se montèrent cependant, selon les comptes de la ville, à la somme de 6302 florins. M. Schubart

peut sembler assez étrange, si l'on se rappelle la façon dont les relations avaient commencé), ils écrivirent au roi de France pour le remercier de leur avoir donné un tel gouverneur.

Tout en se conciliant les bonnes grâces des bourgeois de Francfort, cet officier ne perd pas de vue le service du roi. La veille de la bataille de Bergen, il fait partir, pour rejoindre l'armée, tout ce qu'il a de troupes sous la main, déclarant qu'il n'en a pas besoin et qu'il répond de la ville. Dans l'attente de cette bataille, il avait fait jeter un pont de bateaux sur le Mein, armé les remparts, mis les hôpitaux en état de recevoir les blessés.

Ses papiers montrent qu'il a l'esprit observateur : étant en rapport par ses fonctions avec les nombreux petits États du voisinage, il en note les institutions, consigne par écrit ce qu'il apprend sur les personnages les plus influents. Il étudie ce qui fait la force de l'ennemi, et il a des retours sur son propre pays. « Le roi de

nous donne les armoiries du comte, où l'on voit un flambeau allumé (*torris*), avec cette devise : *Uror ut prosim*.

Prusse est militaire, ses favoris le sont, les ministres.... Tout le monde lui fait sa cour en s'occupant ou paraissant s'occuper du métier. Quels généraux n'a-t-il pas formés!... Nous ne sommes pas militaires; je ne sais si nous le deviendrons jamais. Il faut que l'officier s'occupe plus de son métier; que tout le monde, colonel, commandants, état-major, soit dans les mêmes principes. »

Comme il aime à mettre ses idées par écrit, il se trace à lui-même le portrait du parfait administrateur militaire : « C'est un homme vigilant, infatigable, occupé continuellement de sa besogne, incapable de la laisser en souffrance pour ses plaisirs; il est prudent, mais sa prudence ne l'empêche pas de prendre un parti vigoureux et il s'y détermine bientôt; il ne flotte point, il prend toutes les précautions, et, à mesure qu'il convient d'en prendre davantage, il en prend de plus grandes; il n'est pas embarrassé de remuer les troupes, et dans une affaire il voit partout, et tout lui est présent... Il a le cœur bon et droit, l'esprit juste. Il est sensible à la louange et il

croit la mériter. Il a de l'élévation d'âme, des manières nobles, il veut qu'on lui rende; il est très affable pourtant et ne montre pas la moindre hauteur.... Il ne faut pas employer la finesse avec lui : il n'aime pas les gens dont il a à se méfier; étant habituellement confiant, il ne veut point être dans le cas de la contrainte.... Il aime le faste, il aime la cour, il la fait noblement et de façon qu'il y a un retour flatteur pour lui de la part de celui qui la reçoit.... »

Appartenant à la noblesse, il n'est pas sans avoir constaté l'amoindrissement de sa caste, et il en parle comme un homme qui en déplore l'assujettissement de plus en plus visible. « Le comte de Boulainvilliers disait que les efforts qu'avait faits la noblesse pour empêcher l'établissement des intendants dans les provinces était le dernier acte de liberté qu'elle avait fait avant que d'être entièrement subjuguée.... » Il a vu à Versailles la noblesse de cour : « La Cour est triste. Il y a une raison : ce sont des femmes très pauvres qui sont par état obligées d'être à la Cour.... La Reine et Mesdames sont en-

tourées de personnes qui sont obligées de solliciter sans cesse ... »

Le métier militaire lui laisse assez de loisirs pour cultiver son esprit. Nous avons la note d'un libraire de Francfort qui lui a fourni dans le cours des six premiers mois de 1761 :

Julie ou la Nouvelle Héloïse, 6 vol. in-12°. — *Les Consolations de Boèce*, 2 tomes en 1 vol. — *Les Dialogues des Morts*, in-8°. — *Fausseté des vertus humaines*, 2 vol. in-12°. — *Histoire de l'Empire* par HEIS, 8 vol. in-12°. — *Histoire de Louis XIV*, 5 vol. in-4°. — LOCKE, *Gouvernement civil*, in-12°. — PUFENDORF. *Droit de la nature et des gens*, 2 vol. in-4°. — *Œuvres de Sénèque*, 13 vol. in-8°. — *Nouvel état politique de l'Europe*, 4 vol. in-8°. — *Philosophe indien*, in-12°. — *Réflexions* de Marc Antonin, 2 tomes en 1 vol., etc.

On remarquera le nombre des ouvrages philosophiques. C'était, en effet, un esprit porté à la méditation. Nous savons aujourd'hui de quelle couleur étaient les idées du comte quand il s'enfermait, comme le rapporte le jeune Goethe, au

fond de son appartement, ne laissant entrer personne. Ce sont de continuel examens de conscience, des exhortations à bien faire, à ne pas se laisser décourager par les nécessaires ennuis et déceptions de la vie. « Je suis content de mon état. Je n'ambitionne pas plus de fortune, et plus j'envisage l'avenir, plus je sens que je dois éviter les grandes places.... Si j'examine bien le fond de mon âme, je trouverai peut-être qu'il est peu de gens qui aient tant à remercier Dieu pour avoir si peu fait. Ne suis-je pas trop heureux déjà?... Quels sont les faits qui parlent pour moi?... Je n'ai pas gagné de batailles, je n'ai rien fait d'extraordinaire. Je ne dois pas m'attendre à un éclat qui ne peut être que le prix de grandes choses. Mais je puis mériter une estime universelle.... Il faut méditer, réfléchir, pour donner un peu d'étendue à l'esprit; je n'en ai guère ... »

Ce galant homme était secrètement épris de la gloire. Il se répète trop souvent qu'il ne doit pas y compter pour ne l'avoir pas beaucoup désirée.... On a vu plus haut que les habitants de la maison

du Hirschgraben, bons observateurs comme on l'est toujours avec un hôte qu'on héberge malgré soi, n'étaient pas sans avoir découvert cette faiblesse.

Ils avaient cru remarquer aussi que vers la fin de son séjour, le gouverneur était devenu plus sombre. Nous savons aujourd'hui les motifs de ce changement d'humeur, auquel il ne faut pas chercher une cause romanesque. Tout en remplissant de façon exemplaire ses fonctions à moitié civiles, le comte de Thorenc attendait avec impatience le moment de reprendre sa place dans le rang. S'autorisant des services rendus, il avait fait une demande au maréchal de Belle-Isle pour obtenir le grade de colonel. Mais celui-ci lui répond, à la date du 5 juillet 1759 : « Le roi ayant agréé que vous restiez à Francfort pour y être chargé du détail du service de cette place, il ne faut pas que vous songiez à en sortir pendant que les troupes françaises y resteront. C'est une place de distinction dont vous devez être flatté qu'on vous ait donné la préférence et S. M. vous saura autant de gré des services que vous

y rendrez que si vous la serviez dans ses armées. » Le comte fut très malheureux de cette réponse. Il renouvela sa requête un peu plus tard (1760), non sans se plaindre du métier qu'il faisait. « Il semble que tout le tracas qu'occasionne la guerre se soit donné rendez-vous ici. Il n'y a point d'autre débouché que Francfort pour tout ce qui arrive ou qui part de l'armée. Tout fond sur moi.... » Nouvelle réponse du maréchal de Belle-Isle : « Je vois que vous ne connaissez pas toute la valeur de la place que vous occupez. La lieutenance du Roi d'une place comme Francfort emporte par elle-même une considération et une autorité beaucoup plus grande que la commission de colonel : ainsi vous ne pouvez rien faire de mieux que de continuer à la remplir. » Il lui annonce que le roi va le nommer en titre à cette place si honorable et si avantageuse.

Thorenc en est désespéré. « Monseigneur, la lettre dont vous m'avez honoré le 8 de ce mois m'annonce une grâce qui serait satisfaisante pour quelqu'un qui aimerait les récompenses qui pro-

curent une vie douce et agréable.... J'ai ici un poste d'officier général, j'en tombe d'accord, mais si ce grade m'exclut du grade de colonel, je ne puis me dispenser de le quitter. J'aime mieux renoncer au bien que vous voulez me faire. Donnez ma place et tous les avantages que vous voulez y attacher à quelqu'un qui cherche l'aisance, et ne soyez point en peine de mon sort. »

Mais ces déclarations si franches ne servirent à rien. Thorenc s'aperçut trop tard qu'il s'était engagé dans une impasse : en acceptant des fonctions administratives, il s'était fermé le retour dans la partie combattante de l'armée. Voici les mots de la dernière réponse du maréchal de Belle-Isle. « ... Lorsque M. le prince de Soubise vous a placé dans l'emploi que vous occupez, vous n'avez jamais dû espérer que les services que vous y rendiez fussent capables de vous procurer ce grade que Sa Majesté n'accorde qu'à des services actifs et jamais aux officiers qui sont regardés comme placés.... Vous ne pouvez mieux faire que de perdre cette idée de vue. Je

serai au reste fort aise d'avoir d'autres occasions de vous obliger.... »

Il n'y avait pas à y revenir. Le digne officier en eut, selon son expression, le cœur navré. Comme il aimait à moraliser, il put méditer sur l'inconvénient qu'il y a à révéler spontanément des aptitudes qu'on ne vous soupçonnait pas : on les emploie, on en profite, et on vous y emprisonne. Malgré l'importance des fonctions qu'il remplissait, Thorenc, dans la hiérarchie militaire, restait capitaine. Comme sa charge le mettait en rapport, et quelquefois en contestation, avec des officiers d'un rang supérieur, il était sur des épines. Cette irritabilité, ce duel dont il est parlé dans les Mémoires, n'eurent sans doute pas d'autre cause.

Il avait toutefois une consolation : ses tableaux. On ne s'attend sans doute pas à trouver dans les manuscrits du château de Sartoux la confirmation de cette sorte de manie. Et cependant un passage semble y faire allusion : « Que ne fais-je sur les choses qui importent à ma réputation ce que je fais pour disposer et orner ma retraite?... »

Le consciencieux officier, en son désir de bien faire, va jusqu'à se reprocher son innocent dilettantisme.

C'est le moment de nous demander à quoi il pouvait bien penser quand il opérait, parmi les œuvres d'art francfortoises, cette rafle enragée : car nous en pouvons juger, grâce à M. Schubart, qui nous donne en son livre les photographies de plusieurs de ces peintures, probablement des meilleures. Ce sont d'honnêtes tableaux de troisième ordre, comme tous nos chefs-lieux de département en peuvent montrer bon nombre dans leur musée. Croyait-il avoir découvert sur les bords du Mein une nouvelle école flamande ? S'était-il décidé par une différence de prix ? Ou est-ce quelque lubie inexplicable ?

Je crois que nous avons ici un exemple de ce que le jargon moderne appelle l'emballement de l'amateur. Au lieu de se calmer par la satisfaction, la passion va en augmentant. Le comte de Thorenc avait le tempérament du collectionneur. Cette variété de caractère est ancienne : nous en trouvons déjà la description chez La

Bruyère. Après tout, elle n'est pas vulgaire, et elle s'unissait chez lui, comme on a pu le voir, aux plus nobles qualités du cœur.

IV

LA carrière militaire de Thorenc ne se ressentit pas trop de la déviation qu'elle avait subie. Après Francfort, il fut envoyé comme sous-gouverneur à Saint-Domingue. Ses relations avec la ville qu'il avait administrée se continuèrent encore quelque temps, malgré l'éloignement. M. Schubart cite des lettres qu'il recevait à Saint-Domingue, où il est parlé de ses peintres, de M. Goethe (le père), de ses anciennes connaissances, de Diene. Puis, revenu en France, et comme il sollicitait déjà sa retraite, il fut nommé lieutenant royal à Perpignan et commandant de la province de Roussillon. Cette charge, qui dépassait ses ambitions, l'effraya beaucoup dans les commencements. Enfin, couronnement suprême, il obtint, le 3 janvier 1770, le grade de maréchal de camp.

Ce fut pour lui le signal du retour à Grasse, dans cette demeure dont on peut bien dire qu'elle avait été ornée par ses soins. Déjà sexagénaire, il se maria avec Mlle Julie de Montgrand de la Napoule, dont il eut deux enfants; un fils, qui fut sous la Restauration capitaine de hussards de la garde royale, et une fille qui épousa le comte de l'Escarène.

Il vit encore la Révolution. Ses pensées, qui avaient toujours été graves, prirent à la fin une teinte religieuse. Dans quelques pages d'une écriture presque illisible, et datées de février 1793, il note ses réflexions :

«... Je sens mes forces diminuer de jour en jour. Mon âme se ressent de la faiblesse du corps. Ce n'est qu'en Dieu seul que je mets mon espérance. Il n'est que temps que mon cœur se porte à ce que la religion me prescrit. Puisque Dieu ne dédaigne pas ce reste de vie que j'ai à lui offrir, il faut que je le consacre uniquement à son service.... Quelle espèce de bien me reste-t-il à faire? Les hommes ne sont pas comme la Divinité qui se contente du cœur. Il

n'importe : il n'est pas dit qu'on ne rencontrera pas des occasions de faire réellement du bien. Est-ce qu'il n'y a pas toujours des indigents? Les secourir, n'est-ce pas se rendre heureux, même ne fût-on que donner de bons conseils, ce qui est très faisable, malgré l'indigence où on peut se trouver soi-même.... Il est très inutile que je prenne à l'occasion des affaires publiques des soins inquiétants. Ces affaires-là ne peuvent tirer de moi aucun secours.... Je demande à Dieu ses miséricordes pour ma patrie.... »

Il mourut plein de jours le 15 août 1794, environ un mois après le 9 thermidor.

Sut-il jamais que le jeune garçon qu'il avait vu rôder autour de son atelier de Francfort, et qui lui servait d'interprète avec ses hôtes, était devenu un grand homme, un familier des princes et des grands de la terre? On peut le supposer, car les relations intellectuelles de la France avec l'étranger étaient plus actives à cette époque qu'elles ne le furent durant l'époque suivante. En tout cas, du côté de Goethe, les souvenirs, comme on a pu en juger, sont restés d'une

fidélité parfaite. A tel point qu'on se demande où est, dans le récit de ces Mémoires, intitulés *Poésie et Vérité*, la part de la poésie. Cette part existe néanmoins : elle est dans l'art de choisir les traits qui peignent, d'adoucir ceux qui pourraient choquer ; elle est dans la manière du conteur, mêlant, sans en avoir l'air, son expérience d'homme mûr à la fraîcheur des impressions de l'enfance.

Pour revenir au comte de Thorenc, nous avons ici une carrière d'officier instruit, passionné pour son devoir, d'une parfaite intégrité, d'une fierté exempte de morgue, d'une générosité naturelle et vraie. S'il est permis de conclure quelque chose d'un cas particulier, cet échantillon est fait pour donner une idée favorable des capitaines de notre ancienne armée : d'une armée où servaient dans le même temps d'Assas, Chevert, Vauvenargues. Mais à cette remarque il en faut joindre une autre. Si le comte de Thorenc n'avait eu pour lui que ses qualités, le futur auteur de *Faust* n'aurait probablement pas plus fait mention de lui en ses Mémoires que de tant d'autres

militaires de tout grade, de tout uniforme, amis ou ennemis, qu'il a vus, dans le cours de ce demi-siècle agité, passer et repasser devant ses yeux. L'humanité est ainsi faite qu'un peu de bizarrerie forme souvent un très utile accompagnement du mérite. Si cet officier n'avait pas changé la maison où il était logé en École des Beaux-Arts, s'il n'avait pas révolutionné le monde des artistes de Francfort, s'il n'avait pas fait trembler un jour les habitants de son logis pour les accabler ensuite du poids de sa clémence, nul, lui parti, n'aurait gardé son souvenir. Le comte de Thorenc croyait qu'il n'avait rien à démêler avec la postérité : il ne se doutait pas que la postérité était déjà présente à ses côtés. Elle dirigeait sur lui, dans la personne d'un enfant, des yeux curieux et malins, admiratifs cependant et affectueux, qui nous ont pour toujours fixé sa physionomie.

LES PERSONNAGES ORIGINAUX
DE
« LA FILLE NATURELLE ¹ »

IL y a deux ans, comme je voulais refaire connaissance avec le théâtre de Goethe, il m'arriva de relire la *Fille naturelle* (*die natürliche Tochter*). Ce que je me rappelais se bornait à peu de chose : qu'une fille de race illustre, mais de naissance irrégulière, après avoir été élevée avec le soin le plus tendre par un père qui l'adore, se voyait, au moment d'être légitimée,

1. Documents consultés :

- 1° Les *Mémoires* dont il va être parlé;
- 2° Différentes pièces des Archives nationales, des Archives de la ville d'Orléans, du tribunal de Versailles, de la Bibliothèque nationale, de la collection Charavay;
- 3° Actes déposés chez M^e Morel d'Arleux, notaire à Paris;
- 4° *Annuaire du département du Jura* 1851, 1852, 1853.

subitement enlevée de sa maison par un frère intéressé à sa disparition ; on la fait passer pour morte, on la transporte au loin, et, sous la menace d'un exil éternel, on la réduit à accepter un mariage qui lui fait perdre son état et ses droits. C'était tout. Je me rappelais, en outre, ce qu'en avait dit Mme de Staël : que les personnages ressemblaient à des ombres, et qu'une telle pièce était faite pour être jouée au palais d'Odin.

Je m'attendais donc à voir parler et agir des abstractions. Je fus surpris d'éprouver une impression différente. Il est bien vrai que les acteurs du drame s'appellent simplement : « le Roi, le Duc, la Gouvernante, le Secrétaire, l'Abbé.... » Pour l'héroïne seule, l'auteur a bien voulu se mettre en dépense d'un nom, ou, à vrai dire, d'un prénom. L'héroïne s'appelle Eugénie. (Elle s'était d'abord appelée Stéphanie, on verra plus loin pourquoi.) Mais sous cette affectation de généralité, je ne tardai pas à sentir quelque chose de si particulier, de si concret, de si *arrivé*, que je me demandais seulement à quelle

époque et en quel lieu ces fantômes avaient joui de leur première existence. Il était entendu à Weimar, vers 1798, que le théâtre devait offrir uniquement des caractères généraux, des figures représentatives d'un état ou d'une caste. C'était le temps où Schiller écrivait la préface de la *Fiancée de Messine*. Heureusement, les poètes ne suivent pas toujours dans la pratique le système littéraire qu'il leur plaît d'adopter. Goethe a traversé, dans le cours de sa vie, plusieurs de ces systèmes : mais en écrivant, son bon génie le préservait de s'en souvenir.

Dans cette tragédie, en apparence détachée du temps et de l'espace, on rencontre comme des morceaux d'histoire. Il y est question, à mots couverts, de projets dont on ne voit pas bien la nature, mais que tout le monde a l'air d'annoncer et de redouter.

On entend la jeune fille qui dit : « Une ruine profonde menace ce royaume.... Les éléments combinés pour la vie de ce grand corps ne veulent plus s'unir. Ils se fuient : chacun se retire en lui-même. Qu'est devenu le puissant génie des

ancêtres?... » Et ailleurs : « La guerre des partis, qui se cachait dans l'ombre, va paraître au grand jour. Ce qui n'était qu'une crainte et une menace va éclater, pour nous anéantir —, pour anéantir le monde avec nous. » Et celui qui s'appelle « le Roi », quoique entouré de tous les dehors de la puissance, fait entendre au commencement de la pièce, en jetant un regard sur ses courtisans, ces étranges paroles : « Pourquoi faut-il que la discorde, avec ses menées secrètes, vienne se glisser dans ces régions suprêmes, parmi nos proches parents, qui devraient être les conseillers et les protecteurs du royaume? » Et encore : « Oh ! ce temps s'annonce par des signes terribles ! Nous voyons monter les petits, descendre les grands, comme si chacun ne trouvait de satisfaction qu'à la place d'autrui, comme si tous, sans distinction, entraînés d'un même mouvement, voulaient se perdre dans l'immense Océan. »

En entendant ces pronostics, je me disais : « Ou je me trompe fort, ou nous sommes en France. Nous sommes à la veille de la Révolu-

tion française. » Pour qui sait comprendre, l'auteur, quelque part, est sur le point de se trahir. Il lui échappe de dire, en parlant du pays innommé où est censé se passer le drame : « Ce royaume, le plus beau de la terre! » (*Das schönste Königreich!*) Ainsi parle de la France Jeanne d'Arc dans la pièce de Schiller.

Un crime d'espèce à part, commis sans bruit dans les régions les plus élevées de la société, de secrètes rivalités sans cause apparente, des serviteurs d'une rare scélératesse, voilà ce que nous offre ce drame, et à quoi l'auteur d'*Iphigénie* ne nous avait pas préparés. Il est vrai qu'en regard on voit un admirable caractère de jeune fille, l'une des plus nobles et des plus pures créations. Mais cette figure elle-même n'a pas l'air d'un personnage imaginaire. Elle n'agit pas comme une héroïne ordinaire; elle a des qualités et des défauts qui font pressentir un modèle tiré de la vie réelle.

Ce n'est pas encore tout. Bien évidemment, la pièce de Goethe ne finit pas. Le dénouement n'en est pas un : il est l'annonce d'une

situation nouvelle. La véritable action n'est même pas commencée. Toutes ces prédictions, tous ces pressentiments n'auraient aucun sens s'ils ne devaient pas être suivis d'effet. Certains vers, dans l'état actuel et sans une continuation qui n'est pas venue, restent absolument en l'air. Le public, qui, en tout pays, est disposé à faire crédit à ses grands hommes, ne paraît pas s'en être aperçu. Quelques commentateurs ont trouvé à ce drame un caractère symbolique, ils en ont fait ressortir l'unité, ils en ont expliqué la portée morale. C'est seulement à la publication du journal de Goethe qu'on a eu la surprise de voir que la *Fille naturelle* devait fournir la première partie d'une trilogie ayant pour sujet la Révolution française.

Où avait-il pris l'idée de cette pièce ?

Pour me tirer de mes doutes, j'avais une chose bien simple à faire : m'adresser à mon ami et collègue, M. Arthur Chuquet, l'homme de France qui, aujourd'hui, connaît le mieux la littérature allemande. « Il paraît, me dit-il, que le sujet est tiré des Mémoires de la princesse

de Bourbon-Conti. Lisez le commentaire de Düntzer. »

Je demandai donc à la Bibliothèque nationale les Mémoires, à moi inconnus jusque-là, de la princesse de Bourbon-Conti. Je lus le commentaire de Düntzer. Peu à peu, les choses s'éclaircissent. Je vis d'où venait l'idée de ce drame et à quoi il tendait. Mais en même temps que disparaissait ce genre d'incertitude, des doutes d'une autre espèce me venaient. Le sujet choisi est bien étrange : Goëthe, qui a l'air d'admettre, sans hésiter, toutes les circonstances de ce récit, qui essaie même d'en sauver les invraisemblances, qui couvre toute cette histoire de la plus noble et de la plus riche poésie, s'est-il laissé tromper à des inventions mensongères ? La question a été souvent controversée en Allemagne. En France, où nous avons, pour remonter aux sources, des facilités particulières, la critique a gardé le silence. Cependant, il s'agissait d'une Française, les lieux et les dates étaient indiqués avec soin, des noms qui appartiennent à notre histoire figurent à toutes les pages. Il y avait là de quoi per-

mettre le contrôle. Mais on a mieux aimé traiter le tout de falsification et de roman. Il est toujours si facile de se prononcer en bloc ! Je ne parle pas du plaisir secret de trouver qu'un homme de génie a été la dupe d'une comédienne ! J'ai pensé qu'il y avait mieux à faire et qu'il valait la peine de s'informer. Il se trouva que les premières vérifications furent favorables. Des preuves indubitables attestaient la vérité de certaines circonstances. Je fus donc conduit à poursuivre mon enquête.... J'ai déjà dit qu'il existe en Allemagne une variété d'amateurs, connus sous le nom de philologues goethéens, qui emploient leurs loisirs à étudier Goethe, à scruter les moindres circonstances de sa vie, à mettre en lumière tous les personnages, toutes les choses auxquelles sa pensée a touché. Plus d'une fois, ce minutieux travail d'information m'avait fait sourire. Par un juste châtement du ciel, j'ai été piqué à mon tour du démon de la philologie goethéenne. Je ne me flatte pas d'avoir dissipé toutes les obscurités. Mais, en un temps qui apporte une telle ardeur à éclaircir les pro-

blèmes historiques, ces pages feront peut-être sortir des archives de famille ou des registres publics le renseignement décisif mettant fin à tous les mystères....

I

L'OUVRAGE d'où est tiré le drame de Goethe a pour titre exact :

Mémoires historiques de Stéphanie-Louise de Bourbon-Conti, écrits par elle-même.

A Paris, chez l'auteur, rue Cassette, n° 914.
Floréal, an VI.

Chaque exemplaire est revêtu de la signature de l'auteur. Sur celui que j'ai entre les mains, on lit, tracés d'une main ferme, ces mots : *Stéphanie-Louise de Bourbon.*

La première impression que produit ce livre est franchement mauvaise. Le ton déclamatoire — un mélange de Bossuet et de Jean-Jacques, — l'exagération des sentiments, l'invraisemblance

des événements font croire qu'on lit quelque mauvaise imitation de M^{me} de Genlis. Pour continuer ma lecture, j'eus besoin de me dire que beaucoup de belles œuvres ont été composées avec des matériaux détestables. Je m'étonnais seulement que l'auteur d'*Iphigénie* n'eût pas été rebuté dès la première page. Mais à mesure que j'avais dans ma lecture, cette première disposition se modifiait. Les faits devenaient plus précis; les noms propres se présentaient en grand nombre; des documents qu'il ne tenait qu'à moi de consulter étaient invoqués. Enfin, à travers cette phraséologie insupportable, je commençais à percevoir le cri d'une douleur vraie. Combien de sentiments sincères, à toutes les époques, se sont exprimés par une voix de rhéteur et des gestes de théâtre! L'auteur, ainsi qu'on le verra plus loin, avait plus de raisons qu'un autre pour être fait au style oratoire. Je continuais donc de lire, me réservant, après lecture faite, de me former une opinion définitive.

C'est ce récit des Mémoires que je vais d'abord

faire connaître. Je dois déclarer tout de suite qu'il y a des points où je fais des réserves. J'ai pu m'assurer par des comparaisons que l'auteur tait les circonstances qui ne sont pas entièrement en sa faveur : il a cédé à la tentation d'embellir et d'idéaliser son personnage. J'aurai soin de marquer ces désaccords entre la narration et la vérité. Je dirai ce qui me paraît invraisemblable. Quant à certains points où je n'ai pas réussi à voir clair, je ferai appel à la perspicacité de mes lecteurs pour dégager le fond vrai de cet épisode extraordinaire.

Parlons d'abord des parents. L'auteur des Mémoires nous dit que son père était le prince de Conti et sa mère la duchesse de M....

Louis-François de Conti, l'ami de Jean-Jacques Rousseau, est, comme on sait, une des grandes figures de notre XVIII^e siècle. Après avoir servi honorablement à la guerre, il vivait dans une sorte de demi-disgrâce, jouant le rôle de prince populaire, et partageant son existence entre Paris, où il recevait les artistes et les gens de

lettres dans sa demeure splendide du Temple, et sa résidence de l'Isle-Adam, que M^{me} de Boufflers animait de son esprit et de sa grâce. Veuf, depuis bien des années, de la dernière fille du Régent, il avait de ce mariage un fils, le comte de la Marche, personnage médiocre, peu estimé, brouillé avec son père, et s'appliquant en toute chose à prendre le contre-pied de ce que celui-ci voulait et désirait.

Quant à la duchesse de M..., on nous dit que c'est une personne de haut rang, d'une grande beauté, ayant des parents en Italie, et appartenant à la Cour, où elle est liée avec ce qu'il y a de plus grand.

D'après les indications semées dans le récit, il est impossible de ne pas voir de qui il est question. Le nom est d'ailleurs écrit en toutes lettres dans la correspondance manuscrite dont nous parlerons plus loin, et il est imprimé en outre dans les actes judiciaires du temps. Il s'agit de la duchesse de Mazarin, fille du maréchal de Duras, personne non moins célèbre par ses ga-

lanteries que par sa beauté¹. Les livres de cette époque parlent des fêtes magnifiques qu'elle donnait à son château de Chilly, auxquelles les filles de Louis XV ne dédaignaient pas d'assister.

A la différence des écrivains qui cherchent le scandale, l'auteur des *Mémoires* s'attache à pallier la conduite de sa mère. Il ne le fait pas seulement pour le public et dans ses *Mémoires* : il le fait encore dans des lettres particulières qui ont été publiées longtemps après sa mort, et qui n'étaient pas destinées à voir le jour. Dans ces lettres, le nom de cette mère n'est jamais prononcé qu'avec respect et une certaine tendresse douloureuse. C'est pour sauver sa réputation

1. Louise-Jeanne de Durfort-Duras, duchesse de Mazarin, de la Meilleraye et de Mayenne, marquise de Chilly, née le 1^{er} septembre 1735, mariée à Guy, sixième duc d'Aumont, séparée de biens en 1760, et morte en 1781. Elle était l'arrière-petite-fille de Hortense Mancini, nièce du cardinal de Mazarin. C'est elle qui fit construire, de 1768 à 1779, le splendide hôtel du quai Malaquais, annexé depuis 1875 à l'École des Beaux-Arts. Sa fille légitime, Louise-Félicité-Victoire d'Aumont, devint princesse de Monaco par son mariage avec le duc de Valentinois, depuis Honoré IV.

que la duchesse de Mazarin aurait sacrifié cette enfant naturelle : d'après ce qu'on peut entrevoir, des questions d'intérêt ne furent sans doute pas étrangères à sa résolution.

L'enfant, née en 1762, avait reçu à sa naissance le titre assez bizarre de comtesse de Mont-Cair-Zain, ou Mont-Cair-Zina. En ce nom peu ordinaire il faut voir un anagramme des noms de Conti et de Mazarin confondus ensemble. La légitimation aurait été promise par Louis XV.

Les premières années de l'enfant furent confiées à des serviteurs de la duchesse de Mazarin, les mêmes que nous trouverons mêlés à l'histoire de son enlèvement; les mêmes que nous verrons, transfigurés et mis en beau style, dans la tragédie de Goethe. Je suis donc obligé de présenter au lecteur ces domestiques de grande maison qui, je dois le déclarer, se montreront d'une moralité peu recommandable.

En premier lieu, un sieur Jacquet, se disant « ancien officier de la maison du roi » : on sait combien ce nom d'*officier* avait de sens sous l'ancien régime. C'est dans la maison de ce

M. Jacquet, « hors Paris, rue des Fossés-Montmartre », que l'enfant fut élevée jusqu'à l'âge de dix ans.

La nourrice de l'enfant fut une femme Delorme, qui prit plus tard le titre d'institutrice, et qui jouera un rôle considérable. Comme elle a servi de modèle à la Gouvernante de la tragédie de Goethe, nous allons résumer le portrait singulièrement vivant qu'en donne l'auteur des Mémoires.

Mme Delorme ou de Lorme (car les deux orthographes sont tour à tour employées) s'appelait de son vrai nom Grillet; elle était la veuve d'un nommé Martin, marchand colporteur à Lyon. Avant d'être l'éducatrice de Stéphanie, elle avait été sa nourrice. Elle devait être encore assez jeune, car elle aimait encore passionnément la danse, où elle *se dessinait* avec tant d'art (dit son élève), où elle développait des formes si ravissantes, qu'il n'était pas rare qu'on interrompît la danse pour l'admirer. « Grande et bien faite, elle portait sa tête avec beaucoup de noblesse. Son regard était plein de finesse et d'expression,

mais habituellement sérieux et quelquefois même imposant. Il allait jusqu'à l'âme lorsqu'elle voulait prendre son air tendre et caressant. Curieuse et pénétrante, elle se laissait difficilement deviner ; et quand on la fixait attentivement, il était facile de reconnaître qu'elle avait une arrière-pensée et qu'elle voulait découvrir la vôtre. Consummée dans l'art de la dissimulation et de la flatterie, aussi habile à composer ses discours que son visage, le miel semblait couler de ses lèvres. Prodigue d'expressions dictées ordinairement par la sensibilité et le plus tendre dévouement, elle savait s'insinuer dans tous les cœurs et en découvrir les plus secrets replis. Son esprit avait été peu cultivé et ne brillait dans la société que lorsqu'on parlait de fêtes, de modes, de robes et de romans. Son humeur était assez égale : son caractère, souple et prévenant pour ceux dont elle attendait sa fortune, était impérieux à l'égard des domestiques.... Quoique intéressée, elle savait tout sacrifier à l'amour de ses aises. Ma mère eût rougi de pousser aussi loin qu'elle le goût du luxe et de la mollesse.... Je dois ajouter

qu'elle était dans ses manières et ses discours d'une modestie et d'une réserve qui inspiraient une véritable estime pour sa personne.... »

Goethe n'aura qu'à détacher quelques traits de cette peinture pour composer le personnage de sa *Hofmeisterin*. J'ajouterai seulement que j'ai retrouvé, à l'étude notariale où son élève l'a déposée en 1798, une lettre autographe de cette Mme Delorme. Les deux points qui viennent d'être signalés s'y retrouvent : absence de toute éducation, caractère merveilleusement doué pour l'intrigue.

D'après les renseignements que Stéphanie nous donne sur ses premières années, rien n'aurait été épargné pour l'éducation, soit de son esprit, soit de son corps. Nous passons par-dessus ces détails, quoique Goethe, en sa pièce, les ait précieusement recueillis. On ne sait que penser en trouvant le nom de Jean-Jacques Rousseau figurer parmi les maîtres de l'enfant. A ceux qui connaissent le caractère ombrageux du philosophe et son éloignement pour toute occupation suivie, ce nom de Jean-Jacques, prononcé ici, fera venir

un sourire. De toutes les circonstances du récit, celle-ci me paraît la plus difficile à croire. J'ai vainement cherché soit dans les ouvrages de Jean-Jacques, soit dans sa correspondance, quelque allusion à cette pupille. Il est vrai que les *Confessions* s'arrêtent beaucoup plus tôt, et que toute la correspondance de Rousseau se rapportant à cette époque est perdue. Lacune regrettable, car Stéphanie-Louise tient à son titre d'élève de Jean-Jacques presque autant qu'à son nom de Conti. On verra qu'aux contemporains la chose n'a point paru invraisemblable.

Il est certain que l'auteur des Mémoires n'est pas une personne ordinaire. Si elle reproduit en son style le ton déclamatoire de l'époque, elle a aussi des pages d'une réelle élévation. Tout ce qui est sorti de sa plume porte un caractère de force et de noblesse. Elle raconte que dans sa jeunesse on lui fit étudier le grec, le latin, l'italien, le dessin, les sciences, la musique, mais que de tout cela il ne lui est resté qu'un peu de latin et d'italien. Nous la voyons, en effet, employer couramment ces deux langues : en outre, les sou-

venirs littéraires abondent chez elle. Il est vrai qu'on ne peut raisonnablement rapporter tout cela aux années de la première éducation, puisqu'elle est enlevée de la maison paternelle à l'âge de onze ans : mais elle a fait ensuite des séjours dans divers couvents, et elle paraît, durant les quatorze années d'une union mal assortie, avoir beaucoup étendu ses lectures. Les personnes qui ont été en relation avec Stéphanie, soit dans les maisons religieuses qu'elle a traversées, soit lors de sa courte apparition à la cour de Louis XVI, rendent hommage à ses mérites personnels. Neus avons enfin le témoignage d'un écrivain contemporain, Sébastien Mercier, qui, dans son *Tableau de Paris au temps de la Révolution*¹, parle d'elle, raconte qu'elle donne des leçons de littérature et de mathématiques, et conclut qu'elle est la plus instruite de la famille des Bourbons.

Non seulement Stéphanie-Louise avait reçu l'instruction la plus variée, mais elle avait le goût

1. Tome II, chap. 179.

des arts, particulièrement de la musique. Elle était, en outre, habile à toute sorte de constructions mécaniques. Enfin, l'éducation du corps n'avait pas été moins soignée. « On m'accoutuma à supporter sans incommodité les intempéries de l'air, la fatigue, la soif, la faim; à coucher sur la dure, à manger de tout sans dégoût, à ne souffrir d'aucune privation. Pour exciter mon émulation et me donner un camarade d'études, d'exercices et de jeux, on imagina de placer auprès de moi un jeune enfant de mon âge, qui fut habillé en hussard, et qui bientôt fut connu dans la maison et dans le quartier sous le nom de hussard de la petite comtesse de Mont-Cair-Zain. Maîtres d'armes, d'équitation, d'exercices militaires, nous devinrent communs. Nous faisons assaut ensemble, nous montions à cheval ensemble; c'était à qui surpasserait l'autre.... »

Parmi les témoins de son enfance, elle cite le duc d'Orléans, le duc de Chartres (Philippe-Égalité), le prince de Soubise, le comte d'Antraigues. Tous ces témoins étaient morts en 1798, date de la publication : d'autre part, l'*Émile* de

Rousseau fournissait aisément les traits de cette éducation à moitié virile. Toutefois, je dois ajouter que j'ai entre les mains le brouillon autographe d'une lettre adressée par elle, en 1816, au duc de Duras, revenu d'émigration. Elle lui rappelle les services d'amitié qu'elle a reçus de lui en son enfance. Quant aux qualités viriles, quant au courage, c'est ce qui lui manque le moins. Nous la verrons aux côtés du roi pendant les journées les plus orageuses de la Révolution; nous la verrons, en 1793, porter haut le nom de Bourbon, le faire inscrire à son passeport, au risque des arrestations et des emprisonnements qui ne se firent pas attendre, et le signer, en pleine Terreur, sur des actes authentiques. Les registres du district de Lons-le-Saunier nous la montrent, le 23 germinal, an II, déclarant devant des juges inquiets : « La vue du malheur qui menace les membres de la famille ci-devant royale ne peut pas m'engager à démentir en un instant le plan de conduite de toute ma vie¹. » Enfin,

1. Registres déposés à la préfecture du Jura. (Voir *Annuaire du département du Jura*, 1854, p. 319.)

quelques années plus tard, au lendemain de fructidor, parlant de la famille royale, et particulièrement du comte de Provence, à qui elle avait quelques obligations, elle écrira : « Je serais vile à mes yeux, comme à ceux du monde entier, si des considérations pusillanimes retenaient sur mes lèvres l'expression de la plus juste reconnaissance. Je n'ai qu'une crainte, je n'ai qu'un regret, c'est de ne pouvoir proportionner la vivacité de cette expression à l'étendue de ses infortunes¹. »

Nous avons donc, en tout cas, affaire à une personne vaillante et courageuse, et s'il fallait voir en elle une aventurière, comme on l'a soutenu, ce ne serait pas une aventurière mue par des motifs vulgaires.

Stéphanie-Louise raconte que, quand elle eut dix ans, au mois d'octobre 1772, son père lui fit occuper l'hôtel qu'il avait fait préparer pour elle, rue de Cléry, hôtel appartenant à M. de Mondran, grand-maître des eaux et forêts. On lui

1. *Mémoires*, II, p. 184.

donna en même temps un nombre de serviteurs en rapport avec sa naissance; ses domestiques portèrent la livrée de Conti. Elle reçut les titres d'Altesse Sérénissime. Cette dernière circonstance est confirmée par une lettre dont la minute existe encore. Stéphanie nous dit qu'elle fut des fêtes de l'Isle-Adam, et qu'à Versailles elle fut admise à prendre part aux jeux de Madame Élisabeth. Ici, nous sommes obligés de nous en rapporter à elle; mais il est sûr qu'elle ne resta pas étrangère à la Cour, où nous la verrons, vingt ans plus tard, « après sa résurrection », rencontrer un accueil empressé.

Quand eurent lieu, à Fontainebleau, les fêtes en l'honneur du mariage du Dauphin avec Marie-Antoinette (1770), elle reçut la permission d'y assister. « Aussitôt que je fus arrivée, mon père courut m'embrasser. Lorsque je fus dans ses bras, il m'apprit ce que les réticences de ma prudente institutrice n'avaient fait que m'indiquer. Il me fit lire une lettre de Louis XV, dans laquelle ce monarque lui promettait de remplir ses vœux, aussitôt que *sa petite cousine*

serait plus raisonnable, de me donner incessamment le titre et le rang de princesse. Qu'on juge de la joie et de l'ivresse d'un enfant de neuf ans à la lecture d'une pareille lettre. Je voulus l'avoir pour qu'elle ne me quittât plus ; mon père me fit d'abord quelques observations sur l'importance de cette lettre du roi, sur l'abus qu'en pourraient faire *mes ennemis*, si elle venait à tomber entre leurs mains.... Mes prières, mes caresses et mes larmes portèrent le dernier coup à son cœur paternel, et il m'abandonna cette lettre précieuse qui fut pour moi un véritable trésor. Quand j'étais seule, je la lisais et la relisais cent fois ; je la couvrais de baisers et des larmes de ma reconnaissance. »

II

NOUS sommes arrivés au terme de la partie heureuse et brillante de cette vie. L'événement qui en a changé le cours est si étrange, si indigne, qu'on voudrait y voir quelque ténébreux et dramatique roman. Raison de plus pour

examiner avec soin les témoignages qui peuvent servir à établir notre conviction.

On a déjà pu voir que deux personnes avaient intérêt à empêcher cette légitimation : la mère de l'enfant, dont la réputation (déjà bien compromise, il est vrai) serait livrée à tous les commentaires de la Cour ; et le comte de La Marche, qui allait partager avec un autre héritier les titres et les apanages jusque-là destinés à lui seul. La duchesse de Mazarin devait d'autant moins se soucier de cette cérémonie qu'elle venait justement de marier une de ses filles dans le parti contraire au prince de Conti¹. Cependant j'ai peine à croire que ces deux intérêts ligüés ensemble suffisent pour expliquer l'acte extraordinaire dont il va être parlé. Le comte de La Marche était suffisamment protégé par son droit d'aînesse. Une mère, quelque idée qu'on s'en fasse, ne se résout point par elle seule à un coup d'État comme celui que nous allons raconter. J'indiquerai plus loin ce que

1. Avec le comte d'Agenois, fils du duc d'Aiguillon (9 avril 1772).

je conjecture au sujet de cet événement étrange.

On a vu la recommandation de prendre garde *aux ennemis qui veillent*. Justement, à l'occasion de l'affaire du Parlement Maupeou, la mésintelligence du père et du fils était arrivée à son comble. On sait que le prince de Conti, fidèle à ses velléités libérales, avait pris parti pour le Parlement et avait entraîné tous les princes du sang à sa suite : ce fut une raison pour que le comte de La Marche se mît du côté du ministre. Sur l'invitation de l'institutrice, l'enfant faisait ce qui dépendait d'elle pour réconcilier le père et le fils. « Je ne manquais jamais de chercher à justifier mon frère toutes les fois que mon père en parlait avec douleur ou colère.... Celui-ci voyait avec plaisir la chaleur que je mettais à défendre mon frère. Il m'embrassait et disait en soupirant : « ... Ton attachement « pour lui le rend encore bien plus coupable.... »

Faut-il croire que la destinée de l'enfant ait subi le contre-coup de ces dissentiments ? que la possession de la faveur royale ait rendu « les ennemis » plus hardis ? Goethe paraît l'avoir cru,

et il fait intervenir dans sa pièce une lettre de cachet, devant laquelle toute velléité de porter secours est obligée de s'effacer.

Quoi qu'il en soit, le bruit de ces sourdes menées était arrivé jusqu'à l'enfant. Mais que pouvaient les recommandations de prudence sur une jeune fille folle de joie? Tout le monde, dans son entourage, avait reçu ses confidences, tout le monde connaissait le jour fixé pour la cérémonie de la présentation à la cour. C'était pour le dimanche de la Trinité, 6 juin 1773. On en parlait tant, que Stéphanie commençait à redouter elle-même les conséquences de ses bavardages. Elle voyait sa gouvernante s'enfermer des heures entières avec sa mère, sans qu'elle pût deviner de quoi il était question en ces longs entretiens. Puis elle voyait cette même gouvernante lui demander la permission de s'absenter pour aller arranger quelques affaires en Franche-Comté, son pays. « Je ne me doutais pas que c'était pour me faire descendre vivante au tombeau. »

L'auteur des Mémoires s'arrête avec complai-

sance à ces derniers jours de grandeur. Elle retrace le suprême entretien qu'elle a avec son père, qui était venu lui apporter ses dernières instructions. Je transcris ce passage, non pas que je n'y perçoive point un écho de la prose sentimentale de l'époque, mais parce que Goëthe en a tiré une des plus belles scènes de sa tragédie.

« Mes yeux se portaient avec attendrissement tantôt sur ce bouquet de diamants, tantôt sur mon père. Les expressions me manquaient pour lui peindre mon amour et ma reconnaissance.... Il voyait que mon âme était pleine. Lui-même paraissait embarrassé du poids de sa joie. La nuit avançait et nous ne pouvions quitter un si doux entretien. Il fallut pourtant dire ce triste et fatal adieu dont je me suis tant de fois rappelé les détails avec amertume. Mon père m'avait embrassée et quittée ; il revint sur ses pas : « Il faut que je t'embrasse encore, dit-il, car je « ne te verrai plus qu'au moment de ta présen- « tation.... » Nous nous étions encore une fois séparés : ce fut moi cette fois qui courus après

lui pour le rappeler. Je l'embrassai de nouveau et lui demandai la permission de lui prendre une provision de baisers, puisque je devais jeûner si longtemps.... Telle fut notre dernière entrevue. Le dernier jour de bonheur venait de luire pour moi. »

L'exécution du complot devait se faire par les propres domestiques de la petite comtesse de Mont-Cair-Zain : d'abord, Mme Delorme, qui, en tout ceci, joue le premier rôle ; puis une femme de chambre du nom de Leblanc ; puis le beau-frère de Mme Delorme, un sieur Richard, marchand bijoutier ; et enfin le sieur Jacquet, déjà nommé. J'ai omis de dire que Mme Delorme, quoique n'étant plus au printemps de la vie, était liée à lui par un attachement secret et le faisait passer pour son fiancé : circonstance que l'auteur allemand n'a pas négligée. On sait quelle est la force de ces attachements tardifs. Il y faut joindre enfin un prêtre, le père Aubry, chapelain de la duchesse.

Le plan de cette association est parfaitement

odieux : enlever l'enfant, l'emmenner au loin, la faire passer pour morte, et moitié par contrainte, moitié par promesses, la marier avec un homme qui, n'étant pas titré ni noble, lui ôtera toute chance de jamais faire valoir sa naissance et ses droits. C'est pour préparer cette machination que Mme Delorme avait demandé un congé à son élève et s'était rendue en Franche-Comté.

En parente avisée, elle s'était dit qu'autant valait faire profiter sa famille d'une aubaine aussi inattendue. Il se trouvait qu'elle était alliée à une famille de cultivateurs, nommée Billet, qui depuis peu avait pris rang dans la bourgeoisie : le père, Michel Billet, était greffier en la justice de la baronnie de Chevreuse, au village de Cousance ; le fils, Antoine-Louis Billet, remplissait les fonctions de procureur au bailliage de Lons-le-Saulnier. C'est à ce dernier, jeune homme insignifiant et sans éducation, qu'elle destina la princesse.

On nous permettra d'abréger le récit. Ceux qui seront curieux de connaître comment l'enfant fut attirée hors de sa maison, jetée dans une voiture et entraînée sur la route de Franche-Comté, sous

la garde de la gouvernante, devront lire les Mémoires. Goethe, pour qui l'intérêt était, non dans le drame, mais dans les sentiments des personnages, a placé cette scène hors de la vue des spectateurs.

C'est le moment de nous demander ce qu'il faut penser de cet extraordinaire complot. Le premier mouvement est de ne pas y croire. Je le reléguerais volontiers dans le pays des fables, s'il n'en existait pas un témoin difficile à récuser. Dans le livre de Stéphanie-Louise les critiques n'ont pas assez distingué entre le *récit* proprement dit, où l'on peut faire aussi grande qu'on voudra la part de l'imagination, et les *lettres* intercalées dans le récit, qui ne sont évidemment pas de la même main, et qui demandent un examen spécial. Ces lettres, écrites sur le moment même, et datées des différentes étapes du voyage, nous font assister à l'événement. Elles sont de Mme Delorme, qui tient ses complices au courant de son expédition. Par la langue, par le style, par les idées, qui sont de la nature la plus

infime, ces lettres tranchent sur le ton constamment tendu de la narration. Ce qui leur donne encore un caractère de vérité, c'est qu'elles contiennent, comme il arrive dans la vie, des circonstances qui ne se rapportent pas à l'action et qui pour nous ne s'expliquent pas. Et ce qui, encore plus, doit être pris en considération, c'est qu'elles mentionnent des circonstances désagréables pour l'amour-propre de l'héroïne, et que celle-ci, en reproduisant les lettres, a préféré omettre. Après la mort de Mme Delorme, après que fut dissipée l'intimidation qui paraît avoir pesé longtemps sur les acteurs du drame, ces lettres vinrent successivement en la possession de la victime. Je ne voudrais pas néanmoins leur accorder à toutes une égale créance. Celles qui sont venues par le sieur Jacquet, et dont nous avons seulement les copies, me paraissent contenir des interpolations. Mais en dehors de celles-là, il y a en a au moins une qui mérite une entière confiance, car nous en avons l'original, portant tous les caractères de l'authenticité. C'est la lettre adressée le 10 octobre 1773,

de Lons-le-Saulnier, par Mme Delorme à son beau-frère, le sieur Richard. Je l'ai eue entre les mains, car la victime, prévoyant que son récit trouverait des incrédules, l'a déposée dans une étude de notaire où elle se trouve encore¹. A elle seule, cette lettre suffirait pour prouver : 1^o que l'enfant avait jusque-là eu l'état de princesse; 2^o qu'elle avait été emmenée au loin contre sa volonté; 3^o qu'elle allait être mariée, malgré son jeune âge, et en dépit de ses répugnances, à un sieur Billet. Nous la reproduirons plus loin, en rétablissant les passages supprimés dans son livre.

On voit par cette correspondance que les fugitifs, après une halte à Nemours, le 6 juin, qui était précisément le jour fixé pour la cérémonie à la cour, continuent leur route, arrivent le 10 juin, jour de la Fête-Dieu, à Lons-le-Saulnier, et s'établissent d'abord pendant trois semaines à l'hôtel, puis dans la maison Billet. Je passe sous silence la désolation et les résistances de l'enfant,

1. Chez M^e Morel d'Arleux, 82, rue de Rivoli.

ainsi que les manœuvres et discours de son institutrice, qui, d'une façon vraiment surprenante d'habileté et d'astuce, mêlée à des intervalles d'autorité, sut calmer son désespoir, la bercer d'espérances enfantines, faire appel à ses sentiments d'attachement pour son père et d'obéissance au Roi.

Que devenait pendant ce temps le prince de Conti? Ici nous touchons au point le plus énigmatique. Je dois déclarer tout de suite que j'accorde une confiance très limitée à cette partie du récit, où Stéphanie ne parle plus en son nom propre, mais d'après les récits qui lui ont été faits plus tard. Je vais toutefois résumer ce qui est dit dans son livre et ce que Goethe, autant qu'il a pu, a tâché de rendre vraisemblable.

On aurait fait croire au prince de Conti que sa fille était morte d'un accident de chasse. On lui aurait présenté un faux extrait mortuaire, rédigé par le curé de la commune de Viroflay. De ce faux extrait mortuaire, ledit curé aurait fait trois expéditions : l'une pour le père, l'autre pour le roi,

la troisième pour Mme Delorme. Cette troisième expédition se serait, à sa mort, retrouvée dans ses papiers.

Ne voulant rien négliger, je me suis mis à la recherche de cet extrait mortuaire, et j'ai fini par le retrouver¹. En voici le texte :

« Extrait des registres des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse royale de Viroflay-lès-Versailles, diocèse de Paris.

« Le sept juin mil sept cent soixante-treize, a été fait le convoy et enterrement dans cette église de très haute et très puissante dame et très excellente princesse de Bourbon-Conty, comtesse de Montcair-Zina, fille mineure légitimée princesse du sang de très haut et très puissant et très excellent prince Louis-François de Bourbon-Conty, prince du sang, décédée le cinq, âgée d'onze ans, six mois et quelques jours, en présence de M. Benoît-Charles Richard, beau-frère de madame de Lormes, institutrice de Son

1. Chez le notaire précédemment nommé.

Altesse Sérénissime feu madame la comtesse de Montcair-Zina, et Monsieur l'abbé Aubrie, chapelain de madame la duchesse de Mazarin, qui ont signé.

« Collationné à l'original par nous, abbé sousigné, protonotaire du Saint-Siège Apostolique, commandeur de l'ordre sacré et militaire de Christ, camérier comte du sacré palais de Latran, le 15 septembre 1773.

« DUBUT, *Ch. curé.* »

J'avoue qu'en lisant, après un siècle, ce papier tout froissé, tout jauni par le temps, et sur lequel les yeux de la victime ont dû s'arrêter tant de fois, les pensées les plus diverses m'ont traversé la tête. Nous sommes évidemment en présence d'une fraude, car le registre des sépultures de Viroflay, qui existe encore, ne porte nulle mention de ce décès¹. Mais qui trompe-t-on ?

1. Il existe même à deux exemplaires, l'un conservé à Versailles, l'autre à la mairie de Viroflay. Ni sur l'un, ni sur l'autre, n'est mentionné ce décès, quoiqu'on ne constate aucune lacune dans les deux registres.

Ce papier était-il destiné à surprendre, ne fût-ce qu'un moment, la religion du père ? ou est-ce une machination d'autre sorte ? A la suite de cette pièce sont annexés divers certificats de date postérieure (1793, 1795), attestant que c'est bien la signature du curé Dubut, telle qu'on la trouve sur les registres tenus par lui.

Il y a certainement ici des circonstances qui nous échappent. De plus habiles que moi éclairciront ce mystère. Je vais dire néanmoins ce qui me paraît le plus vraisemblable.

On ne peut guère admettre que le prince de Conti ait cru, sur la simple présentation d'un papier, à la mort de son enfant. Il aurait au moins voulu voir la gouvernante, dont le subit départ lui eût donné l'éveil. Y eût-il cru un moment, il eût été détrompé un peu plus tard, car il a encore vécu deux ans, et la jeune fille, intelligente et entreprenante comme elle était, aurait trouvé le moyen de lui faire connaître son existence. Ici je crois bien que les Mémoires nous dissimulent la vérité. J'ai dit plus haut que

les lettres citées au cours du récit ne sont pas toujours entièrement d'accord avec la narration. D'après une de ces lettres, il semblerait que le départ de la jeune princesse n'ait pas été aussi inopiné qu'on pourrait le croire. Dans une lettre de Mme Delorme, deux jours après l'enlèvement, elle dit : « Notre petite comtesse n'est pas aussi résignée que chez sa mère : il s'en faut bien ; elle ne veut plus rien entendre ; elle veut son père ; elle dit qu'elle n'entendait pas partir sans permission ».

On avait donc parlé à l'enfant de son prochain départ. Ce qui prouve encore que ce départ ne s'est point fait subrepticement, c'est que, pour calmer son désespoir, pour lui procurer quelque distraction, Mme Delorme fait venir de Paris le compagnon de ses jeux, celui qu'elle appelle son petit hussard. L'auteur des Mémoires le raconte et les lettres qu'elle cite le confirment. Il y avait donc des communications entre les exilés et la maison d'où ils étaient bannis.

Il est possible que le prince de Conti, sous une pression que nous ne connaissons pas, ait

consenti à l'éloignement de l'enfant. L'émotion du dernier entretien, si vivement dépeinte dans les Mémoires, trouverait ainsi son explication naturelle. L'extrait mortuaire aurait été destiné, non à le tromper lui-même, mais à confirmer vis-à-vis des indifférents le récit de l'institutrice.

On peut supposer que le prince a obéi à un ordre du roi. Mais d'autres hypothèses sont possibles : j'indiquerai ici en quelle direction ont été mes conjectures. L'âge n'avait pas encore soustrait le prince de Conti à l'empire des liaisons irrégulières. Un acte authentique dont il reste deux copies officielles nous apprend qu'avant sa mort, survenue en 1776, il avait pris des arrangements pour assurer l'avenir de deux de ses enfants naturels, l'un né vers 1770, l'autre vers 1773, qui est précisément l'année de l'enlèvement. La mère des enfants n'est point nommée¹. Il se peut donc qu'une main féminine ait dirigé les fils de cette intrigue....

1. Arrangements pris par le prince de Conti pour assurer à deux de ses enfants naturels une rente de 45 000 livres; les deux enfants s'appellent François-Charles-Fauste,

III

J'AI maintenant à parler de ce mariage d'une enfant de onze ans et demi, longtemps bercée des plus hautes espérances, avec un homme qui lui était imposé de force et qu'elle regardait comme cent fois indigne d'elle. Ici, les doutes ne sont pas possibles, car nous avons l'acte de mariage. Pour vaincre la résistance de l'enfant, on l'enferma d'abord six mois au couvent¹. Puis, à moitié étourdie de promesses, on l'emmena à Paris, et, à l'aide d'un faux acte de naissance, lequel, au lieu de onze ans, lui en attribuait dix-huit, on obtint de l'autorité ecclésiastique les permissions nécessaires. On lui donne un tuteur, lequel n'est autre que le marchand-bijoutier Richard, beau-frère de Mme Delorme,

âgé d'environ sept ans, et Marie-François-Félix, âgé d'environ quatre ans. Pièce faite en présence de M. Jean-Joseph de Laborde, 26 mars 1777. (Cabinet de M. Charavay.)

1. Couvent des Dames de Sainte-Marie, à Châlon-sur-Saône.

dont nous venons de trouver le nom sur l'extrait mortuaire. Puis on l'emmène à Viroflay, et là, loin de tout parent, loin de son domicile actuel comme de ses domiciles passés, on la marie avec ce sieur Billet que son institutrice lui avait choisi pour époux.

L'acte de mariage existe au greffe du tribunal de Versailles, où tous les registres de l'état civil du département ont été transportés après la Révolution. On y lit que le 18 janvier 1774, après la publication d'un ban, la dispense des deux autres bans ayant été accordée par monseigneur l'évêque de Rosy, suffragant de Besançon, qui permet aux futurs conjoints de se marier dans telle paroisse qu'il leur plaira... ont été par nous, curé, protonotaire du Saint-Siège apostolique, commandeur de l'ordre sacré et militaire du Christ, camérier, comte du sacré palais de Latran, soussigné, mariés et ont reçu la bénédiction nuptiale, maître Antoine-Louis Billet, procureur à Lons-le-Saulnier, en Franche-Comté... et Anne-Louise-Françoise Delorme, fille mineure d'Étienne Delorme et de Marie

Duclos, de droit et de fait, rue du Coq, de cette paroisse.

Entre autres noms, on retrouve, comme témoin, M. Jacquet.

L'acte est signé : DUBUT, Ch. curé.

Ainsi le même prêtre qui avait signé l'extrait mortuaire, célèbre six mois plus tard le mariage. Gœthe n'a pas manqué de tirer parti pour sa pièce de cet étrange camérier du Pape.

Pour finir avec cet épisode, il faut que je donne le document dont j'ai parlé plus haut; c'est une lettre de Mme Delorme qui nous fait assister d'aussi près que possible à la préparation du mariage. La voici : je rectifie seulement l'orthographe, qui est fantastique.

Elle est adressée au sieur Richard, son beau-frère. Les phrases imprimées en italiques sont celles que Stéphanie a cru devoir supprimer dans ses Mémoires.



De Lons-le-Saunier, le 10 octobre 1773.

« Mon cher beau-frère,

« ...Je suis journellement aux crises ici. On ne pourra pas se dispenser d'aller faire le mariage là-bas. L'extrait en question est trop vieux pour sa petite taille, vous m'entendez¹.... Elle commence à croire qu'on pourra faire de M. Billet un duc et pair, malgré qu'elle dit que c'est impossible. Je vois bien qu'il n'y a que ça qui la mettra de notre bord. Vous dites que vous êtes bien sûr qu'elle n'a pas écrit à monseigneur : cependant je lui ai trouvé dans sa poche deux brouillons, un pour son frère et l'autre pour son père, où elle lui dit que le roi est trop bon pour ne pas lui laisser le beau bouquet de diamant pour ses noces et s'il ne donnerait pas le cordon bleu à son mari. J'ai dit *oui* à toutes ses questions : il n'y a que comme ça qu'on en fait quelque chose. Il faudra peu de monde à la noce : nous ne

1, Elle veut parler de la différence d'âge.

sommes pas au bout. Elle croit signer le nom de son frère à sa noce, elle dit que le curé sera bien flatté d'avoir une princesse mariée chez lui.... Si le lieutenant civil pouvait faire sans elle, tâchez donc, n'épargnez rien afin de rester le moins possible à Paris. Ce sera un rude moment pour nous. Le curé m'a écrit que ma sœur se défiait de quelque chose. *Dites-lui que c'est pour la faire légitimer de mon mari qu'il y a tant de mystère : comme elle (ma sœur) ne sait pas lire, elle pourra en être*¹. Ne lui dites pas que je vous ai écrit. Si le curé persiste, il n'y aura que l'abbé Aubrie qui pourra faire la cérémonie et la confesser, mais toujours dans une campagne. Le curé n'est éloigné que par crainte, aussi rassurez-le donc, que le plus fort est fait pour lui et que je réponde du reste.

« Adieu, mon cher beau-frère. Dans vos lettres, ne lui mettez donc pas Comtesse ni

1. Passage supprimé. Stéphanie, chez qui, comme on a déjà pu le voir, l'orgueil de race est le point sensible, ne supporte pas l'idée qu'on l'ait fait passer pour l'enfant des époux Delorme.

Altesse ou Mont-Cair-Zina. Rappelez-lui la circonstance qui peut l'humilier, et pour n'en plus entendre parler elle consentira à tout¹.

« Mes compliments à nos deux abbés et qu'il ne faut pas perdre courage : tout ira bien.

« Votre sœur,

« DELORME. »

« Voyez donc M. Jacquet de ma part et pourquoi je n'en reçois point de nouvelles, et soyez prudent.

« DELORME. »

Il est inutile de commenter ces pages, dont l'aspect extérieur, le style, l'allure générale, non moins que le timbre de la poste, qui porte sur l'adresse : LONS-LE-SAUNIER, attestent l'indéniable authenticité. Elles prouvent que la personne qui va épouser M. Billet reçoit encore des

1. Autre passage supprimé. Nous ignorons cette circonstance humiliante, probablement quelque faute de l'enfant. Dans une autre lettre, Mme Delorme raconte que l'enfant veut se jeter aux genoux de son père, disant qu'il lui pardonnera sûrement.

lettres où elle est traitée d'Altesse. Ainsi se trouve exclu le soupçon qui a pu se présenter à l'esprit du lecteur, que, la petite princesse étant morte, une autre personne en aurait pris la place. Les honneurs princiers précédemment rendus et soudainement supprimés, l'éloignement par force et par ruse de la maison paternelle, le faux extrait de naissance, le mariage imposé par contrainte, tout cela est attesté.

Les autres lettres, dont nous n'avons pas la minute, peuvent laisser place à plus de doutes. Cependant j'en reproduis ici certains passages, qui ne sauraient guère être contestés, puisqu'ils contrarient jusqu'à un certain point l'idée que l'auteur voudrait donner d'un rapt absolument ignoré du prince de Conti.

De Nemours, le 6 juin 1773,

« Je me suis arrêtée ici, et je vais donner signe de vie à la bonne Leblanc. Ma chère enfant, je n'ai pas assez de force pour exister. Bon Dieu! qu'il est terrible pour moi que j'aie été choisie pour être forcée pour cette commission....

Je ne sais pas si c'est la colère, la peur ou le désespoir, mais j'ai cru qu'elle était morte. Tu ne saurais croire, ma chère Leblanc, toute ma peine. Je suis perdue si on sait que je m'arrête; ainsi ne dis à personne que je t'écris d'ici. Quelques sévères que soient ces ordres, je ne peux les suivre. Il m'arrivera tout ce qu'on voudra; je ne puis être cruelle : cette petite a des convulsions. Je l'ai mise sur un lit dans cette maison : elle s'y est un peu endormie depuis quatre heures. Je suis à son chevet; elle s'éveille à tout quart d'heure : ce qui m'inquiète, c'est qu'elle n'a point voulu de ses poupées.... Elle répète : « Papa m'a dit qu'il ne fallait plus jouer à la poupée, afin que toute la cour, dans sa surprise, dise au moins que je suis raisonnable. Mon bouquet.... C'est aujourd'hui.... » J'ai fait signe à la servante de lui faire croire que nous n'étions pas encore à la Trinité; et c'est ce qui fait que je la tiens au lit, pour qu'elle ne s'aperçoive pas de la fête¹. Rien ne peut la distraire : il était bien inu-

1. La Trinité, en 1773, tombait en effet le 6 juin. On

tile de lui laisser son hussard; elle ne s'en amuse plus. Bien au contraire, elle veut qu'il lui annonce ses chevaux.... A midi, je repartirai. Je n'ai pas envie de la déposer encore à Châlons; ainsi ne m'y écris pas. En attendant mes nouvelles, songe bien à tout ce qui est ordonné et prie Dieu pour moi.... »

De Lons-le-Saunier, le 11 juin 1773.

« Je n'ai qu'un instant pour profiter du courrier qui arrive et qui va repartir. J'ai arrêté ici pour la procession d'hier¹. De grâce, soyez sur vos gardes, et qu'au nom de Mont-Cair-Zain la douleur se renouvelle sur votre physionomie. Je viens de recevoir des ordres que si la chose manque... nous sommes perdus. Redoublez d'activité et de précautions. »

De Lons-le-Saunier, le 8 octobre 1773.

« ... Si, lorsqu'on confia à mes soins le berceau et l'éducation de la fille de ce grand prince

voudra bien me pardonner cette vérification que, pour plus de sûreté, j'ai cru devoir faire.

1. La Fête-Dieu.

du sang, on m'eût prédit le rôle qu'on exige de moi aujourd'hui, j'aurais bien abandonné de bon cœur toutes les richesses qui me furent promises. Ah! que ne m'a-t-on laissé pleurer ma fille! Que je regrette mes premières larmes!... Je ne puis échapper à l'échafaud que par une vertu qui me surprendrait moi-même d'un enfant de cet âge. Crois-moi, profite de ta liberté, car jamais princes de Conti ne pardonnerent d'être trompés. Eh! que ferait celui-ci qui regardait sa fille comme son Dieu? Ah! puisse-t-il en revenir autant de bien et autant de bonheur au comte de la M^{che} que j'en éprouve de tourment! Adieu, ma chère Leblanc, puisse-t-il ne pas être le dernier de ma vie....

« Je vous conseille de ne pas prendre votre passe-port à votre nom et pour cela ne vous y présentez pas en grand deuil. »

De Lons-le-Saunier, ce 8 soir octobre 1773.

« ... Je pense que lorsque vous aurez lu ma précédente, vous ne songerez qu'au conseil que je vous y donne; calculez ma peine, calculez le

sort qui nous menace si notre petite princesse ne se résigne pas. Si elle persiste.... Où en suis-je? où en êtes-vous vous-même?... Je m'attends à ma perte, et cependant je me tiens à mon poste. Ah! pauvre Leblanc, vous ne savez pas toutes mes inquiétudes!... Ne vous occupez donc que d'un prompt départ, songez qu'il veille peut-être autant d'espions autour de l'hôtel qu'auprès de moi.... »

Je laisse à de plus pénétrants de découvrir ce qu'il y avait sous ces réticences et ces terreurs.

IV

L n'entre pas dans mon sujet de faire des réflexions sur un acte qu'il faut, pour employer les termes les plus mesurés, qualifier de coupable machination. Ce qui en redouble l'odieux, c'est l'idée que la chose s'est faite en plein jour, à la Cour la plus polie de l'Europe, presque sous les yeux des plus hauts personnages de la monarchie, et que de bas et méprisables valets ont

disposé du sort d'une enfant bien douée, naguère promise à la vie la plus heureuse. Mais l'histoire de Stéphanie ne s'arrête pas là. Par un singulier revirement, nous la verrons reparaître à la cour, redemander ses titres, et offrir son assistance à ces grands qui n'avaient eu pour elle que persécution ou indifférence.

On devine ce que devait donner un mariage contracté sous de tels auspices : le mari, partagé entre de vagues idées de grandeur et ses modestes occupations, poussé à la dépense par sa dot¹, mais retenu dans ses habitudes bourgeoises par la crainte d'ébruiter un secret d'État ; la femme, se considérant toujours comme princesse de sang royal et continuant de vivre par la pensée à Versailles. Dans une lettre au duc Decazes écrite de longues années après, elle assure « que jamais son mari n'osa s'asseoir en sa présence ». A la mort de Louis XV, rien ne put l'empêcher de porter le deuil. Elle ne cessait d'envoyer lettre

1. Vingt mille francs, outre deux contrats de rente viagère « créés par une invisible main ».

sur lettre au prince de Conti, sollicitant son retour en grâce.

Mais je ne veux pas arrêter le lecteur à l'histoire, moitié pénible, moitié comique, d'une union qui, s'il faut en croire l'auteur des Mémoires, n'exista jamais que pour la forme. Une fois, elle essaya de se sauver de chez elle : elle voulait, à la mort du prince de Conti, aller trouver sa mère en Italie ; elle fut rejointe à la frontière de Suisse. On riait dans le pays de ce procureur allié par son mariage aux Bourbons, mais, en réalité, si mal et si peu marié. Dans un recueil intitulé : *Annuaire pour le département du Jura* (1854), un honorable érudit, inspecteur des monuments historiques, M. Désiré Monnier, raconte qu'il a encore vu en sa jeunesse (vers 1811 ou 1812), à Cousance, une sorte de théâtre mécanique construit par Stéphanie, et dont elle parle dans ses Mémoires. La jeune femme du procureur, qui s'amusait encore à la façon d'une enfant, y avait placé des personnages allégoriques représentant l'histoire de sa vie. On y voyait une méchante femme qui l'enlevait de son palais. Le même écri-

vain transcrit différentes lettres adressées par elle durant ses années de mariage à des notabilités de la Franche-Comté, à M. Ébrard, à l'avocat Vernier, qui depuis ont fait partie de nos assemblées : ces lettres, d'une parfaite dignité, sont en accord avec les Mémoires. Il cite enfin le témoignage d'un de ses compatriotes qui se souvenait d'avoir assisté, encore enfant, à la réception triomphale faite par les jeunes gens du pays (car le secret avait transpiré) à « la Princesse ».

On aimerait de savoir ce qui se passa, durant ces quinze années de retraite forcée, dans l'âme de la jeune femme. Il n'est pas douteux qu'elle les employa à des lectures sérieuses, principalement Rousseau, dont elle devint de plus en plus l'élève.... Tout le monde connaît le prestige des souvenirs d'enfance : ce nom lui représentait la maison paternelle, des études interrompues, tout un passé illustre, subitement évanoui.

Le style dont elle prit l'habitude reproduit le ton pathétique du philosophe de Genève. On a prétendu que les Mémoires n'étaient pas de sa main : il est possible qu'elle se soit fait aider, mais

en tous ses écrits, placets, pétitions, déclarations faites devant les tribunaux, nous retrouvons le même ton. Les grands sentiments, noblement exprimés, lui sont naturels. De croyances religieuses proprement dites, en dépit des séjours dans les couvents, elle n'en avait pas : sa religion est celle du *Vicaire savoyard*. Mais elle a une élévation d'idées à laquelle ses ennemis ont été obligés de rendre hommage. Ceux qui voudraient voir en elle une intrigante cherchant à capter un héritage méconnaîtraient ce caractère. C'est la gloire du nom qu'elle réclame, elle s'exposera aux pires extrémités, mais elle ne renoncera pas à l'honneur du plus noble sang qu'il y ait dans l'univers. Repassant dans sa tête les annales des Conti, alliés de la maison de Bourbon, de la maison d'Orléans, de la maison de Condé, se rappelant tous les maréchaux qu'a donnés à la France la famille de sa mère, une sorte d'ivresse s'empare d'elle. Jamais princesse légitime ne porta si loin l'orgueil de la naissance et le respect de son nom. Ainsi a-t-elle été jusqu'au bout. A la fin de sa vie, pauvre et

malheureuse, nous la voyons solliciter du ministère les moyens de passer en Amérique; mais elle refuse tout secours, s'il ne lui est donné sous son vrai nom : Bourbon-Conti. Nous pouvons sourire de cette invincible persévérance qui touche à l'idée fixe. Mais elle est accompagnée d'une vraie et naturelle générosité de cœur. Jamais un mot méchant ne lui échappe contre ceux dont elle a le plus à se plaindre : elle a pour eux des reproches émus, mais non des paroles de rancune. Son premier mouvement, s'ils sont frappés du sort, est d'accourir. C'est ce côté du caractère qui a touché Goëthe : c'est par là qu'il a eu l'idée du personnage dont nous aurons bientôt à parler.

V

J'ARRIVE maintenant au moment où, âgée de vingt-six ans, elle fait sa rentrée dans la vie au grand jour. Sa geôlière était morte; parmi les papiers de la défunte, la jeune femme trouva les preuves écrites qui lui manquaient jusque-

là¹. D'un autre côté, l'ancien ami de Mme De-lorme, le sieur Jacquet, par une volte-face comme le Palais de Justice en voit encore fréquemment, lui avait livré toutes les pièces de conviction qui étaient restées entre ses mains². Armée de ces documents, et précédée du bruit de ses malheurs, elle se rapprocha peu à peu du monde où s'était passée son enfance.

Pour une jeune femme sans appui, il n'y avait, une fois sortie de la famille, d'autre asile décent que le couvent. Elle entra d'abord à la Visitation de Sainte-Marie de Gray, où la rancune de son vindicatif époux la poursuivit encore. Puis, après quinze mois d'une sévère claustration, elle se fait admettre à l'abbaye royale de Meaux, où elle avait retrouvé une ancienne amie dans la supé-

1. C'est ainsi qu'il faut comprendre les mots : « J'ai fait une découverte précieuse... », qui, dans la notice de la Biographie Michaud, écrite sous l'empire d'une hostilité manifeste, sont séparés de leur contexte.

2. En raison de ces révélations, l'auteur des Mémoires lui donne une absolution à laquelle l'historien ne peut souscrire. Le sieur Jacquet, à ses autres qualités, joint une hypocrisie qui le rendait digne de servir de modèle au *Secrétaire* de la pièce de Goethe.

rieure. Des attestations flatteuses lui venaient; on rendait hommage à la noblesse de ses manières, à la dignité de son attitude. « Elle nous a été recommandée, dit l'abbesse, par tout ce qu'il y a de plus respectable dans la province de Franche-Comté et l'abbaye de Remiremont. » Le directeur de la communauté, vicaire général du diocèse de Meaux, M. Forget, eut alors une idée singulière : il s'avisa qu'il fallait lui donner un nouveau baptême. La cérémonie eut lieu le 7 octobre 1788 : le prince de Beauvau y assista comme parrain, et l'abbesse, Mme de Lentilhac de Gimel, comme marraine.

Cependant, bien des choses étaient changées à Versailles, depuis l'époque où, un jour de l'année 1773, elle avait été emportée au loin en chaise de poste. Ce n'était plus le temps où, devant un ordre vrai ou supposé du roi, toutes les résistances s'effaçaient, où l'existence de chacun était à la merci d'un signe de la Cour. L'autorité royale était discutée, les princes du sang eux-mêmes prenaient part à l'effervescence générale. On vit alors un fait singulier, quoique

au fond très explicable. Tandis que de plus proches avaient l'air de se détacher, elle, qui n'avait connu que les disgrâces, n'hésita pas à se ranger parmi les partisans décidés de l'autorité royale : non qu'elle se lançât dans un parti politique, c'est comme fille des Conti qu'elle jugea que sa place était auprès du trône. Ayant beaucoup souffert, beaucoup lutté, elle se tourna tout naturellement vers celui en qui, selon ses idées, reposaient tous les droits.

La fidélité à la famille royale, qui devint l'instinct dominant de sa vie, se fortifia du sentiment de la reconnaissance. *Monsieur*, frère du roi, lui fait porter une lettre par un de ses gentilshommes, le comte de Cossé, pour prendre connaissance de ses besoins : il lui fait dire qu'il se souvient très bien de son nom et de sa personne¹. Louis XVI, instruit par son frère, annonce qu'il va d'abord lui donner à l'abbaye

1. La lettre de *Monsieur*, citée *in extenso* dans les Mémoires, est reproduite par elle vingt ans après (1819) dans une pétition à ce même prince, devenu Louis XVIII. (Bibliothèque nationale, Ln 27 834.)

du Val-de-Grâce un appartement plus en rapport avec sa naissance. Madame Élisabeth accueille son ancienne compagne de jeux avec une exquise bonté, et lui rend ce nom de *cousine* dont autrefois elle était si fière et si heureuse.

Un libelle anonyme publié en 1810, et dont nous reparlerons plus loin, met en doute les faveurs de la famille royale. On n'aurait pas osé s'en vanter si tous les intéressés n'avaient disparu. Cette assertion est d'abord inexacte en ce qui concerne le comte de Provence. Ensuite, sans vouloir affirmer que, dans l'effusion de sa reconnaissance, la princesse nouvellement reconnue n'ait pas un peu forcé le ton, nous pouvons opposer à cette allégation un témoignage contemporain. La *Gazette des Tribunaux*, en mai 1791, rend compte du procès que la comtesse de Mont-Cair-Zain soutient, devant le tribunal du sixième arrondissement, contre son mari, pour obtenir la séparation : au cours de sa plaidoirie, l'avocat de la demanderesse, M^e Thilorier, mentionne, comme une chose connue de tout le monde, les marques d'intérêt

de la famille royale, qui a donné des ordres pour la faire sortir de son précédent couvent, et qui a pris soin de sa santé avec une sollicitude vraiment paternelle¹. En 1791, le roi était encore en possession de sa couronne, personne n'aurait osé devant un tribunal, et en présence d'un avocat de la partie adverse, parler de telle sorte, si les faits n'avaient été de notoriété publique.

Une seule chose pourtant n'avait pas changé : l'attitude de son frère, le comte de La Marche. Ce prince, alors âgé de cinquante-quatre ans, ne voulut rien connaître de cette sœur, dont il ne pouvait cependant avoir oublié l'existence. Il refusa de la façon la plus péremptoire d'entrer en relation avec elle. On a les billets qu'il lui fit tenir en réponse à ses déclarations de bonne et fidèle sœur : il ne se peut rien de plus glacial ni de plus méprisant. Il continua donc d'être le malheur de sa vie et il le fut jusqu'au bout et jusqu'après leur mort à tous deux, car les doutes que cette attitude faisait naître devaient survivre

1. *Journal des nouveaux Tribunaux*, 1791, p. 382.

à l'un et à l'autre. Un fait résume les relations du frère et de la sœur : le 14 juillet 1789, ayant entendu dire que la vie de son frère est en danger, Stéphanie accourt, lui offre un asile dans la maison qu'elle occupe, parle, selon son tour d'esprit porté aux choses extrêmes, de mourir à sa place.... Le comte n'en est pas touché : il lui fait répondre qu'il n'a pas l'honneur de la connaître et que son père ne lui a jamais parlé d'elle. Elle lui écrit de nouveau : « Nous avons le même père : je ne demande pas que Votre Altesse en fasse l'aveu public ; je sens quelles en seraient les conséquences, et je ne connais pas l'ambition. Ce que je désire, c'est qu'Elle ajoute à l'intérêt que Monsieur prend à moi, par l'aveu secret que j'ai l'honneur de lui appartenir. » La réponse est toujours la même : il n'a rien à lui dire. Quant à des secours pécuniaires, il est dans l'impossibilité d'en offrir, ses revenus, déjà grevés de dettes, étant arrêtés, et sa première obligation étant de faire honneur à ses engagements.

Devant un refus qui peut jeter des doutes dans

les esprits, la pauvre suppliante est obligée, bien malgré elle, de demander à la justice une décision en règle. Elle sollicite la formation d'un tribunal de famille. Le comte de La Marche est cité à comparaître devant *Monsieur*, frère du roi; rendez-vous est pris en son palais, à l'issue de la messe, heure de midi. Mais, au lieu d'accepter le débat, le comte de La Marche oppose des difficultés de forme, fait traîner l'affaire en longueur, va jusqu'à invoquer la nullité de tout acte auquel le mari, M. Billet, n'aurait pas donné son autorisation....

Tandis que la plaignante, ainsi ajournée, se rend en Franche-Comté, pour demander une sentence de séparation qui lui rende sa liberté, les événements se précipitent à Paris. Cette Cour, cette société où elle aspire à prendre sa place, n'existe bientôt plus. A son retour, changement complet : toute cette splendeur a l'air de s'être abîmée sous terre; le frère du roi est parti, le roi est à moitié prisonnier. Alors la fille du prince de Conti va occuper la place à laquelle sa naissance lui donne droit. Au 20 juin, au 10 août

1792, se souvenant de son éducation militaire, elle se glisse, sous un déguisement masculin, parmi les derniers fidèles de la royauté. « Après ce qui avait été fait pour moi, le sacrifice de ma vie n'avait plus le mérite du dévouement; ce n'était plus que l'accomplissement d'un devoir : il (le roi) avait droit de compter que je me jetterais au-devant de tous les coups qu'on voudrait lui porter.... » Et elle ajoute en vraie élève de Rousseau : « S'il se trouve un mortel pour me blâmer, je ne veux ni de son intérêt, ni de son estime. »

Il semble que Louis XVI ait été touché et quelque peu surpris de cet attachement, auquel les membres réguliers de la famille ne l'avaient pas habitué. Les marques de sa reconnaissance témoignent de l'ancienne munificence royale. Une pension de douze mille livres avait d'abord été concédée : une seconde pension de vingt-cinq mille est accordée à la suite du 20 juin¹. L'inten-

1. « Je prie M. de Septeuil, trésorier de la liste civile, de payer à Mme la princesse Stéphanie-Louise de Bourbon le premier quartier de la pension de vingt-cinq

dant de la liste civile, M. de La Porte, est lui-même étonné de l'étendue des largesses royales. Mais peut-être, en la récompensant de cette façon, l'infortuné roi avait-il quelque arrière-pensée, peut-être songeait-il à ses enfants. Un dévouement de cette sorte était devenu précieux.

« Je ne dois pas vous dissimuler, écrit l'intendant de la liste civile, que ceci est plus encore le prix de votre conduite et de l'attachement personnel que vous avez montré dans les circonstances.... Sa Majesté en est bien visiblement touchée.... Soyez bien persuadée qu'une telle conduite ne s'effacera jamais! Le Roi me l'a répété, en m'en faisant observer le désintéressement.... » Dans une pétition à la Convention

mille livres que Sa Majesté a promis de lui accorder, indépendamment de celle de douze mille livres qui date du premier juillet dernier, dont le roi vient de me renouveler l'ordre, afin que ces deux pensions ne fassent qu'un seul brevet.

« L'intendant de la liste civile,

« LAPORTE.

« Paris, 8 août 1792.

« Monsieur de Septeuil, rue Neuve-des-Capucines. »

dont nous parlerons plus loin, Stéphanie déclare (sans en faire gloire et sans rien cacher) qu'au moment de son arrestation on avait trouvé sur elle une lettre de Louis XVI portant ces mots : « ... *Je vous recommande ma fille. . .* » Ce fut même la pièce de conviction qui la fit emprisonner.

Ce qui donnait au dévouement de la jeune femme une physionomie particulière, et presque paradoxale, c'est qu'elle ne pouvait s'empêcher d'y mêler le souvenir de son éducation première. Elle se croyait encore au temps où son père conversait familièrement avec les philosophes. A tout instant le nom et l'éloge de Rousseau reparaissaient sous sa plume ou dans sa bouche. Elle nous en a conservé elle-même, sans peut-être y faire attention, une preuve curieuse. M. de La Porte, à la fin de la lettre respectueuse et paternelle qu'il lui adresse, et qu'elle cite dans ses Mémoires, dit qu'il lui renvoie son portefeuille rempli de notes et de documents : et il ajoute doucement que ce n'était peut-être pas le moment de produire les pièces de Jean-

Jacques à Sa Majesté; que, d'ailleurs, on n'a jamais douté de cette éducation¹.

Elle fut donc témoin de la prise des Tuileries. « Nous étions là (au 10 août) un certain nombre dont toute l'ambition était de mourir avant le roi, si l'on perçait jusqu'à lui. Lorsqu'il se rendit au Corps législatif, nous voulûmes le suivre; il nous le défendit. Je ne portais ni mes idées, ni mes vœux au delà de sa vie.... »

Le 10 août n'annula pas entièrement l'effet des libéralités royales². Le ministre Clavière lui

1 Mémoires, II, p. 233.

2. On n'a pu retrouver le brevet de la seconde pension, qui fut accordée, comme on a vu, trois jours avant le 10 août. Mais voici une attestation qui ne laisse subsister aucun doute sur la première; ce document est conçu en des termes qui ne permettent pas d'y voir un certificat de complaisance :

« Je, commissaire liquidateur provisoire de la ci-devant liste civile, certifie que la citoyenne Amélie-Gabrielle-Stéphanie-Louise de Mont-Cair-Zain, fille majeure légitimée, jouissait sur les aumônes de Capet d'une pension de douze mille livres, laquelle a été réduite à quatre cents livres par le décret du 17 germinal de l'an II.

« A Paris, ce 24 nivôse, an III de la République. — HOQUET. »

délivre une provision sur la liste civile : il l'engage en même temps à faire prononcer le divorce. Stéphanie-Louise se met donc en route : mais dès la première étape elle est arrêtée. En arrivant à Chàlon, elle est informée qu'un décret ordonne d'emprisonner tous les membres de la famille des Bourbons. Étant malade, elle obtient un adoucissement : au lieu d'être emprisonnée, elle sera simplement surveillée. Elle est enfermée à l'hôpital.

« Me voilà dans la grande salle des pauvres, au milieu des morts et des mourants. Je crus que pour cette fois enfin le terme de mes misères était arrivé. J'avais une boîte d'argent qui renfermait le médaillon où est le portrait de mon père, et n'osant confier à personne ma dernière volonté, ou, pour mieux parler, mes derniers sentiments, je les grave moi-même sur cette enveloppe du médaillon.... O vous, qui que vous soyez, où que vous soyez, je vous prie et vous conjure, au nom du Dieu vivant, de le remettre à mon frère, dont j'oublie les torts, et pour qui, comme pour moi-même, comme pour

tous mes ennemis et mes persécuteurs, j'implore ce Dieu de miséricorde¹. »

Heureusement sortie de cette première captivité, la pauvre plaideuse continue sa route. Elle s'en va à Cousance, étant obligée de demander le divorce au domicile de son mari. Aux délais opposés par celui-ci, viennent se joindre la maladie, de nouvelles arrestations.... Je n'ai pas le courage de donner en détail cette longue série de misères. Un commissaire de la Convention, le citoyen Prost, la traite avec une certaine humanité. Ayant enfin obtenu la dissolution de son mariage, elle revient à Paris. La Révolution avait fait son œuvre : le roi, la reine, Madame Élisabeth ne sont plus.

Elle demande alors d'être enfermée au Temple avec la fille de Louis XVI. Une première fois, avant la mort du dauphin, elle avait brigué cette faveur. Hérault de Séchelles, un peu surpris, lui avait répondu que « si après de mûres réflexions elle persévérerait dans sa demande, il se prêterait

1. Dans les Mémoires, cette sorte de testament est donné à la fois en français et en latin.

à ses désirs ». A quoi elle se hâtait de répliquer : « Vingt années de réflexions ne me feraient ni changer, ni balancer un seul instant. Je n'ai calculé aucun danger. Obtenez-moi cette permission, je la regarderai comme un bienfait. »

Cette fois elle s'adresse aux Comités de Salut public et de Sûreté générale. « C'est à sa personne seule que je désire être attachée irrévocablement, quelque part que son destin l'appelle. Si elle était condamnée à une éternelle captivité, je lui consacrerai de même le reste de mes jours. » Après mille démarches, sa demande est enfin agréée le 30 thermidor an III¹. Elle rentre, au bout de vingt ans, dans cette demeure du Temple, bien transformée, il est vrai, où elle retrouve les souvenirs de sa première enfance.

La première entrevue avec Madame est des plus affectueuses. D'autres entrevues lui suc-

1. « Le Comité de Sûreté générale autorise les gardiens et concierges du Temple à laisser communiquer Stéphanie-Louise de Bourbon avec Marie-Thérèse-Charlotte de Bourbon, sa cousine, tous les jours, en présence de la personne de confiance donnée à cette dernière. »

cèdent. Déjà elle espère suivre Marie-Thérèse, dont on négociait alors l'échange, quand soudainement la permission d'entrer à la prison lui est retirée, et, qui pis est, sur la demande de la prisonnière. La pauvre femme se perd en conjectures sur les motifs de ce refus, où elle reconnaît les manœuvres de ses ennemis. Je crois qu'il y faut chercher une explication plus simple : les façons un peu débordantes, les récits trop mouvementés de cette nouvelle cousine avaient pu étonner, avaient pu indisposer une personne déjà assez éprouvée par ses propres malheurs. L'élève de Jean-Jacques a d'ailleurs conscience de ce défaut : dans les lettres qu'elle écrit à son frère, elle lui promet « que le respect la contiendra dans les justes bornes : quelque puissant que puisse être le cri de la nature, je saurai lui résister ».

Privée de tout appui, de toute ressource, elle s'adresse à la Convention : sa pétition¹ nous la

1. *Mémoire de Stéphanie-Louise de Bourbon à la Convention nationale et au Peuple Français*. An IV de la République. (Bibliothèque nationale. Ln 27 4831.)

montre « réduite sur un lit de sangle, dans un cabinet, près d'un grenier, dans la section du Théâtre-Français, environnée d'ouvriers dont le marteau la prive de repos jour et nuit, malade, sans secours et sans personne à ses côtés pour la soigner ou la consoler ».

Enfin, avec le gouvernement du Directoire, de meilleurs temps parurent venus. Un décret du mois de juin 1797 ayant levé le séquestre sur les biens des Bourbons restés en France, une Commission de trois membres¹ est nommée par le Corps législatif pour examiner les réclamations de la citoyenne Stéphanie de Bourbon. Nouveau changement à vue : le 18 fructidor fait disparaître la Commission. Mais un peu plus tard, grâce à quelques représentants², une pension lui est accordée, une maison d'émigré, rue Cassette, d'un revenu suffisant, est mise à sa disposition.

C'est à ce moment, c'est sur cette accalmie passagère que finissent les Mémoires (1798).

1. Pichegru, Couchery et Boissy d'Anglas.

2. Parmi les représentants qui lui furent favorables, elle cite les citoyens Benezech et Ramel.

Une certaine philosophie résignée en remplit les dernières pages. « Dans les palais, dans les maisons ordinaires, dans les chaumières, j'ai partout retrouvé les mêmes passions, les mêmes hommes, les mêmes instincts. La dimension des objets fait toute la différence.... Ce qui caractérise spécialement mon sort, c'est l'acharnement avec lequel mon état a été constamment disputé; c'est cette multitude de crimes, de faux dignes du plus honteux châtement qu'on a commis pour m'ôter de la place que la nature m'avait assignée. »

VI

C'EST alors que la dernière des Conti aurait dû mourir. Sa destinée était achevée : elle avait souffert, elle avait lutté, elle avait pardonné à ses ennemis; en son livre, elle laissait un récit de ses malheurs, une vivante image de sa personne. Aucun intérêt digne d'elle ne pouvait désormais donner de prix à sa vie. Mais le sort est souvent plus grand inventeur d'infortunes

que l'imagination du plus fertile romancier. Le sort lui réservait encore une longue suite de misères qui ne devaient même pas avoir pour compensation le mérite du danger. Je n'en donnerai qu'un court résumé, sachant combien vite l'attention se lasse au spectacle monotone d'un malheur ininterrompu.

Si tous les gouvernements eurent soin de maintenir la modique pension qui lui avait été allouée sur le budget, aucun n'eut à cœur de réparer les torts du passé. En vain elle multipliait ses suppliques. J'ai sous les yeux la requête manuscrite qu'elle adressait, l'an X, au Premier Consul, se faisant recommander par le roi d'Etrurie, « son cousin »¹. On n'eut aucun égard à cette voix qui semblait sortir de l'autre monde. Un peu plus tard, en 1805, elle fut dénoncée pour opinions contraires au gouvernement : la police découvrit dans sa misérable chambre, rue

1. Je dois la communication de cette pièce, ainsi que de plusieurs autres se rapportant aux différentes époques de sa vie, à l'obligeance de M. Charavay, que je prie de recevoir ici mes remerciements.

Gît-le-Cœur, des souvenirs royalistes. Napoléon n'aimait pas qu'on remuât ces vieilles histoires du passé. Stéphanie fut interrogée, puis mise en surveillance à Orléans¹. Elle y passa les années de l'Empire. On raconte que quand, en 1808, à la suite des affaires d'Espagne, Charles IV fut conduit à Compiègne, la pauvre femme, quoique déjà infirme et malade, fit le voyage pour le saluer au nom de la maison de Bourbon. Une si longue et si étrange accumulation de malheurs avait quelque peu dérangé sa raison. Une seule idée survivait : affirmer son état de princesse, soutenir l'honneur de la famille royale.

Ni l'avènement de Louis XVIII, ni la mort du comte de La Marche, décédé sans enfants, à Barcelone, en 1815, ne paraissent avoir beaucoup amélioré son sort. Il semblerait que le gouvernement de la Restauration, que le comte de Provence qui s'était autrefois occupé d'elle, dussent prendre à cœur de réparer les injus-

1. Les pièces relatives à cette dernière période de sa vie se trouvent aux archives d'Orléans et aux Archives nationales, F⁷, 6852 (pièce 34).

tices du passé. Mais elle avait eu des torts difficiles à oublier : elle s'était adressée à la Convention, elle avait reçu les secours du Comité de Sûreté générale ; c'en était assez pour qu'elle parût peu intéressante. Cependant nous la voyons correspondre avec quelques amis de sa première enfance ; mais les survivants de la cour de Louis XV se faisaient rares ; elle vécut donc de plus en plus abandonnée et ignorée. Ses Mémoires, après avoir un instant ému l'opinion, étaient ensuite tombés dans l'oubli. Elle avait eu, en 1810, le déplaisir de voir paraître un long et grossier factum écrit contre elle, peut-être sous l'inspiration de son frère, « par un homme présenté à l'ancienne Cour » — d'ailleurs très plat devant la nouvelle¹. Les faits les mieux prouvés sont niés ou défigurés dans cet écrit,

1. *Histoire tragi-comique de la soi-disant princesse Stéphanie-Louise de Bourbon-Conti*. Besançon et Paris, 1810. (L'auteur est le pamphlétaire Barruel-Beauvert, connu par divers libelles au temps de la Révolution. Compris dans la déportation du 18 fructidor, il parvint à s'échapper, fut détenu après le 18 brumaire, et finalement interné en Franche-Comté.)

qui est pourtant la source où ont puisé tous les auteurs de notices.

Elle mourut à Paris, le 29 mars 1825, dans un état (disent les biographies) voisin de l'indigence.

La qualification d'aventurière que le pamphlétaire prodigue à toutes les pages est restée attachée à la mémoire de Stéphanie de Bourbon-Conti. C'est l'épithète dont les dictionnaires historiques, à commencer par la *Biographie universelle*, font suivre son nom. Il semblerait donc que la félonie de 1773 ait eu le dernier mot, que tout ce courage, toute cette énergie aient été dépensés en pure perte. Les voix qui, de loin en loin, se sont élevées en sa faveur, n'ont eu aucun écho. Moi-même, — quoique juge assurément désintéressé, conduit par la pure curiosité littéraire à m'occuper de cet épisode — je ne serai peut-être pas plus heureux. Je me figure d'avance les doutes et les ironies qui m'attendent.... Mais je m'en console aisément en songeant qu'il y a eu au moins un homme qui, à la lecture de ces Mémoires, a pensé et senti de même. Avec lui, en sa compagnie, on peut se

tranquilliser. Mon seul regret est de venir trop tard, pour mettre sous ses yeux la preuve que son instinct, en la prenant pour héroïne d'une de ses belles œuvres, ne l'avait pas trompé....

Ceci me fait songer qu'après cette longue introduction, il est bon de retourner à notre point de départ et de voir ce que les Mémoires de Stéphanie-Louise ont évoqué dans la tête de l'auteur de *Faust*, et comment il a eu l'idée de faire tenir dans cette vie un tableau en raccourci de la Révolution française.

VII

LE 18 octobre 1799, Goethe écrit à Schiller (en *post-scriptum*) :

« Portez-vous bien et envoyez-moi la seconde partie de la Princesse de Conti quand vous l'aurez lue. »

Nous avons de cette façon la date précise où l'auteur de *Faust* fait la connaissance d'un per-

sonnage dont il s'occupera longtemps, et qui, depuis lors, resta toujours plus ou moins présent à sa pensée.

Encore en 1822 il avoue qu'il n'a pas renoncé à l'idée de donner une suite à sa tragédie de la *Fille naturelle*, cette œuvre qu'il appelle lui-même sa fille de prédilection. Et en 1831, moins d'un an avant sa mort, comme son correspondant Zelter lui rappelle cette pièce, il déclare que son imagination n'ose plus envisager la catastrophe qui devait en former le dénouement.

On ne peut douter, en effet, que Goëthe n'ait été vivement ému par la lecture de ces deux volumes. Il est convenu aujourd'hui que c'était un cœur sec, et que les infortunes ordinaires de la vie ne pénétraient pas jusqu'à son âme. Ce n'est pas ici le moment de discuter cette opinion. Mais il avait assurément, et personne n'a jamais songé à le nier, cette sensibilité particulière que l'imagination fait vibrer. Compatir à une souffrance réelle, ou pleurer à une lecture, sont deux phénomènes d'ordre assez différent.... Une fille de sang royal, subitement arrachée au sort le

plus brillant, résistant noblement à toutes les épreuves et se montrant par la générosité de sa conduite digne du rang dont on a voulu la faire descendre, il y avait là plusieurs idées qui devaient le séduire et lui plaire.

On sait que Goëthe, moitié par penchant naturel, moitié par principe, entretenait en lui-même un profond respect pour les grands de la terre; mais, en même temps, il aimait à chercher dans toutes les situations, à tous les étages de la société, à tous les moments de la vie, ce qu'il y avait de purement humain et de naturellement spontané dans les actions des hommes. L'histoire de Stéphanie-Louise lui faisait entrevoir une âme née grande et vaillante qui sort intacte des plus cruelles persécutions, et à qui le malheur public n'est qu'une occasion de se révéler tout entière.

Goëthe ne parla à personne, pas même à Schiller, de l'impression produite sur lui par cette lecture. Il en garda pour lui seul l'émotion, comme il avait fait autrefois pour une certaine anecdote d'émigrants bavarois qui, au bout de vingt ans, sortit de sa tête sous la forme du

poème d'*Hermann et Dorothee*. Cette fois, l'incubation dura quatre ans, « sans que cet espace de temps, ajoute Goethe, eût le moins du monde diminué mon inclination pour le sujet¹ ».

Au risque de nous répéter sur certains points, il faut rappeler la marche de la pièce, d'abord pour montrer combien, dans les traits principaux, Goethe est fidèle à son modèle, ensuite pour laisser voir les modifications de détail qu'il y a apportées, et enfin pour permettre de comprendre comment il avait projeté de subordonner cette action à une conception plus générale et à un drame beaucoup plus ample.

Une fille de sang illustre, mais née hors des liens du mariage, est élevée à l'écart par son père, proche parent du roi. Elle vient d'atteindre l'âge de dix-sept ans (Goethe ajoute quelques années) et elle annonce, avec une nature enthousiaste, les dons les plus heureux de l'esprit. Sa mère, par crainte de l'opinion, avait toujours re-

1. *Annalen oder Tag-und Jahreshefte.*

tardé une reconnaissance publique : mais elle vient de mourir (suppression d'un personnage incommode). Rien ne s'oppose plus dès lors à la légitimation : le père la désire, le roi y consent. Déjà le jour de la présentation à la cour est fixé. Mais un frère, né, lui, en légitime mariage, futur héritier des titres et apanages paternels, voit approcher ce jour avec un sourd mécontentement.

D'un caractère jaloux et renfermé, il a été de tout temps et en toute chose l'adversaire du duc, son père. Parmi les divers partis qui s'agitent autour de la couronne, et dont l'un a le duc pour chef, il a fait choix d'une cabale qui vise à la suppression radicale de l'ordre établi. Des serviteurs prompts à chercher leur avantage dans ces dissensions, un secrétaire ambitieux et hypocrite, un prêtre sans scrupule se sont mis, corps et âme, à son service. Ils complotent la perte de la jeune fille. Peu de jours avant la cérémonie, au moment où l'enfant se livre à tous les transports de la joie, ils l'enlèvent, s'étant munis d'une lettre de cachet qu'ils ont eu l'adresse de sur-

prendre au monarque. La jeune fille est transportée au loin, sous la garde d'une gouvernante obligée d'obéir aveuglément à cette criminelle association. La princesse est déjà sur le point d'être embarquée pour les colonies, quand un moyen de sauver sa vie, en renonçant à ses droits et à ses titres, lui est offert. Un magistrat, sorte de conseiller au Parlement, homme de bien, mais de naissance bourgeoise, est touché de ses malheurs et lui offre sa main : en l'épousant, elle échappera à ses ennemis, mais elle perdra son état et mettra toutes ses prétentions à néant. Eugénie repousse d'abord une telle proposition avec hauteur : elle essaie de soulever le peuple ; elle veut se faire admettre comme religieuse dans un couvent. Tentatives inutiles ! Le vaisseau qui doit l'emporter au loin est déjà prêt à mettre à la voile, quand, par un incident bien imprévu, ses dispositions sont subitement changées. Un moine, sorte de missionnaire, survient, qui, en un langage obscur, annonce les catastrophes prêtes à fondre sur le roi et sur la nation. Devant ces présages, la jeune princesse, que

hantaient déjà les mêmes pressentiments, prend la résolution de rester. Elle se doit avant tout à sa patrie et à son roi. Elle donnera sa main à l'époux que le sort lui adresse, mais à la condition qu'il ne se prévaudra point de ses droits de mari. Elle ira demeurer au loin, à la campagne, dans une retraite profonde, en cachant son existence à tous. C'est là qu'elle attendra les événements dont elle prévoit l'approche....

La pièce fut jouée à Weimar le 2 avril 1803. Elle paraît avoir obtenu un succès d'estime. On la joua ensuite à Berlin, puis encore à Weimar (1805, 1806, 1807), mais chaque fois elle est accueillie sans grande faveur. Les amis de Goethe se divisèrent. Schiller y admire un symbolisme qui a complètement absorbé ce qu'il y avait de matériel dans le sujet et qui a tout transporté dans le domaine de l'idéal. Fichte affirme que c'est le chef-d'œuvre du maître. Zelter trouve que les personnages se meuvent d'après des lois déterminées à l'avance, comme les corps célestes. Kœrner, au contraire, déclare que l'idée première

est repoussante. Knebel va encore plus loin : il écrit à la femme de Herder que Goethe a laissé voir en cette pièce le fond de sa nature, qui a quelque chose de pervers. « C'est, dit-il, l'œuvre du talent le plus raffiné, et — oserai-je le dire? — de la plus complète bassesse d'âme (*Seelenbüberei*).... Oh! comme il faut être corrompu jusqu'à la moelle pour produire une œuvre pareille! Il ne reste plus, après cela, qu'à se faire gredin soi-même. Maintenant le caractère presque inexplicable de Goethe n'a plus de secrets pour moi. »

Nous n'avons pas, pour le moment, à prendre parti entre des avis si opposés. Comme il arrive si souvent, on se battait dans les ténèbres, personne ne s'étant avisé de prendre garde au modèle copié par Goethe, personne aussi ne connaissant la suite qu'il comptait donner à sa pièce.

Pour ce qui est du sujet, on voit qu'il est la reproduction presque littérale des Mémoires. Goethe a traité Stéphanie-Louise comme il avait fait des Mémoires de Gœtz de Berlichingen, comme il avait fait des pamphlets de Beaumar-

chais. Il suit son auteur pas à pas : il a visiblement la préoccupation de n'en rien perdre ; les faits et les personnages qu'il ne peut faire entrer de front, il tâche de les introduire de profil ou, au moins, par allusion. Nous retrouvons jusqu'à Jean-Jacques Rousseau et jusqu'au petit hussard¹. Certaines circonstances tout à fait accessoires ou douteuses, qu'on n'est pas étonné de lire dans les Mémoires de la princesse, parce qu'elle vit sur ses souvenirs d'enfant, comme cette décoration du cordon bleu qu'elle prétend avoir reçue de son père, comme ce bouquet de diamants qu'elle ne cesse de rappeler, Goëthe les conserve religieusement et en fait un élément, d'ailleurs bien inutile, de son drame. Il y a là un trait particulier du génie de Goëthe : il s'attache à la réalité, il en a besoin, il l'aime tant qu'il aurait regret à ne pas prendre tout ce qu'elle peut lui offrir.

Mais voici ce qu'il fait de cette réalité. Il l'élève jusqu'à lui. Tous les personnages sont, en

1. *Ein weiser Mann... Der Reitknecht...*

quelque sorte, soulevés du sol où ils vivaient, et transportés à un étage intellectuel supérieur. Ils raisonnent, ils parlent tous comme s'ils faisaient partie de cette société spiritualisée de Weimar, où l'on passe son temps à s'observer les uns les autres, et à expliquer en langage choisi les mouvements les plus cachés de son âme. C'est ainsi que parlaient déjà le Tasse, Antonio, Léonore d'Este. C'est ainsi que parlait déjà Iphigénie. Ces personnages manient une langue poétique qui leur est également familière à tous, et où les objets les plus ordinaires de la vie se présentent avec cet air à la fois simple et noble dont la tragédie antique offre le modèle. De là des contrastes singuliers : leurs paroles témoignent de la culture la plus raffinée; mais ils se tutoient comme s'ils étaient des enfants de Thèbes ou d'Argos. La poésie est l'atmosphère où ils se meuvent : quand ils ne se répandent pas en élégantes descriptions, ils échangent un dialogue saccadé à la façon de Sophocle ou d'Euripide, où les pensées se succèdent, se répondent vers par vers, maxime par maxime.

Le mètre iambique, devenu si familier à Goethe qu'il ne lui coûte plus aucun effort, prête à tout cet ensemble sa dignité et son harmonie.

VIII

Nous allons donc retrouver, dans une sorte de lumière élyséenne quelque peu artificielle, ces personnages que nous connaissons bien, et dont plusieurs tenaient si fortement à la terre. Passe encore pour Stéphanie : elle est jeune, elle est belle, elle a pris soin elle-même de nous dire qu'elle vivait seulement pour les choses nobles et grandes. Mais la même transformation s'est étendue à tous : les coquins n'y ont pas échappé. Pour ceux-ci, l'avancement consiste à gagner quelques grades en scélératesse, car ils raisonnent leurs atrocités et donnent l'explication philosophique de leurs trahisons.

C'est là probablement ce qui a révolté quelques-uns des amis de Goethe. Un auteur dramatique est assurément libre de mettre sur la scène des criminels ; mais ce qu'on ne supporte pas

aisément, c'est de voir professer le crime, parce que derrière le comédien on croit entendre l'auteur. Le sujet de *la Fille naturelle* était déjà assez scabreux par lui-même; mais Goethe ajoute à l'odieux du sujet, par le calme et par la manie raisonnante des personnages. On a dit justement de la pièce : « polie comme le marbre, et froide comme le marbre. » La prétention du philosophe contemporain Nietzsche, de se placer par delà les limites du bien et du mal, Goethe, à certains moments, semble d'avance la réaliser.

Voici d'abord cet honnête M. Jacquet. C'était, on se le rappelle, un vulgaire laquais à tout faire, qui, après avoir été probablement employé dans les cuisines du roi (ainsi faut-il entendre sans doute son titre d'officier dans la maison du roi), s'est prêté à toute sorte de commissions équivoques. Il a surveillé les premières années de l'enfant; nous le voyons ensuite le prétendu, disons tout de suite l'amant de Mme Delorme, et c'est lui, selon toute apparence, qui a poussé au crime cette malheureuse. Il est au courant de l'enlèvement, et, bien plus, — ce que Goethe, il

est vrai, ne sait pas, — il est témoin au mariage. Dans la tragédie allemande, nous le retrouvons sous l'habit de cour, ayant le titre de secrétaire du prince. Il est initié aux intrigues qui minent l'autorité royale. Il est froid et coupant comme la glace : athée, cela va sans dire. « Ce qui profite, dit-il, voilà le droit. » Et il développe sa pensée : « L'humanité est sortie de l'enfance ; elle doit aujourd'hui trouver son chemin d'après les lumières de la seule raison. A nous de voir en toutes choses où est notre avantage. » Il est donc un disciple de la philosophie matérialiste du XVIII^e siècle. Mais à la différence de nos honnêtes encyclopédistes français, il conforme ses actes aux paroles. Un crime de plus ou de moins ne lui coûte pas. Il tient la gouvernante par la menace : si elle a le malheur de parler, c'en est fait de la vie de l'enfant. Ce courtisan s'exprime d'ailleurs avec une parfaite distinction.

Prenons maintenant l'abbé Dubut, le curé de Viroflay, qui ne fait que paraître et disparaître dans les Mémoires. Goethe semble avoir été particulièrement frappé de la figure de ce prêtre

unique en son genre, de ce camérier du pape, qui marie sur de faux papiers une enfant de onze ans dont sept mois auparavant il avait rédigé l'acte mortuaire. Comment un ministre de Dieu a-t-il pu se prêter à une telle abomination? Tant de perversité suppose des causes profondes.

Là-dessus, Goethe nous apprend, ou plutôt nous fait raconter par le personnage lui-même, comment autrefois bon curé de campagne, ayant été par hasard mis en contact avec la Cour, il a modifié ses idées au spectacle des princes de l'Église, à la vue de la corruption et des abus d'en haut. Maintenant qu'il a laissé là ses croyances, il se sent capable de tous les méfaits. Et nous le voyons effectivement tromper le malheureux père, à qui il annonce la mort de sa fille avec un raffinement d'hypocrisie, avec un luxe de barbarie, qui rend cette longue scène presque intolérable. C'est la méchanceté humaine portée au delà des limites du vraisemblable. Après un tel début, l'abbé ne demande qu'à poursuivre. Il a été d'un premier complot : il en pressent d'autres; il devine l'existence d'un parti

décidé à se frayer par tous les moyens le chemin du pouvoir. Il veut en être, étant prêt à toute besogne.

Pour comprendre ceci, il n'est pas inutile de savoir qu'à ce moment même Goethe venait de terminer la lecture d'un ouvrage qui semble l'avoir vivement intéressé, les six volumes des *Mémoires sur le règne de Louis XVI*, par Soulavie. Dans cet ouvrage, un long chapitre est consacré au clergé : l'auteur, qui était lui-même un ancien religieux ayant quitté les ordres, résume son jugement en disant qu'au moment de la Révolution, une partie du clergé — la plus élevée en dignité — était athée, l'autre fanatique¹. Il se peut que les titres pompeux dont le curé Dubut avait fait suivre son nom, et qui le montrent en passe de monter dans les rangs supérieurs, aient contribué à mettre l'imagination de l'auteur allemand dans cette voie. Peut-être aussi certaines figures sinistres de la Révo-

1. Tome III, p. 10.

lution — Fouché, Lebon, Chabot — ont-elles hanté sa mémoire¹ ?

Nous arrivons à Mme Delorme, cette ancienne nourrice, femme d'un marchand colporteur de Lyon, dont son élève dit : « Elle avait de l'esprit, surtout celui de l'intrigue. » Nous la voyons changée en vraie gouvernante de princesse, ayant les grandes manières et le parler mesuré de la Cour. Elle est, à y bien regarder, moins profonde, moins compliquée, moins rusée que la femme du peuple dont les Mémoires nous ont donné le portrait. Pour la droiture, il semble qu'elle ait gagné. Remplissant avec une inflexible autorité la mission dont un pouvoir supérieur l'a chargée, elle éprouve cependant

1. Nous devons dire qu'heureusement la réalité ne répondit point aux imaginations du poète. Nous nous sommes enquis des destinées ultérieures de l'abbé Dubut : il n'a pas quitté sa cure de Viroflay, dont il tint les registres jusqu'à sa mort, survenue le 18 avril 1784. — Au contraire, le sieur Jacquet a vu la Révolution. Les Mémoires nous apprennent qu'en 1793 il habitait, « en philosophe », le château des Ruées, près d'Orléans.

pour son élève le sentiment d'un vrai attachement. Une des plus belles scènes du drame est celle où la jeune fille, après avoir essayé de divers moyens pour échapper à sa geôlière, finit par se jeter à ses genoux :

« Oh ! si je te voyais encore une fois devant mes yeux bonne et douce comme je t'ai vue depuis ma plus tendre enfance.... Que pouvais-je désirer ? Tout était prêt d'avance. Qu'avais-je à craindre ? Tous les dangers étaient écartés. Et si ma mère s'est retirée de moi de bonne heure, tu m'as offert, en compensation et sans compter, ton vigilant amour maternel. Es-tu donc entièrement changée ? Au dehors, tu me parais toujours la même, toujours ma bien-aimée ; mais on dirait ton cœur transformé !... »

Et plus loin, la jeune fille, après une tentative de révolte, retournant à sa maîtresse, déclare qu'elle subit malgré elle l'ascendant de sa parole : « Puissance maudite de la voix qui m'accoutuma si doucement à l'obéissance.... C'est de toi que j'appris d'abord la valeur des mots, par toi je sentis la force et l'enchaînement d'un

discours. Par ta bouche je connus le monde et mon propre cœur. Maintenant tu emploies contre moi cette magie.... »

Veut-on connaître le passage, assurément moins poétique, mais peut-être non moins expressif, qui a servi de modèle?

« Cette femme, habile à prendre tous les masques, changea aussitôt de manières et de langage. Elle était plus malheureuse que moi, d'avoir été chargée d'ordres aussi sévères; elle n'avait obtenu qu'avec peine la faveur de me suivre. Elle affectait le plus touchant attendrissement sur mon sort, gémissait des peines qu'elle me causait.... Elle osa pousser ses prétentions plus loin; elle avait fait une étude approfondie du cœur et des faiblesses de son élève.... L'avouerai-je? Elle n'eut pas excessivement de peine à me tromper : j'étais, dans les mains de cette femme habile, une cire molle à laquelle elle était accoutumée de faire prendre telle forme qu'elle jugeait convenable.... Elle connaissait tous les chemins de mon cœur. »

S'il s'agissait d'une leçon de littérature, je

dirais qu'après les vers du plus grand poète de l'Allemagne, cette prose française se laisse encore lire et n'a pas perdu tout son prix.

Pour compléter la liste des métamorphoses, il nous reste à parler du procureur de Lons-le-Saunier, de ce M. Billet, pauvre garçon simple et maladroit, qui devint, pour son malheur, l'époux nominal d'une princesse. Ici Goëthe a résolument innové et changé la direction du drame. Il suppose que la jeune fille, obligée de choisir entre le mariage et la déportation, après de longues et émouvantes fluctuations, se décide pour le mariage. Mais celui qu'elle choisit est digne d'elle, sinon par la naissance, du moins par la noblesse du caractère. C'est un magistrat d'un rang assez élevé, et, comme la suite devait nous l'apprendre, un futur législateur. Il prend, vis-à-vis de sa fiancée, l'engagement d'une absolue réserve. Plein d'amour pour elle, il abdique ses droits de mari jusqu'au jour où elle lui permettra de s'en souvenir.

Une question qui reste indécise est de savoir

quel rôle le poète réservait au duc, père de la victime. Nous voyons bien qu'il est à la tête d'un parti opposé au pouvoir royal. Nous savons, d'autre part, que le prince de Conti avait pris fait et cause pour le Parlement contre la Cour. Mais il s'agit ici de quelque chose de plus grave et de plus redoutable. Goëthe ayant placé sa pièce à la veille de la Révolution, il semble bien que l'opposition vise la dynastie elle-même. Certains vagues propos le laissent entrevoir. Il échappe au duc de dire que le roi est le dernier rameau d'un tronc épuisé, que ses vertus ne sont pas celles d'un souverain.... Un mot prononcé au commencement de la pièce, et qui autrement n'aurait pas de sens, présage ce côté révolutionnaire du personnage. Au premier acte, comme on annonce au roi que le duc est menacé de perdre sa fille, son unique affection : « Puisse-t-il la conserver ! s'écrie le monarque. Celui-là est terrible, qui n'a plus rien à craindre ! » Ailleurs il est parlé de ces grands qui, conspirant les uns contre les autres, entr'ouvrent les flancs du navire auquel est confié le salut de tous.

Enfin, nous savons par les notes de la seconde partie, que la prison et la mort attendent ce duc populaire. Il est difficile de ne pas reconnaître Philippe-Égalité.

Ainsi, par le grandissement des personnages, une intrigue qui se passait obscurément au fond de la Franche-Comté, entre Lons-le-Saunier et Cousance, devient le nœud de l'action où le poète essaiera de faire tenir les destinées d'un peuple.

Nous n'avons encore rien dit de la jeune fille. Goethe en a soigné l'image avec amour. Il est vrai qu'on lui en fournissait déjà une esquisse assez séduisante, car Stéphanie-Louise, cédant à une faiblesse bien féminine, n'a pas pu s'empêcher de donner à ses lecteurs une idée de sa personne. Supposant, par une fiction un peu trop naïve, la lettre d'une amie de couvent qui décrit à ses parents la pensionnaire nouvelle venue, elle nous dépeint « sa taille svelte et élancée, qui annonce qu'elle sera très grande un jour, de grands yeux bleus pleins de douceur et

de vivacité, des cheveux d'un beau blond argenté qui traînent jusqu'à terre, une peau blanche et fine qui laisse apercevoir le mouvement de toutes ses veines, un cou un peu long et très mince, mais qui n'en paraît porter qu'avec plus de grâce et de dignité une tête de princesse.... » Goethe paraît avoir été sensible à cette peinture. Quand, en 1803, Mme de Staël vint à Weimar, une des premières questions du poète fut de s'informer si elle connaissait l'auteur des Mémoires. Ce mélange de grâce et de force était fait pour lui plaire. On se rappelle qu'à un certain endroit du poème d'*Hermann et Dorothee*, nous apprenons que la jeune fille a protégé, les armes à la main, la retraite de ses compagnons d'infortune. On voit aussi par ses romans qu'il a, comme chez nous Victor Hugo, le goût des déguisements, des travestis. Il se réjouissait de faire reparaître Stéphanie, sous le costume d'officier, parmi les derniers défenseurs de la monarchie.

Quant aux qualités de l'esprit, pour les répandre à pleines mains, il n'avait qu'à se laisser conduire par son modèle français. Parmi tant

d'aptitudes, il avait le choix : il fit d'Eugénie un poète. Elle improvise les vers avec une facilité naturelle; elle surprend souvent son père par quelque aimable et gracieuse composition. Pour le jour où elle doit être présentée à la Cour et où elle doit prendre rang de princesse, elle a préparé des strophes au Roi qu'elle dépose dans une armoire secrète, connue d'elle seule. Les spectateurs de Weimar n'ont pas dû comprendre ce que venait faire là cette cachette, et je ne sais si jusqu'à présent la chose a été expliquée, quoique dans les notes de Goëthe on ait trouvé ces lignes : « Au milieu de la plus grande confusion, le sonnet retrouvé aurait donné lieu à une jolie scène... ». Voici, je crois, l'explication. Goëthe avait été frappé de cette circonstance des Mémoires que l'héroïne avait passé *au Temple* les plus heureux moments de sa jeunesse, et que longtemps après elle revoit, également *au Temple*, ce qui reste de la famille royale. L'armoire secrète, connue d'elle seule, trouve ainsi son emploi. Ayant pénétré, grâce à l'uniforme, dans la prison, et trouvant peut-être quelque hésita-

tion à la reconnaître, elle jette un regard sur les lieux où s'est écoulée son enfance, aperçoit la cachette, fait jouer le ressort connu d'elle seule, et présente au prisonnier le sonnet composé pour lui en des temps plus heureux.... Scène de mélodrame, dira-t-on : elle l'est devenue en effet. Le théâtre de Goethe n'en est pas tout à fait exempt.

Ce qui fait le vrai charme de ce personnage, c'est qu'il respire la vie à pleins poumons. Elle est ambitieuse : elle veut être initiée aux grandes affaires, prendre part aux luttes et avoir sa place au danger ; elle se déclare pour le roi contre son frère, contre son père, contre tous les ennemis qu'elle voit ou qu'elle devine. En la légitimant, le roi se l'est attachée à jamais : son bonheur sera de lui vouer son existence. Elle est transportée d'enthousiasme, son génie poétique s'éveille à l'idée du sacrifice. Le langage qu'elle tient en ses vers est celui d'une âme prête à s'échapper de la terre. « Tout mon être tient à un fil léger : je me sens comme entraînée invinciblement à immoler pour toi la vie que tu m'as donnée. »

Tout ceci se trouve en germe dans le livre français. Répondant à l'abbé Hébert, qui vient lui annoncer les libéralités du roi Louis XVI : « Le roi, répond Stéphanie, me donne et m'ôte la vie à la fois; car m'accabler ainsi de ses bienfaits, c'est m'inspirer l'obligation de mourir pour lui, et j'y suis résolue¹ ». Nous avons ici la prose, mais cette prose est claire et loyale, sans compter qu'elle a eu le mérite d'être suivie d'effet.... Le sonnet d'Eugénie est d'ailleurs exquis : Goethe ajoute à son personnage l'élément lyrique et romanesque, — précisément le même que Schiller venait d'ajouter à notre Jeanne d'Arc.

IX

DE la trilogie projetée, nous n'avons que la première partie. Mais il s'est retrouvé dans les papiers de Goethe un scénario de la seconde pièce. Quant à la troisième, nous dirons

1. *Mémoires*, II, p. 236.

plus loin ce que nous croyons qu'elle devait contenir.

Au commencement de la seconde partie, nous nous trouvons à la campagne, dans cette maison retirée où Eugénie mène une existence ignorée de tous. Son époux a scrupuleusement tenu ses serments : s'appliquant à lui assurer le secret qu'elle désire, il s'est lui-même tenu dans un éloignement respectueux. Mais une circonstance grave vient de les réunir : les destinées de la nation sont sur le point d'entrer dans une phase décisive, un ordre de choses nouveau se prépare. Le conseiller au Parlement a convoqué dans cette maison des hommes de toute condition, bourgeois, hommes de loi, militaires, artisans, pour s'entretenir des affaires du moment et pour s'entendre sur la conduite à tenir. Les invités arrivent : on tient conseil à ciel ouvert, comme autrefois les trois libérateurs de la Suisse, dont on évoque le souvenir. « Espérances comme aux débuts de la Révolution¹. »

1. Les mots entre guillemets sont traduits littéralement du scénario de Goethe.

L'approche de temps meilleurs remplit tout le monde de joie. Cependant, dès ces premiers jours, des aspirations contraires se laissent pressentir. Tandis que les uns obéissent aux plus purs et aux plus généreux motifs, d'autres n'ont déjà qu'une idée : attirer à eux, s'adjuger à leur bénéfice les avantages qu'ils voient aux mains des privilégiés. Le côté agraire de la Révolution n'a pas échappé à Goethe ; il le résume sous une forme énergique : *Realismus des Besitzes*, ce qui veut dire : tendances réalistes, amour de la terre. Ailleurs, il y revient : *Sucht nach Besitz* (passion de la propriété). Parmi les bourgeois rassemblés en ce premier acte, il mentionne « les hommes d'affaires ». A côté d'eux, formant un groupe à part, on voit les militaires, qui demandent un pouvoir fort, et qui réclament surtout l'avancement ouvert à tous¹. Enfin, par en bas, commence une fermentation qui grandira dans la suite, qui est déjà un objet de souci, et qui, outre qu'elle

1. *Strebende Soldaten.*

menace l'ordre de choses établi, a encore aux yeux de Goethe un autre tort impardonnable : la brutalité (*die Rohheit*). L'assemblée commencée sous les auspices les meilleurs, se sépare sur un commencement de conflit.

Arrêtons-nous ici un moment pour nous demander où Goethe a pris l'idée de cette scène ; car, après ce que nous avons vu, on ne sera pas surpris que nous cherchions quelque part dans la réalité le modèle qui a pu se présenter à son esprit.

Une assemblée préparatoire à la Révolution, tenue en plein air, d'abord remplie des plus généreuses espérances, et finissant sur des disputes, nous connaissons cela : c'est l'assemblée de Vizille, chez le premier des Perier. Pour mieux s'en instruire, Goethe avait auprès de lui le mieux informé des témoins, celui même qui fut l'âme des États du Dauphiné : l'ancien juge au Parlement de Grenoble, le constituant Mounier, qui, émigré après les premiers temps de la Révolution, était venu en 1795 s'établir à Weimar.

Goethe ne pouvait ignorer la part prise par Mounier aux premières revendications du Tiers-État. « A Grenoble, écrit Soulavie, l'insurrection populaire, pour soutenir les parlements, fut encore plus alarmante. Une main invisible, qu'on crut être celle de M. Necker, sous la direction de Mounier, y faisait l'essai de la Révolution.... »

Ce premier auteur de nos troubles, esprit éclairé d'ailleurs et caractère honorable, alors tribun assagi, était en relations avec Goethe. On a publié récemment deux lettres de ce dernier qui nous le montrent s'intéressant à sa situation.

L'assemblée dissoute, les invités partis, une explication a lieu entre les deux époux. Peu à peu les desseins du futur député se découvrent : sa femme les écoute d'abord avec surprise, puis avec horreur. Elle était venue à lui, pleine de reconnaissance, secrètement touchée de son amour ; mais, à mesure qu'elle connaît mieux ce qui se prépare, elle se replie sur elle-même. Cependant rien n'est perdu, elle peut encore

l'aimer, s'il veut renoncer à ses projets. Une lutte s'engage, que nous pouvons aisément nous représenter, où l'amour est aux prises avec la passion politique, mais où cette dernière triomphe. L'entretien finit sur une douloureuse séparation.

L'esquisse laissée par Goethe est trop fragmentaire pour que nous puissions la suivre de scène en scène. Nous voyons seulement qu'à l'un des actes suivants la Révolution a marché : le duc, père d'Eugénie, est emprisonné. Avec lui, plusieurs des personnages qu'on a vus dans la première pièce. Ils s'entretiennent sur ce ton de détachement, avec cette philosophie mondaine qu'on a remarquée chez les premières victimes de la Révolution. Mais bientôt d'autres détenus arrivent : dans le nombre, l'abbé, le secrétaire, la gouvernante. Moins résignés, ceux-ci se laissent aller à des plaintes et à des reproches. La conversation tombe sur le complot d'autrefois, sur l'enfant qui a été odieusement sacrifiée, dont on a faussement annoncé la mort, et dont on sait seulement, d'après de vagues rumeurs, qu'elle existe encore quelque part.

C'est à ce moment sans doute que devait apparaître celle qui est ainsi regrettée. Elle revient, inconnue de tous, sachant faire la juste part de chacun, mais étrangère à toute idée de vengeance, au contraire résolue à lutter, à mourir pour son roi, pour son père, pour le frère qui l'a jetée dans un abîme de maux. Si l'on se rappelle les scènes d'*Iphigénie en Tauride*, on peut se figurer la nuance et l'accent. La rencontre avec le duc, qui n'a cessé de la pleurer, avec la gouvernante qui a été la compagne de son enfance et l'instrument de ses malheurs, tout cela eût été comme le pendant de la reconnaissance d'Iphigénie et d'Oreste.

Les critiques qui se sont occupés de l'œuvre de Goethe ont souvent déploré que ce cadre n'ait pas été rempli. La littérature allemande y a perdu sans doute des scènes d'une haute poésie, des situations émouvantes. Je me réserve de dire tout à l'heure ce que j'en pense. Mais, d'abord, nous avons à nous demander de quoi devait être remplie la troisième partie. Pour répondre à cette

question, les manuscrits de Goethe ne sont d'aucun secours; ils contiennent le seul mot : *Vacat*.

Cependant, je ne crois pas impossible de deviner ce qui devait y entrer, et quelles étaient ces scènes auxquelles, à la fin de sa vie, l'imagination de Goethe refusait de revenir.

On a peut-être remarqué, dans le résumé que nous avons donné, un certain moine qui apparaît vers la fin de la première pièce, tient des discours étranges, prophétise de grands malheurs, et, somme toute, n'a l'air de servir à rien. On s'est demandé ce que pouvait bien signifier cette scène, assez imparfaitement rattachée au drame. Ce religieux nous fait savoir que, jeune, il est allé comme missionnaire parmi des populations sauvages et qu'il y a passé la plus grande partie de sa vie; revenu dans sa patrie, témoin de l'universelle corruption, il regrette les forêts et les déserts où il avait porté la parole de Dieu. Mais il est retenu par l'âge, par l'habitude, par des devoirs : « Peut-être, ajoute-t-il, par un destin

qui me réserve, pour la fin de ma vie, la plus dure des épreuves ».

Ces derniers mots doivent nous éclairer. Quelle est cette plus dure des épreuves? Quel est ce missionnaire? Pour moi, il n'y a pas de doute. Goethe a voulu préparer l'entrée en scène de celui qui offrira les dernières consolations au roi près de mourir. C'est l'abbé Edgeworth que nous avons devant nous. Seulement, comme il avait mêlé le prince de Conti avec le duc d'Orléans, il amalgame ici l'abbé irlandais avec le père Aubry, le missionnaire des forêts d'Amérique, qui venait, en 1801, de faire son apparition dans le roman d'*Atala*....

On aurait donc vu, en cette troisième partie, la mort du roi, celle du duc, et enfin celle de la jeune fille, qui tient ainsi l'engagement qu'elle avait pris aux heures d'exaltation et de bonheur.

En même temps, on aurait eu une vue sur le dehors. Les notes de Goethe sont expressives en leur brièveté : « Dissolution des derniers liens. — La masse règne en maîtresse absolue. — Des-

potisme sans chef : violence et intrigue. — La peur en haut, la tyrannie en bas. — La masse abaisse ce qui est élevé, élève ce qui est bas, mais pour l'abaisser encore le moment d'après. » Dans cet universel déluge, rien de grand, rien de noble ne subsiste, hors la jeune fille de sang royal que de viles ambitions avaient voulu sacrifier.

X

UNE dernière question reste à résoudre. Comment Goëthe a-t-il eu l'idée de relier d'une façon si intime l'histoire de Stéphanie-Louise à l'histoire de la Révolution? En réalité, ces deux événements, de portée si prodigieusement inégale, sont à seize ans l'un de l'autre, et n'ont, l'un avec l'autre, qu'un rapport insignifiant et fortuit. Je crois qu'il y a là une question de psychologie qui n'est pas sans intérêt. Chez tous les poètes, chez tous les romanciers, il s'est opéré des mélanges de ce genre ; mais on n'a pas toujours, pour en apercevoir la forma-

tion, des renseignements aussi abondants et aussi sûrs. La critique l'a essayé mainte fois pour Shakespeare; mais avec combien de lacunes, avec combien de chances d'erreur! Ici, au contraire, les choses se passent à découvert, aucun des éléments de cette curieuse agrégation ne nous manque.

Depuis plusieurs années, Goethe avait l'esprit occupé et comme obsédé de la Révolution. Cet événement, dont il n'avait pas du premier coup senti la portée, s'était peu à peu révélé à son esprit en sa sombre et imposante grandeur. Il en fut profondément ému. On croirait que l'auteur de *l'Ancien Régime et la Révolution* ait pensé tout spécialement à lui, quand il dit que, durant les premiers temps, ni les philosophes, ni les hommes d'État n'en avaient soupçonné la terrifiante originalité. Mais peu à peu les yeux commencèrent à s'ouvrir. « Quand, après avoir détruit les institutions politiques, elle abolit les institutions civiles, quand après avoir ruiné la fabrique du gouvernement, elle remua les fondements de la société et sembla enfin vouloir

s'en prendre à Dieu lui-même, la tête du monstre se découvrit, on vit apparaître sa physionomie singulière et terrible. »

Ce fut exactement ce qui se passa pour Goëthe. Il est difficile de savoir si le propos qu'il rapporte comme ayant été tenu par lui le soir de la bataille de Valmy : « que de ce jour date une nouvelle ère de l'histoire », il est difficile de savoir si ce propos a été tenu véritablement, ou si ce n'est pas un de ces mirages de la mémoire comme il s'en produit à distance en chacun de nous. Mais cette parole représente bien ce qu'il a dû sentir un certain jour. Longtemps, assistant de loin aux premières convulsions, il avait cru, comme il le dit lui-même, à une de ces maladies passagères auxquelles la constitution de tous les peuples est sujette. Puis, à un moment donné — est-ce illumination subite, est-ce à la suite de longues méditations ? — il comprit. De ce jour, la Révolution fut pour lui un sérieux et constant objet d'étude.

Il ne pouvait l'aimer. Il avait déjà dépassé le milieu de la vie ; il vivait familièrement avec ces

grands dont la situation et les droits étaient pour la première fois menacés ; il était d'ailleurs persuadé que l'homme recèle des instincts qu'il vaut mieux laisser dormir et qui, une fois déchaînés, ne distinguent plus ni l'ami de l'ennemi, ni l'innocent du coupable. Mais, d'autre part, cette grande commotion avait pour lui un puissant intérêt : elle mettait à nu l'âme humaine, elle faisait mieux comprendre l'œuvre de la tradition et de l'histoire, elle avait les avantages de ces mouvements géologiques qu'il était habitué à étudier, et par lesquels se révèlent la profondeur et l'ordre des stratifications. Il mit donc toute son attention à suivre les épisodes de plus en plus violents de cette crise formidable. Puis l'idée naquit en lui de déposer dans quelque grande œuvre le fruit de ses réflexions.

Il avait pensé d'abord à une pièce révolutionnaire dont la scène eût été placée à Strasbourg, et qui se fût appelée *la Jeune Fille d'Oberkirch*. C'était comme un premier essai de son idée.

Une seconde tentative se laisse voir au poème d'*Hermann et Dorothee*. Tout le monde connaît

ce morceau où il est parlé d'un premier fiancé de Dorothee, jeune homme enthousiaste, qui, à l'aube de la Révolution, entraîné par les plus généreux sentiments, s'en était allé vers Paris pour se jeter dans la mêlée, et avait trouvé la mort sur l'échafaud. En réalité, ce morceau est un hors-d'œuvre, il tient à peine au poème, quoiqu'il contribue à ouvrir, par un heureux changement de décor, devant ces simples habitants d'une bourgade, un large et lointain horizon. Nous voyons comment à cette époque (1797), même en composant une épopée rustique, Goethe était toujours préoccupé d'une même pensée.

Il était dans ce courant d'idées, quand les Mémoires de Stéphanie lui tombent entre les mains. « J'amasse longtemps le bois et la paille, dit-il quelque part, et j'essaie vainement de me chauffer, quoique la fumée monte déjà de toutes parts; mais à la fin, en un clin d'œil, il arrive que la flamme sort et embrase le tout! » Cette flamme, Goethe crut sentir qu'elle avait jailli des

Mémoires. Dès la fin du mois d'octobre 1799, le plan de la trilogie était prêt en sa tête. « Dans ce plan, dit-il, je me préparais un cadre où je comptais faire entrer, *avec le sérieux convenable*, ce que depuis bien des années j'avais écrit et pensé sur la Révolution française. » Dans les mots soulignés, il faut voir comme un remords des pièces légères où il avait d'abord exercé sa verve aux dépens des premiers mouvements de la Révolution.

Il s'exprime sur les causes de ce grand événement dans une lettre à Schiller¹. On le voit frappé de ce fait que la catastrophe doit être rapportée à des causes nullement fortuites, mais profondes et lointaines, dont il faut demander l'explication à l'histoire : « Ce sont des rivières et des fleuves qui descendent des hauteurs et des vallées par une nécessité de nature et qui se précipitent à la rencontre les uns des autres : l'inondation emporte celui qui a prévu la catastrophe comme celui qui ne se doutait de rien. Dans

1. Lettre du 2 mars 1802.

cette expérience épouvantable on ne voit que des forces naturelles, rien de ce que nous autres philosophes nous aimerions à appeler liberté. »

On voit donc que le terrain était admirablement préparé pour quelque œuvre tragique, pour quelque composition dramatique de grande envergure.

XI

Cependant la trilogie n'alla pas au delà de la première pièce. Pourquoi ?

Je crois qu'il faut distinguer deux sortes de raisons : les unes, particulières à Goëthe, les autres, inhérentes au sujet.

Goëthe avait composé cette première partie sans en parler à personne. Ce lui fut un régal de porter sa tragédie avec lui et d'en exécuter à loisir les diverses scènes, sans même beaucoup se préoccuper de l'ensemble : de là, comme il l'avoue lui-même, certains développements qui peuvent paraître excessifs. Mais, la pièce une fois terminée, il commit une grave imprudence. Il

était directeur de théâtre, on lui demandait du nouveau : il fit jouer sa tragédie. Il n'avait pas songé qu'en ouvrant au public la porte de ses rêves, le charme serait rompu.

Goëthe a indiqué cela lui-même d'une bien jolie façon.

« Les contes de fées nous disent que quand on est sur la piste d'un trésor, il faut poursuivre sa route en silence, ne pas regarder autour de soi, ne s'arrêter ni aux rencontres effrayantes, ni aux tentations de la route. J'ai oublié cette sage règle de conduite.... Les scènes aimées qui devaient former la suite sont seulement venues me visiter de temps à autre, comme des âmes en peine qui soupirent après leur délivrance. »

La représentation de cette pièce fit, en effet, éclater une cacophonie de voix discordantes. Les uns crièrent à l'immoralité; d'autres déclarèrent les Mémoires apocryphes; quelques-uns se contentèrent de s'en prendre à la princesse et décidèrent qu'elle avait caché son âge. On se figure ordinairement Goëthe comme trônant parmi l'una-

nimité des respects et des hommages. Il n'en est malheureusement rien : peu d'hommes ont été, plus que lui, en butte aux critiques insipides et aux sots commérages. J'en vais citer un spécimen qui nous fait entrevoir un des petits côtés de cette société si vantée de Weimar.

Une bonne âme crut se rappeler qu'au temps de l'émigration, on avait vu en Allemagne une dame qui répondait trait pour trait à la description que Stéphanie fait de sa personne. Elle était grande, d'un port imposant, parlait à merveille, jouait de divers instruments de musique, montait à cheval, tirait l'épée et le pistolet, s'entendait à toutes sortes de constructions mécaniques; l'air de son visage rappelait les Bourbons. Elle avait même été à Weimar. Elle se faisait appeler Mme Guachet. Une fois dans cette voie, il n'y avait plus de raison de s'arrêter. Bientôt on trouva spirituel de supposer (ceci est de Frédéric Schlegel) qu'à l'époque de l'émigration elle était allée trouver Goethe, lui demander en sa qualité de ministre, pour une de ses inventions, un brevet qui fut refusé. Ainsi, l'auteur de la

Fille naturelle aurait, sans le savoir, éconduit son héroïne. Il s'offrit même quelqu'un pour rapporter cette belle histoire à Goethe. Nous n'avons pas besoin de dire que rien, dans cette invention, ne soutient l'examen. On peut suivre, année par année, l'existence de Stéphanie, qui n'est jamais sortie de France et qui avait même, comme on le voit par ses papiers, un mépris peu déguisé pour les émigrés¹.

On comprend que « les scènes aimées » prirent leur vol pour ne plus revenir. Il l'avait dit lui-même dans sa pièce : « Le secret seul protège nos actes. Un dessein communiqué n'est plus à nous. »

Faut-il le regretter? Je ne sais trop. Le sujet était bien violent et immense pour le Goethe de 1802. Par une illusion trop naturelle, il croyait être encore l'homme de *Götz de Berlichingen*, et il n'était même déjà plus le poète de *Torquato*

1. Cela n'empêche pas que cette histoire de madame Guachet traîne encore dans les biographies de Goethe et qu'on la retrouve, contée tout au long, dans les cours de littérature allemande.

Tasso. Faire parler des hommes du peuple, des soldats, des ouvriers, comme l'annonce son scénario, quelle illusion ! il les aurait fait moraliser ! Ils se seraient résumés en aphorismes pleins de sens ou développés en complaisantes descriptions : mais sentir, agir ? non. L'âge de la poésie dramatique était passé, l'âge de la poésie gnomique était venu. On l'a bien vu par le second *Faust*.

Il est certain que la pensée de Goethe, sans être moins forte ni moins haute, paraît ralentie. Si je puis dire, elle est sujette à des retards. Comme un musicien trop maître de son instrument, il ne se refuse aucun trait, aucune fioriture. Dans cette pièce de *la Fille naturelle*, les développements ingénieux, excellents à insérer dans une anthologie, se succèdent de page en page : sur le peu de liberté laissé aux souverains, sur le bonheur de la vie bourgeoise, sur le climat meurtrier de Cayenne.... Veut-on savoir ce qui vaut mieux : que la femme soit de condition supérieure au mari, ou le contraire ? les deux thèses sont tour à tour exposées de façon magis-

trale.... Description d'une portion de parc destinée à perpétuer le souvenir d'un heureux événement. Description, sur un ton différent, du même parc destiné, les circonstances ayant changé, à rappeler le souvenir d'une catastrophe. Le poète explique les lois, les mœurs, il explique jusqu'aux attitudes. Il n'est pas seulement moraliste mais il expose et motive la morale, et, avec lui, chaque personnage, même les pires bandits. C'est là, comme nous l'avons dit, ce qui a trompé et révolté les amis de Weimar.

Goethe était parvenu à ce point, dangereux pour tout écrivain, pour tout artiste, où une trop complète possession du métier finit par devenir un défaut. Arrivé à la perfection, il l'a déjà dépassée. Une science trop accomplie des transitions lui fait traverser pas à pas toutes les nuances d'un sentiment. Des souvenirs de la poésie grecque jettent au milieu du dialogue des épithètes homériques, des périphrases destinées à peindre les objets ou des comparaisons amoureusement conduites et prolongées. Pour le simple amateur de style, la lecture de cette

tragédie est un rare plaisir, car nulle part on n'a poussé plus loin l'art de bien dire; mais il faut oublier que c'est à la Révolution française que le poète voulait en venir par ces chemins si habilement ratissés.

On aurait tort de le lui reprocher, car il en est convenu lui-même. Dans un article publié en 1822, il dit : « Quand je repasse ces nombreuses années, je vois clairement comment mon génie poétique s'est inutilement consumé à vouloir traiter un sujet presque infini. Il était impossible, malgré tous les efforts, de donner une forme poétique à un événement le plus terrible de l'histoire, de l'embrasser en ses causes et en ses conséquences. »

On peut aller plus loin, car nous touchons ici au point essentiel, au désaccord fondamental qui existe entre l'intrigue de la pièce et le tour qu'avait pris, à cette époque, et que devait désormais garder l'esprit du poète. Il ne faut pas que le grand nom de Goethe nous empêche de dire la vérité. Au fond, nous avons ici ce qu'on est convenu d'appeler un « drame historique », une

pièce à l'Alexandre Dumas père ou à la Sardou : car qu'est-ce autre chose, ce noir complot, ce rapt accompagné de menaces de mort, cette assemblée populaire, cette rentrée sous un déguisement dans les prisons de la Terreur? Le lecteur, à l'ordinaire, ne s'aperçoit pas de cette dangereuse ressemblance, ne la soupçonne même pas, à cause de la forme poétique, de la grandeur du style, de la constante préoccupation morale. Ayant pris un sujet fait pour le boulevard, Goethe l'a transplanté dans cette Grèce idéale et hyperboréenne où il avait lui-même élu domicile. Mais la contradiction entre la forme et le fond ne s'en est pas moins fait sentir à l'écrivain, et à mesure qu'il voyait de plus près le dénouement sanglant qui était au bout, il commençait à douter de son œuvre. On ne doit donc pas trop déplorer que cette trilogie soit restée à l'état de fragment. La littérature allemande n'en a pas moins le droit de compter quelques-unes des scènes de la *Fille naturelle* parmi les plus belles de son théâtre. Le personnage d'Eugénie, avec la triple auréole de la beauté, de la jeunesse et du malheur, restera

dans les imaginations comme une figure comparable aux plus pures créations poétiques.

Mais, pour revenir une dernière fois à celle qui avait servi de modèle au génie de Goëthe, pour prendre congé de notre infortunée et trop ignorée compatriote Stéphanie-Louise, on aimerait de savoir si quelque écho de Weimar est venu jusqu'à elle. L'étrange et imprévue compensation ! Pendant qu'elle se consumait à réclamer son admission dans une famille princière qui ne pouvait se décider à la reconnaître pour sienne, pendant qu'elle y perdait ses forces jusqu'à sa raison, elle prenait rang dans une autre famille, plus grande et plus illustre encore, où elle est sûre de garder une place à jamais incontestée : à côté d'Iphigénie, de Marguerite, de Léonore.... Son âme était capable d'apprécier ce dédommagement. Même pour une princesse de Conti, cela pouvait s'appeler : monter.

NOTES ET DOCUMENTS

Nous publions ici, sous ce titre, quelques pièces destinées à compléter les deux études qui précèdent.

L'OCCUPATION DE FRANCFORT

RELATION DU CAPITAINE DE THORENC

A la fin de la campagne de 1758, M. le prince de Soubise qui commandoit notre armée en Allemagne forma le projet de se rendre maître de Francfort, pour en faire sa place d'armes au de là du Rhin. il chargea M. de Vault, maréchal des logis de son armée, d'aller dans cette ville examiner de quelle manière on pourroit la surprendre.

Je servois dans la même armée en qualité d'aide maréchal des logis. le général jugea à propos que j'allasse avec M. de Vault examiner la possibilité de l'entreprise. il avoit imaginé qu'on pourroit introduire des troupes dans la place le long du Meyn, et que des officiers et des sergens, à la faveur d'un déguisement s'empareroient d'une porte, après avoir examiné le local. Nous ne jugeames pas ce moyen aussi praticable que celui de faire passer un de nos bataillons par la ville avec la permission du magis-

trat, et de lui faire faire halte dès qu'il seroit entré pour donner le tems à d'autres troupes de le joindre et de se trouver par là en force et maître de la ville. Cette maniere de s'en emparer ayant paru plus simple que tout autre, fut adoptée par M. le prince de Soubise, et ce fut d'après ce plan que l'entreprise fut arrêtée, l'exécution en fut confiée à M. le baron Wurmser, et je lui fus adjoint. pour faciliter les moyens de faire les arrangemens qu'exigeoit ce projet, M. le prince fit d'abord faire une réquisition au magistrat de donner passage à un de nos bataillons.

M. de Wurmser et moy, nous étant mis à la tête de cette troupe pour voir la disposition des portes qu'occupoient celles de la ville, la traversames et observames qu'on prenoit aux portes et sur les remparts les mêmes mesures que l'on prend lorsqu'on se se méfie d'une surprise. le commandant de la garnison, M. le comte de Papenheim, avoit fait marcher trente grenadiers, la bayonnette au bout du fusil, à la tête du Bataillon que nous conduisions. il avoit fait placer sur les remparts des canoniers, meche allumée à la main, près de pieces dirigées sur le chemin et avoit fait doubler les gardes.

Ce fut en conséquence de ces dispositions que M. de Wurmser fit les siennes. M. le prince de Soubise lui donna douze bataillons et quatre escadrons pour son opération. il voulut qu'elle fut tenue secrette.

je fus chargé de faire seul, sans l'aide même d'aucun secrétaire, les instructions et expéditions des ordres à donner pour le mouvement des troupes destinées à l'entreprise. il fut demandé au magistrat pour le jour marqué, passage pour deux bataillons; mais comme il n'en laissoit passer qu'un à la fois, la requisition portoit que l'un passeroit le matin et l'autre le soir. quoiqu'il ne fut besoin que d'un seul pour le succès de l'entreprise, il parut nécessaire de demander passage pour un second, afin de dissiper les soupçons qu'auroit pu faire naître la marche de ceux qui devoient soutenir le premier.

Voici les dispositions de M^r Wurmser concernant les manœuvres qu'avoient à faire les premières troupes à leur entrée dans la ville, et ce que j'avois à leur faire exécuter en conséquence.

« Il est essentiel pour l'exécution du projet que le Regt. de Nassau arrive à la porte de cette ville en même tems que celui de Beauvoisis.

« Le reg^t de Nassau entrera le premier, ne formant qu'un bataillon, il n'aura que deux drapeaux déployés, les deux autres resteront dans leurs fourreaux et seront remis au Regt de Beauvoisis qui les joindra aux siens.

« Le reg^t de Nassau sera disposé de cette manière : à la tête de la colonne il y aura une comp^e de grena-

diers suivie des canoniers du même corps qui formeront une division commandée par un officier; ensuite les deux pièces de canon, et à la queue de ceuxcy deux sergens intelligens avec un officier, les sergens et l'officier entreront dans une petite maison que j'indiquerai pour s'emparer de la herse qui ferme l'entrée du pont sur la rive droite du Meyn. ils empêcheront que personne n'y touche et ils y resteront jusqu'à nouvel ordre.

« Quant à la herse qui se trouve à la porte du faubourg Saxenhausen, je me charge pareillement d'y envoyer un officier et deux sergens qui s'en assureront.

« Il y aura à la queue de ce bataillon un peloton de 24 hommes qui sera commandé par deux capitaines du Rég^t d'Alsace, lesquels s'empareront, avec douze hommes chacun des canoniers et canons qui sont dans les ouvrages avancés et ils tourneront les canons vers la ville pour en faire usage, au cas qu'il en fut besoin.

« Je me tiendrai à la queue avec quelques officiers et quatre sergens.

« Un piquet de 50 hommes commandé par un officier choisi. La deuxième comp^e des grenadiers.

« M. de Thoranc à la tête des deux bataillons de Nassau, traversera le faubourg de Saxenhausen faisant marcher le pas ordinaire. il passera sur le pont

du Mein et entrera dans la ville sans avoir l'air de s'embarrasser de ce qui se passera derrière lui et lorsqu'il arrivera à la fausse porte de la rue dite shargass, il s'emparera des armes de la troupe qui doit marcher devant lui et tournant tout à coup sur la gauche, il fera mettre bas les armes au poste des canoniers qui a été reconnu. il s'emparera des deux canons qu'il trouvera à ce poste et continuant son chemin il s'emparera de même de l'arsenal des fusils qui est auprès. de là il se portera sur la grande place, s'emparera du poste de 50 hommes et des deux pièces de canon qu'il y trouvera, ainsi que de l'arsenal de la grosse artillerie qui est à portée de ce poste; et après avoir mis le rég^t de Nassau en bataille sur la dite place d'armes, il ira se saisir de la porte de boquenem (Bockenheim).

« Le régiment de Royal deux ponts gagnera du terrain le plus qu'il pourra pendant la marche de Nassau pour se mettre à portée de la Barrière et au moment que M^r de Roussillon qui le commande et qui doit se tenir à une certaine distance en avant de son bataillon, verra le mouvement du piquet et de la comp^e des grenadiers il fera avancer son bataillon qui marchera au pas redoublé jusques à ce qu'il ait joint la queue du reg^t de Nassau.

La piece de canon qui aura été arrêtée à l'entrée de la ville se joindra aux deux pieces de Royal deux-

ponts dès qu'elles arriveront. alors je marcherai en avant jusqu'à ce que la moitié de ce bataillon soit dans la ville; et l'autre moitié restera sur le pont; et le dernier piquet s'arrêtera sous la porte qui est à l'entrée du pont.

« Au moment que je donnerai ordre d'arrêter, les canoniers pointeront leurs pièces sur la rue nommée fargass. on doublera les divisions pour occuper toute la largeur de cette rue; et dans cette disposition j'attendrai l'arrivée des troupes qui doivent se réunir à oberrode (Oberrad) et auxquelles j'enverrai ordre de marcher dès que la tête de Nassau aura dépassé la Barrière.

« Les cent dragons de Dapchon suivis des cent maîtres du Rég^t d'Archiat tiendront la tête des troupes rassemblées à Oberrode (Oberrad) et se porteront à Francfort au grand trot dès qu'ils en recevront l'ordre.

« L'infanterie suivra d'aussi près qu'elle pourra, de même que la cavalerie qui ferme la marche. à mesure que chaque troupe arrivera, il leur sera remis, sous la porte, qui est à la tête du pont du côté de la ville, une instruction sur les précautions qu'elles auront à prendre dans leurs postes; elles y seront conduites par des fourriers. »

.
Le jour de l'expédition, le rég^t de Nassau étant

arrivé à la Barrière, le comté de Papenheim s'y trouva, avec les trente grenadiers qui devoient prendre la tête de ce Rég^t et être conduits par le major des troupes de la ville. M. de Papenheim s'aperçut très bien que la troupe à la tête de laquelle je me présentois étoit composée de plus d'un bataillon et il me le dit. je lui répondis que nos régiments étrangers étant la plupart composés de deserteurs, se trouvoient tantôt très forts et tantôt très foibles. cette réponse fut discutée par les officiers qui l'accompagnoient. le nombre des drapeaux servit de preuve à ce que j'avois avancé, et l'on me dit que je pouvois marcher. à peine avois je fait quelques pas, qu'on s'aperçut de la tête du rég^t des deux ponts. on me demanda quelle étoit cette troupe, je dis que c'étoit sans doute celle pour laquelle on avoit requis passage pour le même jour; mais que j'étois surpris de la voir arriver de si bonne heure, son ordre portant qu'elle ne passeroit le Meyn que dans l'après-midi. on me laissa continuer. je suivis ce qui m'étoit prescrit au sujet du desarmement. il se fit sans coup férir, mais le major qui étoit à cheval à la tête des grenadiers échapa à ceux qui l'avoient arrêté et galopa vers le poste de la grand'garde sur la place d'armes. je craignis qu'il n'allât disposer ce poste à des hostilités et pour les prévenir je galopai après lui ayant donné ordre au lieutenant collonel de Nassau de me suivre un peu

lestement et de mettre son regiment en Bataille en face du corps de garde, quand il seroit arrivé sur la place. je trouvai la garde en mouvement tournant ses canons vers le Reg^t de Nassau et se préparant à le recevoir.

J'eus assez de peine à me faire entendre. le major avoit echauffé les esprits. j'avois beau dire que nous n'etions pas des ennemis. on me répondit que nous ne devons pas être regardés autrement après en avoir agi de la maniere dont nous l'avions fait. il fallut expliquer le motif de ce désarmement, je dis que M. le prince de Soubise aprehandant que la ville de Francfort ne fut attaquée, venoit joindre ses troupes à celles qui s'y trouvoient; que dans le moment où je parlois, il traitoit peut être avec M. M. du magistrat de la maniere dont cette défense devoit être combinée; et que jusqu'a ce qu'on fut d'accord là dessus la précaution qui venoit d'être prise avoit paru prudente et nécessaire pour que tout se passât à l'amiable. mes raisons n'ayant pas satisfait, les officiers de garde et ceux qui accouroient de tous côtés et qui opinoient qu'il ne falloit pas que la grand'garde se laissât désarmer sans avoir resisté; je me vis obligé de leur faire observer que la partie n'étant pas égale, ils seroient victimes du parti qu'ils vouloient prendre et qu'un seul coup de fusil de tiré exposerait peut-être la ville à un carnage qu'il ne seroit pas possible d'arrê-

ter une fois qu'il seroit commencé. je leur conseillai de bien faire leurs reflexions sur ce que je leur disois. Le conseil que vous nous donnez, Monsieur, me dirent-ils, le suivriez vous si vous étiez à notre place? vous en avez un à prendre, Messieurs, qui ne vous exposera à aucun reproche et auquel vous devez déferer. vous avez des superieurs; vous n'avez pas loin à aller pour recevoir leurs ordres. demandez les leurs et agissez en consequence; mais pour qu'aucun acte d'hostilité ne se commete entre les troupes respectives, il ne faut pas les laisser en armes vis à vis les unes des autres. veuillez bien faire entrer vos soldats dans le corps de garde : je vous donne parole qu'il ne leur sera rien fait. on se rendit à cet avis. et je courus à mes autres operations. je n'y trouvai pas plus d'obstacles qu'aux premieres. une singularité marqua celle qui concernoit la porte de Boquenem. l'officier qui la gardoit s'étoit refugié avec sa troupe au corps de Garde de l'avancée : je l'y laissai tranquile m'étant assuré de l'interieur et je fis dire à M. de Wurmser que tout ce qu'il m'avoit prescrit étoit executé et que tout s'étoit passé fort paisiblement. il n'attendoit que cela pour prier M. M. du Magistrat de se rendre à l'hôtel de ville, où M^r le prince de Soubise desiroit venir conferer avec eux. le général y arriva en éffet s'étant tenu à portée des troupes. il demanda qu'elles fussent logées dans la ville dont il assura que tous les privileges

seroient respectés. il fut fait entre lui et le magistrat une espee de capitulation qu'on promit d'observer. on procéda aussitôt à son execution en s'occupant des moyens de loger une forte garnison.

M^r le prince de Soubise pour marquer à M^r le Baron de Wurmser sa satisfaction le nomma commandant de la ville. il voulut bien m'en nommer lieutenant de roi¹.

1. Schubart, p. 48.

Pour donner une idée du ton des *Mémoires*, nous citons *in extenso* le morceau où Stéphanie-Louise raconte son enlèvement de la maison paternelle (v. ci-dessus, p. 80) :

Comme le moment si impatientement attendu n'étoit plus éloigné que de quelques jours, je m'inquiétai peu de ces indiscretions, et ma sécurité continua d'être la même. Mon père m'avoit envoyé un maître de cérémonie, qui, après quelques leçons, ne tarda pas à m'annoncer qu'il étoit sûr de moi; qu'il étoit inutile de m'exercer plus long-temps à des répétitions ennuyeuses et fatigantes, et que, pour m'en tirer parfaitement le jour de la cérémonie, il me suffiroit de répéter ce que je venois de faire devant lui. J'avois essayé la longue robe de cérémonie que mon père avoit choisie lui-même; mes souliers étoient prêts; mes diamans étoient nettoyés et montés; mes longs cheveux étoient préparés; je touchois au jour où mon père devoit venir me chercher pour être présentée par le roi à toute sa cour, lorsque je reçois un billet écrit de la main de ma mère; c'étoit un ordre précis et formel de me rendre sur le champ à sa maison de campagne près Paris. Mon institutrice me le présenta

en son nom et m'observa que madame la duchesse de *** étoit à peu de distance de ce château et qu'il ne falloit pas la faire attendre. Je demurai interdite à la lecture d'un ordre aussi imprévu; je ne savois qu'en penser; j'essayai de lire dans les yeux de madame Delorme ce qu'elle en pensoit elle-même, et je crus m'apercevoir qu'elle cherchoit à démêler l'impression que cette lettre faisoit sur moi. Tout-à-coup mon hussard entre, et annonce avec gaieté que mes chevaux sont prêts. Un autre courrier lui succède bientôt, et dit confidentiellement à mon institutrice, mais assez haut pour que je l'entendisse, que tout étoit prêt, qu'il ne falloit pas tarder davantage; qu'il faudroit passer par la première grille du parc afin que la princesse eût le coup d'œil de la fête qu'on lui préparoit; puis il ajouta, en haussant la voix : « On viendra au devant de son altesse avec une voiture du château : ne tardez pas, car vous feriez tout manquer. » Je n'eus pas le moindre doute que ma mère vouloit me ménager une surprise, et m'avoit fait préparer une fête brillante pour célébrer ma légitimation, et m'honorer comme princesse du sang. Son imagination brilloit tellement dans ces sortes d'inventions, que je m'attendis à une jouissance complète. Je ne craignois que de ne pas arriver assez tôt; je me hâtai de me revêtir à la hâte, des habillemens que mon institutrice me présenta. Je m'élançai avec précipitation dans la voiture; j'accusois

son mouvement trop lent au gré de mon impatience ; je croyois voler à une fête délicieuse, et l'on m'entraînoit dans un abyme de malheurs. Ce ne fut que lorsque nous eûmes fait une lieue environ, que je réfléchis un moment sur ma toilette ; je fis reproche à mon institutrice, de ce qu'elle ne m'avoit pas fait habiller d'une manière plus convenable au rôle que j'allois jouer. « Vous êtes fort bien, me répondit-elle : votre corps de robe est neuf et simple ; c'est tout ce qu'il faut. — Simple ! repartis-je avec vivacité : il y a une fleur d'or dans ma mousseline, et mes cheveux sont roulés. Moi, je trouve que cela va très mal, puisque c'est une fête de princesse que maman veut bien me donner : il falloit me laisser le temps de me faire coiffer. — Son altesse me permettra de lui observer, répondit avec sang-froid madame Delorme, qu'elle a des bracelets, des bagues, des boucles de nuit, quelques épingles, et que c'est tout ce qu'il faut pour un négligé paré ; d'ailleurs, c'est une fête champêtre ; et quand madame auroit été prévenue un jour d'avance, elle n'auroit pas fait une autre toilette. — Mais dans une fête champêtre, repris-je avec un peu d'humeur, il faut au moins un chapeau, et je n'en ai même pas. — Vous vous trompez, repartit madame Delorme, j'ai prévu que vous en auriez besoin, et en voici un dont je me suis munie. » Je le vis en effet dans le filet de la voiture : l'empressement d'arriver m'avoit empêché de le remar-

quer. Il étoit d'un goût simple, mais charmant; elle y avoit attaché un papillon de pierreries de plusieurs couleurs que j'aimois beaucoup parce qu'il étoit monté sur du fil de laiton qui le faisoit mouvoir. Je le posai sur mes cheveux : elle me dit qu'il m'alloit à ravir, et jusques-là son jeu lui réussit à merveille. Cependant nous approchions de l'avenue du château : mes yeux cherchoient avidement à découvrir si je ne verrois personne venir au devant de moi. J'aperçus de loin, et je fis remarquer à mon institutrice une voiture qui venoit à nous : la grande poussière m'empêchoit de distinguer les personnes qui l'escortoient à cheval. Les deux voitures se rencontrèrent bientôt : on s'arrêta; je mis pied à terre; je m'attendois à trouver ma mère dans la voiture qui étoit venue à notre rencontre; mais le postillon nous dit qu'elle en étoit descendue, qu'elle n'étoit pas loin, qu'elle venoit tout doucement à pied au devant de moi avec sa société, et que, si je voulois monter dans sa voiture, il nous conduiroit à elle en moins de quelques minutes. Pendant que je causois avec ce postillon, madame Delorme donnoit ordre à mes gens et à mon hussard, de s'en retourner à Paris avec la voiture qui nous avoit amenés. Je me trouvois donc seule au milieu du grand chemin. Les deux personnes qui escortoient ma voiture n'étoient point descendues de cheval; elles s'étoient même

rangées de manière que l'une me fermoit la route de Paris, et l'autre celle du château qui est sur la gauche de cette ville. J'avois à peine fini mes questions, mon institutrice me prend par le bras, me fait brusquement monter dans la voiture en me disant : « Allons vite rejoindre votre maman. » Le postillon, qui n'étoit pas descendu, fouetta ses chevaux, et me voilà entraînée sur une route inconnue, cherchant des yeux les chevaux et la voiture qui m'avoient conduite, les gens qui m'avoient accompagnée et mon fidèle hussard qui ne me quittoit jamais. Nous arrivons au premier relais ; je veux questionner ; je m'inquiète ; les larmes coulent de mes yeux ; ma poitrine se gonfle ; je demande où est ma mère, où l'on me conduit : pour toute réponse, on me fait monter de force dans une voiture qui m'entraîne avec plus de rapidité que la première et ne s'arrête plus.

La promptitude avec laquelle tous ces mouvemens furent exécutés, m'avoit à peine permis de réfléchir sur ma position. Que vouloit-on faire de moi?... Où m'emmenoit-on?... Par quel ordre étois-je enlevée?... Qu'allois-je devenir?... Dans quelle intention madame Delorme me faisoit-elle parcourir des routes inconnues?... Telles étoient les questions que je me faisois à moi-même, et que mes sanglots m'empêchoient d'adresser à mon institutrice. Je la regardois avec des yeux où se peignoient le désespoir et la fureur.

J'ouvrais la bouche pour lui parler, et ma voix expiroit sur mes lèvres. La colère et la douleur me suffoquoient. Enfin, je repris l'usage de la parole, et je m'écriai d'un ton qui auroit déchiré l'ame la plus insensible : « Vous me menez perdre.... Je veux aller au château de ma mère.... Je veux aller à Paris.... Je veux revoir mon père.... » — Vous le reverrez, reprit la femme Delorme avec ce ton mielleux et hypocrite qui subjugoit ordinairement son élève. — Mais où me conduisez-vous ? répartis-je avec vivacité. Pourquoi mon hussard n'est-il pas avec moi?... — « Il n'a pas, répondit madame Delorme, reçu l'ordre de vous suivre, ni moi celui de vous rendre aucun compte. » Ces derniers mots, prononcés d'un ton d'autorité, ne me laissèrent plus aucun doute sur les sentimens que je devois porter à cette femme. A qui avoir recours dans cette horrible perplexité ? Je faisais retentir l'air de mes cris impuissans ; j'essayai d'ouvrir l'une des portières, pour me précipiter hors cette fatale voiture. Il falloit céder à la force : prières, injures, menaces, tout fut inutile auprès de ma cruelle geolière. J'implorais mon père, je l'appelois à mon secours. La femme Delorme vit d'un œil sec mes larmes et mon désespoir. J'ai des ordres, vous m'accusez à tort, nous arrivons à l'instant : telles étoient les seules paroles qu'elle opposoit à mes reproches et à mes supplications. La voiture ne

s'arrêtoit pas, et la nuit qui vint nous surprendre ajouta encore à l'horreur de ma situation. Je crus qu'elle seroit éternelle : mes cris redoublaient avec ma frayeur. Mon institutrice voulut me prendre dans ses bras ; je la repoussai avec indignation. Agitée des plus affreuses convulsions, je luttai long-temps contre les tourmens que j'éprouvais. Enfin, mes forces m'abandonnèrent et je perdis entièrement connoissance.

Après un long évanouissement, je me trouvai dans une auberge, étendue sur un mauvais lit, sans me rappeler comment, par qui, ni à quelle heure j'y avois été jetée. La violence que la femme Delorme me fit pour m'arracher le cordon où étoient attachés les portraits de mon père et de ma mère, me tira seule de ma longue léthargie. Pourquoi n'avois-je pas perdu pour toujours l'usage de mes sens ? Pourquoi revoyois-je le jour pour maudire mon existence, et respirer un air que je ne devois plus partager avec le meilleur des pères ? Mon institutrice dut s'apercevoir que mes forces n'étoient pas entièrement épuisées : je recueillis tout ce qu'il m'en restoit pour défendre les gages précieux de la tendresse de mes parens. La femme Delorme redoubla d'efforts pour m'enlever les portraits de mon père et de ma mère, répétés sur les médailles de mon cordon, et sur mes bracelets enrichis de diamans. Le combat ne pouvoit être égal

entre elle et une enfant de onze ans. Je n'aurais pu lutter long-temps, si la rage ne m'eût fourni des armes : mes dents, mes pieds, mes ongles, agirent avec tant de succès, que madame Delorme, le visage ensanglanté et les jambes meurtries, fut obligée de lâcher prise, et de me laisser mon cordon, mes bracelets et mes bagues. Après un tel acte de violence, je lui défendis de m'approcher ; mais cette femme, habile à prendre tous les masques, changea aussitôt de manières et de langage. « Elle étoit plus malheureuse que moi, d'avoir été chargée d'ordres aussi sévères ; elle n'avoit obtenu qu'avec peine la faveur de me suivre. J'aurois beau la repousser, elle ne m'en prodigueroit pas moins sa tendresse et ses soins. » J'étois trop furieuse contre elle, pour être la dupe de ses astucieuses protestations ; je persistai à rejeter ses offres avec autant de colère que de mépris ; je serois morte, plutôt que de recevoir le moindre secours de ses mains. Les personnes qu'elle fut contrainte d'appeler, reconnurent bientôt à mes gémissemens, à mes reproches et à mes larmes, que j'étois la victime de la plus odieuse violence et de la plus lâche surprise. La demande que je ne cessois de faire du prince mon père, de mon hussard, du bouquet de diamans que je tenois de sa majesté, du superbe brocard avec lequel je devois paraître à la cour, les noms de ma mère, de Jean-Jacques et de

ma cousine Élisabeth, que je prononçois sans cesse ; le silence et l'embarras de mon institutrice, tout prouvoit à ceux qui s'empessoient de me rappeler à la vie, qu'on m'arrachoit de quelque palais.

Tout ce qui m'entouroit, sembloit prendre intérêt à mes malheurs, me regardoit avec les yeux d'une tendre pitié, et cherchoit à me distraire de mes peines : on me présenta des joujoux et des poupées ; mais je les repoussai en disant : « Non, non : c'est mon père qu'il me faut.... Mon père, où êtes-vous?... Ce n'est pas vous qui avez ordonné de me mener perdre.... Je veux ma voiture.... Je veux mes chevaux.... Je veux aller au Temple.... Je veux aller à Versailles.... Le roi m'attend pour me présenter à sa cour.... Et mon père va venir me prendre, il ne me trouvera pas!... Qu'on me rende mon père.... Qu'il vienne, ou qu'on me conduise où il est.... » Et j'étois de nouveau agitée par les plus horribles convulsions. Telle fut ma situation pendant vingt ou trente heures qu'on me laissa sur le grabat de l'auberge où je fus jetée à Nemours. Pendant les intervalles que la fièvre et mes convulsions me laissoient l'usage de mes sens, j'entendois ceux qui m'environnoient, reprocher à mon institutrice sa violence à l'égard d'une enfant qui ne paroissoit pas lui appartenir. Elle leur répondoit comme à moi, qu'elle obéissoit elle-même à des ordres supérieurs ; elle affectoit le plus touchant

attendrissement sur mon sort, gémissoit des peines qu'elle me causoit, et dont elle ne se prétendoit que l'instrument. Aussi séduisante qu'artificieuse, elle eut l'adresse de faire plaindre sa propre destinée à ceux qui lui reprochoient sa barbarie à mon égard; elle leur persuada même qu'elle souffroit plus que moi de cette contrainte passagère, et qu'elle étoit dévouée toute entière à mes intérêts. Elle osa pousser ses prétentions plus loin; elle avoit fait une étude approfondie du cœur et des foiblesses de son élève; elle connoissoit ma docilité aveugle et ma simple crédulité; elle mit en usage toutes les manœuvres que son imagination, si féconde en ressources et en détours, put lui suggérer pour surprendre de nouveau ma confiance. L'avouerai-je? Elle n'eut pas excessivement de peine à me tromper : j'étois, dans les mains de cette femme habile, une cire molle à laquelle elle étoit accoutumée de faire prendre telle forme qu'elle jugeoit convenable. Quelques larmes, quelques tendres protestations, la promesse d'être sincère et de ne me rien cacher si je consentois à recevoir ses soins et à lui rendre mon amitié; l'arrivée imprévue de mon hussard qu'elle fit venir en poste de Paris; les exhortations des gens de la maison, dont elle étoit parvenue à fasciner les yeux, tout sembla se réunir pour triompher de la simplicité de mon cœur. Pour premier gage de réconciliation, j'exigeai la

parole de Mme Delorme, qu'elle me rendroit mes chevaux pour retourner vers mon père; elle me les promit, si je voulois m'abandonner à ses conseils et me soumettre à son autorité. « Vous m'avez demandé votre hussard, me dit-elle; vous l'allez voir paroître devant vous, et vous reconnoîtrez que je ne promets rien en vain, et que c'est à tort que vous vous méfieriez de votre meilleure amie. » Elle introduisit en effet, quelques instans après, le compagnon de mes jeux et de mes études : mais combien il étoit changé à mon égard ! On ne s'étoit pas borné à lui retourner ses habits en route. A son air embarrassé, à son ton froid et emprunté, à son langage affecté, je reconnus bientôt la duplicité et la perfidie de mes persécuteurs. On s'étoit emparé de son esprit par des menaces et de fausses confidences : je ne trouvai plus en lui, ni son aimable franchise, ni son inaltérable gaieté. Dévoué aux instructions de Mme Delorme, il ne me donnoit plus les noms qui m'étoient si chers; plus d'*altesse sérénissime*, plus de *princesse*, plus de *comtesse*, plus de *Mont-Cair-Zain*. Ce n'étoit que par mégarde et par inadvertance, que le mot de *madame* paroissoit quelquefois lui échapper. Je n'eus pas plutôt reconnu qu'il étoit servilement soumis aux ordres de mon institutrice, qu'il cessa de m'intéresser; je repoussai ses soins, ses entretiens et ses jeux. Ma réserve à son égard parut l'affliger : je vis même

couler quelques larmes de ses yeux ; mais soit frayeur, soit égarement, il ne changea à mon égard, ni de ton, ni de langage. « Tu n'es plus mon hussard, lui dis-je avec amertume : ton cœur est changé comme ton habit. Ceux qui t'ont ainsi perverti ont eu raison de te faire quitter la livrée de ma maison : tu n'es plus digne de porter mes couleurs ; laisse-moi, et va trouver ceux à qui tu appartiens à présent. »

Il me regarda en soupirant, et se retira sans rien répliquer. « Dieu ! m'écriai-je quand il fut parti, il ne me reste donc pas un ami ? Quel sort me réserve-t-on ? Oh mon père ! serai-je encore long-temps sans vous voir ? Avez-vous pu consentir qu'on menât perdre votre chère fille ? Où suis-je ? Où veut-on me conduire ? Juste ciel ! protège mon innocence, et rends-moi mon père.... » J'écrivis ce peu de mots : je les traduisis en plusieurs langues, et j'en fis mon unique prière pendant tout le reste de cet affreux voyage. Mon institutrice m'avoit promis de me reconduire à Paris : elle me fit changer de robe pour la quatrième fois depuis notre départ, me fit monter, avec mon hussard, dans une voiture à laquelle étoient attelés de forts chevaux de poste, et qui ne s'arrêta que lorsque mes forces épuisées ne me permirent plus de soutenir les fatigues du voyage. Je n'adressai plus la parole à mon institutrice, que pour lui demander si nous étions sur la route de Paris, si c'étoit à

mon hôtel, au palais de mon père ou au château de ma mère, que nous allions descendre. Conduisez-moi à mon père, lui disais-je; que je me jette à ses pieds, et que j'en obtienne mon pardon si je l'ai offensé. — « Je n'ai pas encore l'ordre pour vous conduire à Paris, répondoit froidement mon institutrice : votre docilité seule en réglera le moment; ainsi votre sort est dans vos mains. » Je n'eus pas de peine à juger que j'étois encore jouée avec la plus insigne perfidie : mes larmes et mes gémissemens redoublèrent; j'étois dans un état qui auroit attendri les cœurs les plus féroces. La fièvre et les convulsions me reprirent avec plus de violence qu'à Nemours; mais n'écoutant que mon désespoir, je refusai de prendre aucun secours ni aucun aliment jusqu'à ce que j'eusse vu mon père. Il fallut toute l'adresse et toute l'hypocrisie de mon institutrice, pour vaincre ma résistance. « Mon père étoit éloigné de moi; je périssois avant qu'il n'eût appris ma résolution; je me privois pour toujours de sa tendresse et de ses embrassemens : chaque instant me rapprochoit de lui; je serois bientôt aux environs de Paris, d'où l'on pourroit l'informer de mon désespoir et de ma détermination. » Enfin, moitié par force, moitié par surprise, on me fit avaler les breuvages nécessaires à la prolongation de ma douloureuse existence. On m'annonçoit sans cesse que nous touchions aux portes de Paris. Quelquefois

je me réjouissois de la rapidité de la voiture; quelquefois, moins crédule, je me disois : « Chaque minute m'éloigne de mon père. » Mon institutrice ne me laissa prendre de repos que lorsqu'elle se crut assez éloignée de la capitale, pour dérober mon existence et le crime dont elle se rendoit complice, à la connaissance de mon père et du roi.

Ce fut à Lons-le-Saulnier, en Franche-Comté, qu'elle s'arrêta : c'étoit son pays natal. Et où me conduisit-elle? dans la maison du sieur B.... ce prétendu parent avec lequel elle avoit dû terminer des affaires de famille lors du fameux voyage que j'avois tant de soin de cacher à mon père, et qui ne fut entrepris que pour préparer ma ruine et me chercher un geolier.

On lira avec intérêt le curieux état civil suivant, qui est délivré à Stéphanie-Louise par l'officier municipal de la commune de Cousance (26 novembre 1793) :

Ce jourd'hui, sixième frimaire, l'an deux de la République française une et indivisible, par devant moi André-Julien Lejeune, officier municipal de la commune de Cousance.... a comparu Amélie-Gabrielle-Stéphanie-Louise Bourbon-Conti, dite Mont Cair-Zina,... maintenant en arrestation.... née en 1762, noms et qualités qu'elle a portés jusqu'au 17 jan-

vier 1774, époque dudit mariage, ce qui est justifié par son acte mortuaire, du 7 juin 1773, et son acte de baptême, du 7 octobre 1788....

(Registres de l'état civil de la commune de Cou-sance¹.)

Stéphanie-Louise raconte dans ses Mémoires (p. 304) que ses ennemis, pour détourner d'elle l'intérêt de la Dauphine, députèrent vers la prison du Temple une sorte de demi-folle, qui s'affubla, sur leur instigation, des noms de *princesse de Bourbon-Conti* et *d'élève de Jean-Jacques Rousseau*. De là l'ordre qui survint de cesser les visites au Temple.

Dans les pages qui précèdent, j'ai omis cet incident, lequel ne me paraissait pas suffisamment démontré. Mais j'ai acquis récemment la certitude qu'il est bien réel. Les Archives de la Police en font mention : il existe à ce sujet un arrêté du Comité de sûreté générale (15 vendémiaire, an IV) et une lettre du ministre de l'Intérieur (12 nivôse de la même année).

1. *Annuaire du Jura*, 1854, p. 314.

AUTOGRAPHE DE STÉPHANIE-LOUISE DE BOURBON-CONTI

Mais pour mon état Civil (D'ouliè gabrielle Stephania Louise De
Bourbon-Conti - Comtesse de Mont-Camille - 2^{ain} légitimée) Lettre
d'ouliè étant de a cette qualité, je ne veux ni redire y revenir; car un
article d'honneur, et je saurai mourir de misère et de faim d'am les fers
honorables que je porte, sans m'entretenir humilié, plutôt qued' y revenir.

Extrait d'une lettre adressée au Duc de Duras (1816).

TABLE DES MATIÈRES

DEUX ÉTUDES SUR GÖTTE

	Pages.
Un officier de l'ancienne France.	3
Les personnages originaux de « la Fille naturelle ».	51
Notes et Documents.	175
Autographe.	

574218

37274. — PARIS, IMPRIMERIE LAHURE
9, RUE DE FLEURUS, 9

142
DEUX ÉTUDES SUR GËTHE

UN OFFICIER
DE
L'ANCIENNE FRANCE

LES PERSONNAGES ORIGINAUX
DE LA "FILLE NATURELLE"

PAR
MICHEL BRÉAL

Avec la reproduction d'un autographe

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie}
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1898

UNS. 16 d 33

